J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

N° 14 (241me ANNÉE) UN NUMÉRO 70 c. Mercredi 17 janvier 1979

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Hockey sur glace: Bienne et Berne creusent l'écart

(Page 11)

Alors qu'éclataient des manifestations de joie

LE SHAH A QUITTÉ L'IRAN

Le souverain passera d'abord plusieurs jours en Egypte

TÉHÉRAN (AP). – Le shah a quitté secrètement l'Iran à bord d'un avion qu'il pilotait lui-même, mardi, après avoir lancé un appel au pays, pour que la monarchie soit maintenue pendant son absence dont il n'a pas précisé la durée.

Le souverain est parti, à l'abri des regards, peu après que la Chambre, après le Sénat, eut voté, par 149 voix contre 43 et 13 abstentions, la confiance au gouvernement de M. Bakhtiar. Dans une déclaration à l'agence officielle Pars, avant son départ, le shah a déclaré qu'il se rendait d'abord à Assouan (Egypte), où il est arrivé en début d'après-midi, afin de rencontrer le président Sadate, avec lequel il entretient des relations d'amitié.

Puis, a-t-il dit, il ira « en vacances, car je me sens fatigué ».

On pense qu'il passera au moins une partie de son séjour à l'étranger aux Etats-Unis, mais il resterait d'abord plusieurs jours en Egypte.

JOIE

Dès que la nouvelle du départ du shah a été connue, des manifestations de joie spontanée ont eu lieu du côté de l'Université de Téhéran, l'un des centres de l'agitation contre le monarque.

Des milliers de personnes ont envahi les rues, certaines criant « Le shah est parti pour toujours » et « Khomeiny est notre chef ».

Des automobilistes ont sauté de voiture et ont commencé à s'embrasser. D'autres se sont mis à klaxonner et à allumer leurs phares.

« Ce n'est que le début de notre mouvement », a déclaré un jeune opposant au shah à un journaliste.

« Nous serons contents lorsque le shah sera mort », a ajouté un autre. « Dites à Carter de ne pas se mêler des affaires iraniennes » ont d'autre part crié des manifestants.

A la question de savoir combien de temps il serait absent de son pays, le souverain a répondu : « Cela dépend de mon état physique. Je ne peux pas être plus précis aujourd'hui ».

En taxant son départ de vacances, le shah cherche, de toute évidence, une façon honorable de quitter la scène, sans avoir l'air de céder à l'opposition, religieuse et laïque, qui a pris fermement position contre lui.

D'aucuns pensent qu'en raison de cette opposition, il pourrait ne pas revenir sur le trône qu'il a occupé pendant plus de 37 ans.

La dynastie Pahlevi fut fondée par son père, Reza le Grand, colonel des cosaques, en 1926.

EN HÉLICOPTÈRE

Dans les milieux du palais, on déclare que le souverain a quitté le palais de Niavaran en hélicoptère jusqu'à l'aérodrome de Téhéran, où il a pris place à bord du Bœing-727 impérial « Chahhine » (Faucon).

Des hélicoptères – il y en avait huit – ont aussi transporté l'impératrice Farah et des membres de la Cour.

Trois des enfants du couple impérial étaient arrivés aux Etats-Unis, lundi soir.

« Avec le vote de confiance, émis aujourd'hui par le parlement, a encore déclaré le shah à l'agence Pars, j'espère que le gouvernement pourra apporter des amendements pour le passé et jeter les fondations de l'avenir. Cette tâche nécessite une longue période de coopération et de patriotisme, au plus haut sens du terme. »

Aéroport de Téhéran : le moment des adieux (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

L'exil ?

C'est toujours triste une fin de règne. Que, sur le plan politique, le souverain iranien ait pris le chemin de l'île d'Elbe ou de Sainte-Hélène : le résultat est le même. Le trône est vide, le palais impérial déserté. La rue, croit qu'elle a vaincu, et elle pense que cette victoire est définitive. Le shah, quant à lui, continue peut-être à espérer qu'un jour peut venir où s'imposera, pour lui aussi, la loi du retour.

Les temps ont bien changé depuis ce mois de janvier 1975 où Sadate, au Caire, accueillait le shah en bienfaiteur. Comme elle paraît lointaine l'époque où l'empereur d'Iran promettait au président égyptien la reconstruction de Port-Saïd, des millions de dollars et une association dans le domaine de la pétrochimie. Le shah ne peut plus rien proposer. Le shah ne peut plus rien promettre. Il est encore empereur. Demain, il sera peut-être banni, proscrit, oublié.

Certes, son règne n'est pas officiellement terminé, et pourtant, on sent bien, on comprend bien que le pouvoir est à prendre et que l'Iran de demain ne sera plus celui que nous avons connu. Quoi qu'il arrive. Que la révolution abatte ce qui subsiste encore du régime ou que le shah entame un improbable retour. Le souverain peut-il être un recours ? Le shah peut-il redevenir un sauveur, une dernière chance ? Dans cet Iran frondeur, dans cet Iran passionné, dans cet Iran où des factions vont bientôt s'affronter en un combat sans merci, y aura-t-il place un jour pour la grande surprise ?

Personne ne peut le dire encore. Pas même le shah. Il faudrait que les nouveaux dirigeants iraniens commettent bien des erreurs et, bien des crimes pour que cette agitation qui n'en finit pas ne débouche point sur une révolution. Car, les heures vont vite. Car, dans le domaine politique le temps n'est pas galant homme. Et plus les semaines et les mois passeront, plus l'Iran, dans le contexte de l'Islam cherchera à revenir à ses origines.

Cet empire qui paraissait défier le temps, cet empereur qui avait tant d'argent, tant de pétrole, tant de projets, tant d'amis, tant d'alliés, cet empire qui rêvait d'être plus grand encore, il n'a fallu qu'un an, une toute petite année passionnée et sanglante pour que tout trébuche, pour que tout s'effondre, pour que la foule iranienne, dans un assaut incessant, fasse céder le pouvoir. Le 6 mai 1978, l'ayatollah Khomeiny, encore réfugié en Irak, déclarait après les affrontements de Qom et de Tabriz : « Ce sont les prémices d'une gigantesque explosion ». Qui l'a cru ? Qui le croyait ? Qui pouvait le croire ?

Dans son désir de fabriquer un Iran tout neuf, oublieux de ses origines, libéré des entraves de son berceau, dans sa volonté de faire en sorte que Téhéran ressemble à Berne, à Paris ou à Londres, le shah a perdu le sens des réalités. Il s'est, chaque jour davantage, et peut-être sans vraiment s'en rendre compte, éloigné d'un peuple à qui, pourtant, il voulait apporter les bienfaits d'une civilisation, d'une certaine civilisation dans laquelle l'Iran refusait de se reconnaître. Voilà pourquoi le shah vient de passer une nuit en terre étrangère et risque d'être loin, toujours plus loin de son pays.

L. GRANGER

Un appel de Khomeiny à l'armée iranienne

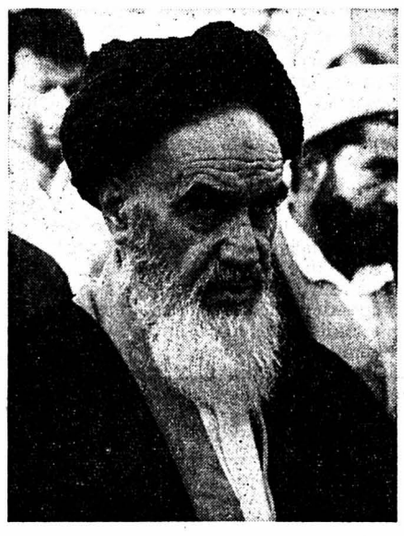

L'ayatollah Khomeiny (Téléphoto AP)

PARIS (AP). – L'ayatollah Khomeiny a demandé à l'armée iranienne d'empêcher le gouvernement américain d'essayer « soit de détruire, soit de démanteler » les équipements militaires en Iran, a indiqué mardi un porte-parole du chef religieux en exil en France, près de Paris.

Le porte-parole n'a fait aucun commentaire sur le départ d'Iran du shah et de l'impératrice Farah Diba.

Il a cité des passages d'un communiqué publié par l'ayatollah dans lequel il affirme détenir des informations sur des tentatives américaines d'ôter « les armements modernes qui ont été achetés et payés par de l'argent iranien... Toute négligence sur ce problème est une trahison vis-à-vis du pays et de l'Islam ».

Le chef religieux a également déclaré que c'était pour les Iraniens « une obligation nationale et religieuse » de participer à une marche le 19 janvier prochain. Il a demandé aux étudiants « de poursuivre leurs protestations contre le gouvernement illégal et la monarchie et de chasser ceux qui ont collaboré avec le régime du shah ».

L'ayatollah a également accusé « des agents » du gouvernement iranien de créer une pénurie artificielle de blé et a demandé la mise en place d'une « commission » dans chaque ville iranienne pour contrôler la distribution du blé.

Il a indiqué à « toutes les banques étrangères » détenant, selon lui, les fonds personnels du shah que cet argent « est propriété publique et doit regagner le trésor de la nation ». Il a ajouté que les futurs gouvernements iraniens pourraient prendre des mesures légales pour récupérer cet argent. Il a répété que le conseil de régence est illégal et a déclaré que tous les membres « du conseil révolutionnaire islamique » qu'il a mis en place se trouvent en Iran. Il a précisé que leurs noms seraient rendus publics « très prochainement ».

Projet de révision de la loi sur l'alcool : un frein à la publicité

BERNE (ATS). – La lutte contre l'alcoolisme doit se poursuivre, car la statistique n'est pas tellement satisfaisante. Le Conseil fédéral qui a promis aux jeunes Bons templiers de limiter la publicité pour les boissons distillées, tient parole.

Il a publié mardi son projet de révision de la loi sur l'alcool qu'il soumet aux Chambres. Ce texte vise à réduire la consommation d'alcools forts par diverses restrictions qui toucheront le secteur de la publicité, mais aussi celui du commerce de détail, et s'ajouteront aux limitations déjà en vigueur.

Ne sont donc visées que les boissons distillées qui représentent 20 % de la consommation globale d'alcool.

SEPT LITRES PAR ANNÉE...

Pour le vin et la bière, le gouvernement ne dispose pas de bases constitutionnelles permettant des mesures similaires à celles proposées maintenant au parlement, a précisé le conseiller fédéral Chevallaz au cours d'une conférence de presse.

Avant la Deuxième Guerre mondiale, le Suisse de plus de 18 ans buvait en moyenne 4 litres par année d'alcool fort. Il en boit actuellement 7 litres. Ces chiffres n'atteignent cependant pas les données astronomiques de la fin du XIXe siècle (12 litres), mais il ne faudrait pas que la courbe se mette à remonter. L'initiative des jeunes Bons templiers, sur laquelle le souverain se prononcera le 18 février prochain, demande une interdiction absolue de la publicité pour l'alcool et le tabac. Le Conseil fédéral juge excessive et préjudiciable une telle mesure. En revanche, le frein à la publicité prévu par le projet lui paraît approprié au but visé et aux conditions qui sont celles du pays.

LIMITATION DE LA PUBLICITÉ

Le nouveau texte interdit toute publicité, faite par le texte, l'image ou le son, qui contient des indications tendancieuses. Cette disposition vise notamment tout ce qui confère à la marchandise un prestige factice, par le biais d'associations d'idées établissant un lien entre la consommation de la boisson et des valeurs matérielles ou idéales (« La vodka pour les hommes forts », « Le whisky signe de noblesse »,...). En outre, les comparaisons de prix sont interdites, ainsi que les indications de prix ailleurs que sur la marchandise, dans les locaux du commerce et dans les listes de prix.

(Lire la suite en page 9.)

PAGE 3 :
Cambrioleurs à l'œuvre
Depuis décembre, des cambrioleurs sévissent à Neuchâtel et dans les environs, visitant des appartements au cours de la journée.

PAGE 7 :
Des archives télévisées
« Archives pour demain » réalise des documents inédits sous forme de bandes télévisées, afin de permettre aux générations futures d'étudier et de comprendre avec plus de facilité des faits de la vie neuchâteloise contemporaine.

LE TRICOT
page 5.

CHRONIQUES RÉGIONALES : pages 2, 3, 6, 7 et 8.

INFORMATIONS SUISSES : page 9.

TOUS LES SPORTS : pages 12 et 13.

CARNET DU JOUR – PROGRAMMES RADIO-TV : page 17.

DERNIÈRE HEURE - VAUD ET FRIBOURG : page 19.

OFFRES D'EMPLOIS
28 postes à pourvoir
page 14.

L'heure d'une autre Chine

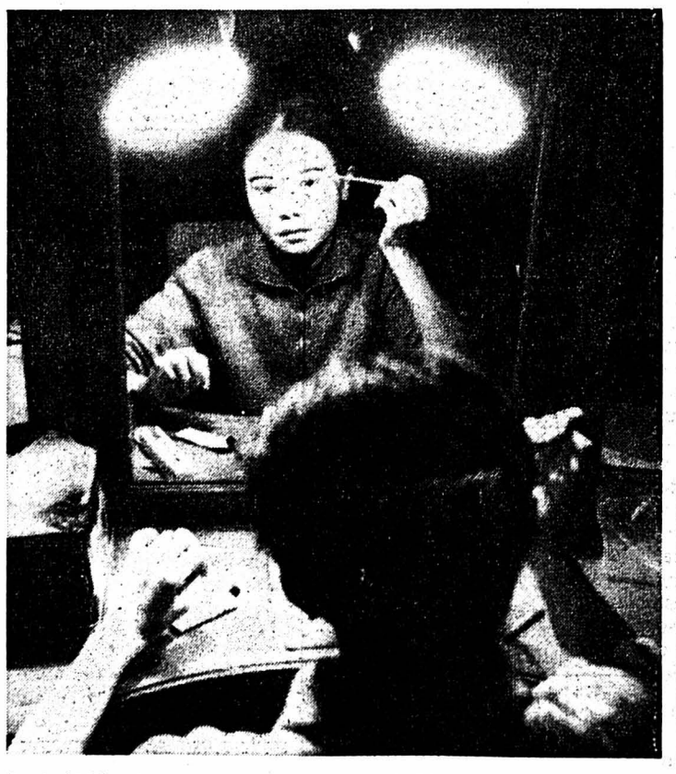

Paris (AP). – Le grand couturier français Pierre Cardin a été invité à présenter ses collections à Pékin et à Changhai en mars prochain. Cette invitation est significative des changements qui se produisent en Chine. Et, comme le montre notre document, les fameux ballets chinois interdits sous Mao ont repris leur activité. (Téléphoto AP)

Une catastrophe évitée à Lucerne

Une véritable catastrophe a pu être évitée mardi à Lucerne, un incendie, ayant éclaté dans un garage, menaçant de détruire « Le Panorama » de Lucerne, le tableau géant de plus de 1100 mètres carrés.

Ce tableau, connu dans le monde entier, relate une scène de la guerre franco-allemande de 1870. Peu après 9 h, des flammes de plusieurs mètres s'échappaient d'un garage du Lœwenplatz. A côté de ce garage se trouve « Le Panorama », dont la valeur s'élève à plusieurs millions.

L'alarme fut immédiatement donnée et les pompiers réussirent un véritable exploit. Bien que les flammes aient déjà léché le bâtiment du « Panorama », une propagation de l'incendie put être évitée. « Nous sommes passés à côté d'une véritable catastrophe, car une dizaine de maisons sont très proches les unes des autres et toutes sont de style ancien.

TROIS VOITURES DÉTRUITES

Elles auraient probablement toutes été la proie des flammes, nous a précisé M. Albert Ineichen, commandant des pompiers de Lucerne. Les dégâts sont importants. Trois voitures ont été détruites. Les causes de l'incendie sont encore inconnues.

E.E.

Chômage en Suisse : une optique nouvelle*

Donner du travail aux quelque 13.000 chômeurs complets qui ont été recensés en Suisse à fin 1978 en créant de nouveaux emplois non point factices, mais d'une authentique rentabilité pour l'économie nationale : tel serait le problème à résoudre au premier chef.

Or, il existe, à portée de la main, et désigné par la récession elle-même, dans la mesure où elle est conditionnée par la crise du pétrole depuis cinq ans, un domaine recelant un potentiel considérable pour une main-d'œuvre nombreuse. Il s'agit en l'occurrence de la tâche, véritablement énorme, consistant à économiser des millions de tonnes de produits pétroliers utilisés pour le chauffage industriel et domestique.

Il est prouvé en effet, maintenant que des études approfondies ont eu lieu en Suisse comme ailleurs dans les pays occidentaux, qu'il est possible, et même facile, de protéger les logements, les maisons, les ateliers, les fabriques et les usines contre une déperdition démesurée de chaleur, résultant d'une isolation à proprement parler artisanale de nos habitations et des installations industrielles. Près de la moitié de l'énergie dépensée pour le chauffage pourrait être ainsi économisée.

Il faudrait bien entendu mettre à exécution un plan minutieux et méthodique, pour isoler les maisons et les bâtiments les plus divers, de la cave au grenier. Non seulement les portes et les fenêtres devraient subir un « traitement isolant » d'envergure, mais les façades, tous les murs extérieurs, les corridors et les toitures de toutes les constructions déjà existantes devraient être « reconvertis » en fonction d'une politique systématique de chauffage rationnel.

On aura une idée du travail à exécuter, si l'on ne songe qu'à un total de deux millions environ de logements à réadapter ainsi en Suisse. Quel vaste chantier pour l'industrie du bâtiment et les nombreux métiers annexes ! Il faudrait bien entendu mobiliser des sommes élevées, indispensables aux investissements, que nécessiterait une opération qui pourrait s'articuler en plusieurs plans de quatre ou de cinq ans.

Encore importerait-il de faire prendre conscience à l'opinion publique de l'urgence et de l'importance de cette vaste tâche. Il est même plus que probable que la main-d'œuvre disponible en Suisse n'y suffirait pas. Peut-être faudrait-il, dans un proche avenir déjà, faire revenir en Suisse maint travailleur étranger qui a été renvoyé dans son pays ces dernières années.

R. A.

Fin

– * Voir FAN-L'Express des 15 et 16 janvier.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.60 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

AU LOUVRE
La nouveauté sa
Neuchâtel

3 JOURS EXCEPTIONNELS
mercredi-jeudi-vendredi

30 ensembles ski
marchandise 78

sacrifiés avec 50% de rabais
124448 T

Cherchons d'urgence jeune
FEMME DE CHAMBRE
y compris service du petit déjeuner dans petit hôtel de 1er ordre.
Renseignements : tél. (038) 33 42 42.
121721 T

FACULTÉ DES LETTRES
Auditoire D 59
Conférence du professeur
Raymond POIDEVIN,
de Metz, le 18 janvier 1979, à 16 h 15
Sujet :
L'utilisation de l'arme financière dans l'élaboration et la destruction des alliances avant 1914
124473 T

Restaurant BEAU-RIVAGE & Quick-Bar
«CHEZ PEPI»
2000 Neuchâtel, tél. 25 47 65
OUVERT
Restauration sur assiette et à la carte.
121658 T

AUVERNIER
Nous cherchons un(e)
PORTEUR(EUSE) DE JOURNAUX
pour un secteur d'Auvernier.
Entrée en service et mise au courant dès le 29 janvier.
Horaire matinal. Bonne rétribution.
Adresser offres à
FAN-L'EXPRESS
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 25 65 01
124217 T

Naissances

Monsieur et Madame Pierre JAUNIN-MAEDER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Sandra-Claude

16 janvier 1979

Clinique Cécile, 1000 Lausanne — *Marnière 31, 2068 Hauterive*

124343-N

Sieglinde et André CHASSOT-SCHELLINGER ont la joie d'annoncer la naissance de

Mélanie

16 janvier 1979

Maternité Landeyeux — *Fontaine-André 9, Neuchâtel*

124273-N

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

DANS LE CANTON

Bientôt de nouveaux uniformes pour les musiciens de «L'Union» de Cornaux

De notre correspondant :

Samedi dernier a eu lieu à la Maison de commune de Cornaux l'assemblée générale ordinaire de la fanfare «L'Union». A l'ouverture de la séance, le président, M. Pierre Martenet, salua notamment le représentant du Conseil communal et membre de l'amicale de la fanfare, M. Gilbert Capraro, d'autres membres de cette amicale et des membres honoraires présents. Puis, dans son rapport, il exprima sa grande satisfaction de voir s'éloigner les soucis d'ordre d'effectifs et financier. Ces soucis provenaient déjà de la démission, pour raisons professionnelles, de quelques musiciens et ils sont aplanis par le fait qu'actuellement, la fanfare est en train de former une volée de 13 nouveaux musiciens, soit 11 élèves instrumentistes, dont neuf en âge de scolarité et deux adultes, instruits par le sous-directeur, M. Rodolphe Krebs, et deux élèves-tambours, formés par M. Jean-René Bourquin, du Landeron. Et M. Martenet parla ensuite de la situation financière : assez tendue tout au long de l'année, elle a pu trouver une certaine amélioration grâce à la subvention de 1000 fr. versée par la commune. Ce versement a permis au trésorier de boucler les comptes 1978 sans toucher à la réserve, une réserve qui sera suffisamment mise à contribution lorsqu'il faudra acheter deux tambours pour les nouveaux élèves, ce qui provoquera une dépense de 1500 fr. environ.

UN NOUVEL UNIFORME

Le rapport du président mentionna encore la participation de la société à la Fête cantonale de musique aux Geneveys-sur-Coffrane où la fanfare s'est bien comportée, le séminaire musical organisé lors d'une fin de semaine dans un chalet d'un membre à la montagne et la mise en route d'un long processus conduisant à la création et à l'achat d'un uniforme qui doit permettre à la fanfare de se présenter dans une tenue plus correcte que par le passé. Ce nouvel uniforme, à la coupe et aux couleurs «top secret», mais que l'on dit être formidable, coûtera 720 fr. pièce. L'inauguration aura lieu le dimanche 27 mai. L'amicale de la fanfare travaille sans relâche pour mettre sur pied une fête digne du nouvel uniforme, mais aussi susceptible de payer une part importante du coût supputé à 15.000 fr. environ. L'amicale fera circuler un livre d'or dans le but d'associer toute la population au financement de cette nouvelle tenue.

Pour terminer son rapport, le président tint à remercier les autorités communales et la population pour le soutient qu'ils apportent à la fanfare, au directeur et au sous-directeur pour leur dévouement et leur patience dont ils font preuve et aux musiciens pour leur enthousiasme lors des cinquante services et répétitions pour l'année 1978.

Le trésorier, M. Jean-Louis Baltera, après avoir renseigné chacun sur la situation financière, obtint facilement décharge avec remerciements. Le directeur, M. Donald Thomi, exprima sa satisfaction quant à l'assiduité aux répétitions de tous les membres et releva que ce point était d'autant plus important que la société ne compte que 17 membres. Mais ce sont 17 musiciens bien soudés, que renforceront bientôt les 13 élèves. Cet état de fait, mentionna M. Thomi, permit de regarder l'avenir de la fanfare avec confiance.

Le comité a été reconduit dans ses fonctions par applaudissements et il en va de même pour le directeur et le sous-directeur. Quant aux charges à la commission musicale, aux délégations à l'association cantonale des musiques, au district et aux sociétés locales, elles ont été réparties entre tous les membres dont, encore une fois, le petit nombre fait forcément participer chacun.

W. M.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. – 13 janvier. Metrangolo, Danila, fille de Salvatore, Neuchâtel, et de Maria-Raffaela, née Cruciato; Perrinjaquet, Aymone, fille de Silvain-Blaise, Le Landeron, et de Michèle-Agnès - Louisa, née Gogniat; Villard, Jean - Philippe - Arthur, fils de Maurice - Henri, Bôle, et de Catherine - Marguerite, née Däppen; Renaud, Marie, fille de Philippe - Edgar, Cortaillod, et de Daisy - Josette, née Blatti. 14. Moser, Aldine - Camille, fille de Pierre - Willy, Boudry, et d'Antoinette - Adèle - Marianne, née Duckert.

PUBLICATION DE MARIAGE. – 15 janvier. Breitenmoser, Daniel - Kurt - Alphons, Neuchâtel, et Ludwig, Gerda, Bottighofen.

DÉCÈS. – 11 janvier. Mange née Muriset, Joséphine - Aurélie, née en 1909, Neuchâtel, veuve de Mange, Marcel - Victor. 13. Patthey née Engeli, Anna, née en 1884, Neuchâtel, veuve de Patthey, Charles - Emile; Vermot-Petit-Outhenin, Alfred - Paul, né en 1909, Neuchâtel, époux de Léa - Eugénie, née Lods; Bélaz, Jules - Auguste, né en 1912, Peseux, époux de Germaine - Mathilde, née Küenzi. 14. Wohlers née Pettavel, Marthe - Augusta, née en 1890, Bôle, veuve de Wohlers, Jacques - Edouard; Fischer née Bach, Frida - Elise, née en 1891, Mulhouse, épouse de Fischer, Louis - Désiré.

COMMUNIQUÉ

Accident de Vaumarcus : conséquences pour les animaux

Perplexité des habitants du Littoral devant les dégâts causés par l'accident de Vaumarcus. Perplexité qui a certainement provoqué des questions aussi diverses que nombreuses. Les membres du WWF et les amis qui ont participé aux opérations de sauvetage des oiseaux aquatiques ont jugé bon de formuler ces quelques questions. Ce soir, salle de la Cité.

La poste interroge ses clients

La poste souhaite connaître mieux encore les vœux et les besoins de ses clients. C'est pourquoi elle procédera jusqu'au 31 mars à une enquête parmi ses clients sous le titre «Votre opinion nous intéresse». Cette enquête donnera aux usagers des PTT l'occasion de faire des suggestions, d'exprimer des désirs, d'émettre des critiques ou de poser des questions. Des boîtes aux lettres bleues seront placées dans les halls des guichets de 365 offices de poste d'une certaine importance répartis dans tout le pays. Dans notre région, les offices de poste de Neuchâtel 1 (poste principale), Neuchâtel 3 (Serrières), Fontainemelon, Marin, Peseux, Saint-Blaise et Saint-Aubin (NE) participeront à cette campagne qui durera donc deux mois et demi.

FRANCE VOISINE

BESANÇON

Un piéton tué par une camionnette

(c) Un piéton a été renversé hier après-midi à proximité de la gare centrale de Besançon et tué sur le coup. M. Roger Sagot, 68 ans, retraité, traversait la rue de Vesoul à un endroit où la route marque un virage prononcé. Alors qu'il s'élançait du terre-plein central pour rejoindre le trottoir à l'extérieur du virage, il fut heurté de plein fouet par une camionnette. Surpris par la traversée soudaine du piéton, le chauffeur freina mais ne put éviter le malheureux qui, renversé, tomba la tête la première sur le coin du terre-plein.

Les TGV poursuivent leurs essais

(c) Hier, entre Strasbourg et Colmar, dans la grande ligne droite de la plaine d'Alsace, M. Joël Le Theule, ministre des transports s'est fait présenter la seconde rame de présérie du train à grande vitesse par l'état major de la SNCF. Fabriquées par les ateliers Alsthom-Atlantic à Belfort, les 87 rames du train à grande vitesse permettront, à partir d'octobre 1981, de se rendre de Paris à Lyon en 2 h 40. Le ministre a été très impressionné par la douceur de roulement du train à 260 km/heure.

L'accident de Lignières

Vendredi dernier, vers 11 h 20, la femme d'un agriculteur et conseiller communal de Lignières, Mme Françoise Stauffer, 25 ans, s'employait, comme nous l'avons dit samedi, à nettoyer la neige près de la ferme. Elle utilisait pour cela un tracteur auquel était accouplée une fraiseuse qui tourne à un millier de tours par minute.

C'est en voulant enlever un sabot de glace à la fraiseuse que Mme Stauffer approcha son pied alors que l'engin, bien que découplé, tournait encore. La vis sans fin l'atteignit en bas de la jambe droite, lui causant une fracture ouverte qui nécessita son transport à l'hôpital des Cadolles pour que le Dr Tschantz et son équipe entreprennent une intervention chirurgicale.

Collision à Chez-le-Bart

Peu avant 13 h, une voiture conduite par M. P.-A. G., du Locle, montait la rue du Port, à Chez-le-Bart, en direction nord, le conducteur ayant l'intention de se diriger vers Boudry. Au cours de cette manœuvre, une collision s'est produite avec la voiture conduite par Mme M. G., de Gorgier, qui, partant d'un «stop» situé en face, rue de la Foulaz, avait l'intention de s'engager sur la N 5, elle aussi en direction de Boudry. Dégâts.

SAINT-BLAISE

Un centenaire va tomber...

(c) Aujourd'hui commencera l'abattage du majestueux peuplier plus que centenaire qui se trouve à l'extrémité ouest du Loclat, près de l'endroit où prend naissance le ruisseau du Mouson. Cet arbre, partiellement pourri, était l'un des plus remarquables de Saint-Blaise après le célèbre tilleul abattu en 1969. Il conférait au petit lac un charme tout particulier.

Les jeunes radicaux avant le 18 février

BERNE (ATS). – Le mouvement des jeunes radicaux de Suisse dit oui au nouvel article constitutionnel sur les chemins et sentiers pédestres, il recommande par contre le rejet de l'initiative populaire contre la publicité pour les produits qui engendrent la dépendance.

Dentelle et lutherie neuchâteloises à la TV romande

Il est des industries mourantes et d'autres qui renaissent et le canton de Neuchâtel est souvent au centre de ces mutations qui touchent à la vie de tous les jours, aux habitudes des habitants de toute une région, à leur moyen de vivre.

La dentelle au fuseau fut dans ce pays l'industrie principale; elle a passé et elle revient. C'est Mme Godet, de Neuchâtel, qui incarnera cette renaissance dans «Courrier romand spécial Neuchâtel», demain jeudi dès 18 heures. Mais la dentelle sera bien accompagnée, puisqu'elle voisinera avec la lutherie; représentée par le violoniste Pierre Henri Ducommun et Mady Begert, claveciniste.

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La SFG Fémina Hauterive a le regret de faire part du décès de

Madame
Thérèse WENGER

mère de Annette Bianchini et Madeleine Tanner, membres dévoués de la société.

124344-M

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1979 pour Fr. 29.50
* jusqu'à fin juin 1979 pour Fr. 59.—
* jusqu'à fin décembre 1979 pour Fr. 114.—

Mon abonnement est renouvelable tous les 3, 6 ou 12 mois sauf révocation écrite.
(* souligner ce qui convient)
Je paierai à réception de votre bulletin de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

METEO

Prévisions pour toute la Suisse

La zone de haute pression s'affaiblit sur nos régions, la zone de précipitations située sur l'Autriche et le sud de l'Allemagne influencera aussi l'est de la Suisse.

Prévisions jusqu'à mercredi soir – Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel sera nuageux à très nuageux par stratus. Quelques faibles chutes de neige pourront se produire, surtout dans l'est du pays. La température en plaine sera comprise entre –10 et –5 degrés la nuit et entre –5 et –2 l'après-midi. Bise modérée en plaine et aussi en montagne.

Sud des Alpes et Engadine : en général ensoleillé.

Evolution pour jeudi et vendredi : au nord : nombreux stratus, à part cela temps en partie ensoleillé.

Au sud : beau au début, ensuite plus nuageux.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 16 janvier 1979. Température : moyenne : –6,1 ; min. : –9,0 ; max. : –3,5. Baromètre : moyenne : 726,9. Vent dominant : direction : est-nord-est ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : légèrement nuageux.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri :

Zurich : nuageux, –6 degrés ; Bâle-Mulhouse : couvert, –7 ; Berne : peu nuageux, –7 ; Genève-Cointrin : nuageux, –4 ; Sion : serein, –8 ; Locarno-Monti : serein, 3 ; Saentis : serein, –18 ; Paris : serein, –1 ; Londres : couvert, 6 ; Amsterdam : nuageux, –4 ; Francfort : nuageux, –5 ; Berlin : couvert, –1 ; Copenhague : nuageux, –2 ; Stockholm : couvert, –4 ; Munich : nuageux, neige, –6 ; Innsbruck : nuageux, –6 ; Vienne : couvert, neige, –3 ; Prague : couvert, neige, –3 ; Varsovie : nuageux, –2 ; Moscou : peu nuageux, –9 ; Budapest : nuageux, –3 ; Rome : nuageux, 7 ; Milan : serein, 0 ;

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

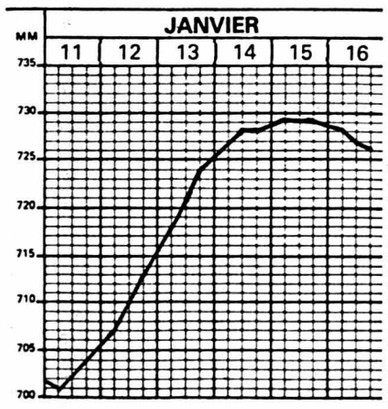

Niveau du lac le 16 janvier 1979 : 428,91:

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Hans Friedrich ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Friedrich-Godichet,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Hans FRIEDRICH

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 69me année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 16 janvier 1979.
(Marie-de-Nemours 2)

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement et à jamais.
Ps. 52 : 10.

L'incinération aura lieu, vendredi 19 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

120897-M

Repose en paix.

Madame Jules Bélaz, à Peseux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jules BÉLAZ

leur très cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 67me année, après une pénible maladie.

2034 Peseux, le 13 janvier 1979.
(Rue de la Gare 13)

Celui qui te garde ne sommeillera point.
Ps. 121 : 3.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

124188-M

L'entreprise JEAN DUCOMMUN et son personnel ont le pénible devoir de faire part du décès de leur ancien employé et collègue

Monsieur
Jules BÉLAZ
dit «Julot»

Ils garderont un souvenir ému et reconnaissant de ce fidèle employé ayant passé les dix dernières années de sa vie sans jamais avoir manqué à sa tâche.

Neuchâtel, le 16 janvier 1979. 120894-M

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame
Angèle BARTHÉLEMY
née HÄSLER

remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1979 124136-X

La famille de
Madame Vreny FELDER

profondément touchée de tant de témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, exprime à toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, sa vive reconnaissance.

Saint-Gall, janvier 1979 124107-X

Dans l'impossibilité de répondre à chacun la famille de
Monsieur Numa FALLET

très touchée de la sympathie et de l'affection que toutes les personnes lui ont témoignées lors de son deuil, les remercie de leur message, de leur présence, envoi de fleurs et dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Cortaillod, janvier 1979. 121699-X

Mademoiselle Alice Rohr, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Emilie Rohr, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame veuve Rosa Calame-Jaccard, à Genève, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame veuve Marthe Calame-Hiltbrand, aux Tuileries-de-Grandson, ses enfants et petits-enfants ;
Messieurs Otto et Hermann Rohr et familles, en Argentine ;
Monsieur et Madame Marcel Rohr-Reymond, à Renens, leurs enfants et petite-fille,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Marthe ROHR
née CALAME

leur bien chère maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 89me année.

2300 La Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1979.
(Rue Jardinière 29.)
2000 Neuchâtel
(Rue Bachelin 5.)

Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur.
Et la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées en Jésus-Christ.
Phil. 4 : 4 et 7.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le jeudi 18 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Les personnes qui le désirent, peuvent plutôt que d'envoyer des fleurs, penser à l'hôpital de la Providence (ccp 20-1092)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

120898-M

J'ai attendu l'Eternel et Il m'a répondu.

Madame Jean Schneider-Bille ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Schneider-Ulrich et leurs enfants ;
Madame Anne-Marie Wehrle-Schneider et ses enfants ;
Madame Ruth Johann-Schneider ;
Les enfants et petits-enfants de feu André Schneider ;
Madame Sophie Colin et ses enfants ;
Monsieur et Madame Maurice Bille et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Alfred Steffen-Bille et leur fille ;
Monsieur et Madame Albert Balmer-Bille et leurs enfants ;
Madame Marie Bille et ses enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Charles Colin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jean SCHNEIDER

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 84me année.

2000 Neuchâtel, le 16 janvier 1979.
(Fahys 249.)

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.

L'incinération aura lieu, jeudi 18 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Veuillez penser à l'hôpital de la Providence (ccp 20-1092)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

120896-M

Le comité des Contemporains de 1895 a le regret de faire part à ses membres du décès de leur cher ami et collègue

Jean SCHNEIDER

membre dévoué du groupement.

120895-M

REMERCIEMENTS

Madame
Charles HUGUENIN

ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées en ces jours de douloureuse épreuve remercient très sincèrement les personnes qui les ont entourés par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons à l'hôpital de Landeyeux, et leurs messages de condoléances. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Les Geneveys-sur-Coffrane, janvier 1979. 124266-X

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Neuchâtel

Une adolescente avait été tuée par une voiture avenue du Premier-Mars

Le 19 juin dernier vers 22 h, une jeune fille de 15 ans et demi qui traversait l'avenue du 1er Mars du nord au sud sur, ou à proximité d'un passage dit « de sécurité » situé à la hauteur de la rue Coulon, fut renversée et tuée par une voiture venant de Saint-Blaise, conduite par W. K. et se dirigeant vers Auvernier.

Celui-ci a comparu hier devant le tribunal de police du district de Neuchâtel sous la prévention d'homicide par négligence pour n'avoir pas adapté sa vitesse à l'approche d'un passage de sécurité et pour n'avoir pas été suffisamment attentif. Le tribunal était présidé par Mlle Geneviève Fiala, qu'assistait Mme Emma Bercher, greffier.

Les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit le drame sont encore bien obscures. Ce soir-là, la chaussée était mouillée. La jeune fille était vêtue d'habits assez sombres et le conducteur ne l'aperçut pour la première fois que lorsqu'elle s'était déjà engagée sur la chaussée. Il tenta bien de freiner et de donner un coup de volant à gauche, mais...

Où le point de choc s'est-il réellement donné? Sur le passage de sécurité? Avant? Après? La jeune fille marchait-elle en traversant la route? Courait-elle? Le conducteur n'a plus de souvenirs très précis de ce qui s'est passé. Quant à l'unique témoin de l'accident, un automobiliste qui allait chercher sa voiture parquée quelques dizaines de mètres plus loin, il n'a vu que le choc, c'est-à-dire qu'il a vu la jeune fille être projetée en l'air dans un effroyable bruit de tôles.

Avant de rendre son jugement mardi prochain, la présidente a décidé de se rendre sur place un soir vers 22 h, afin de se rendre compte si, comme l'affirme le prévenu, ce passage de sécurité n'est pas un des mieux éclairés du chef-lieu.

DES PROPOSITIONS DOUTEUSES...

G. C. a consommé quelques dizaines de grammes de haschisch et, à une occasion, des drogues dures et du LSD. Il a également vendu cinq grammes de « H ».

Ce n'était pourtant là qu'une partie des infractions qu'on lui reprochait. En effet, alors qu'il avait été invité par le plaignant dans son studio de Marin, G. C. s'est vu faire des propositions plutôt douteuses par son hôte. Se sentant provoqué, le prévenu ne s'est pas contenté d'échanger des mots avec le plaignant, mais a proprement rossé ce dernier, lui occasionnant des lésions corporelles simples. Par ailleurs, G. C. était accusé d'avoir profité de l'évanouissement de son amphitryon pour lui subtiliser son porte-monnaie et, enfin, d'avoir piloté une motocyclette sans être titulaire du permis de conduire.

SOIGNÉ À PRÉFARGIER

A l'époque des faits, G. C. se trouvait en traitement à Préfargier. Et il ressort du rapport du médecin qui l'a examiné, que le prévenu doit être mis au bénéfice d'une responsabilité restreinte. C'est la raison pour laquelle, quand bien même le prévenu est retourné dans son pays d'origine, le tribunal a décidé de le condamner avec sursis. La prévention de vol ayant été écartée faute de preuves suffisantes, G. C. a écopé d'une peine de 30 jours d'emprisonnement avec sursis durant trois ans, sous déduction de 14 jours de détention préventive et de 975 fr. de frais. S'il lui prenait l'idée de revenir en Suisse, le condamné serait soumis à un patronage pendant la durée du délai d'épreuve.

P. S. était accusé d'infraction à l'ordonnance du Conseil fédéral sur les liquidations et opérations analogues pour avoir, au mois de septembre écoulé, placé à l'extérieur de son magasin un panneau publicitaire qui mentionnait notamment: « Notre offre de la semaine ».

UN « TRUC » PUBLICITAIRE

– Oui, reconnaît le prévenu. Nous vendions sur la voie publique. Une semaine, il s'agissait de linges de cuisine, la semaine suivante de tabliers, etc... Mais il n'y avait pas de prix barrés ou de diminution de prix.

– Et... c'était ça l'« offre »? Avant ou après les semaines en question, les prix n'étaient donc pas différents?

– Absolument pas. Il s'agissait d'un « truc » publicitaire. Nous avons tenté d'induire en tentation le chaland en lui mettant sous le nez des articles dont il avait peut-être l'usage, sans qu'il soit obligé de pénétrer dans le magasin. On lui suggérait d'acheter. On ne lui disait pas que l'offre était avantageuse ou limitée dans le temps.

En rendant son jugement, la présidente a relevé que dans ce genre d'affaires, ce qui est déterminant, c'est l'impression que peut ressentir le public à la vue de tels panneaux. Or, dans le cas présent, n'importe qui pouvait penser qu'il y avait avantage à acheter tout de suite. Le vendeur faisait en quelque sorte miroiter une aubaine. Raison pour laquelle P. S. a finalement été condamné à une amende de 80 fr., assortie de 30 fr. de frais.

AUTRES JUGEMENTS

J.-M. L. s'est rendu coupable de voies de fait lorsque, le 24 août dernier, vers 23 h 30, il a frappé d'un coup de tête le plaignant devant un établissement public de la rue des Chavannes. Il s'acquittera par conséquent d'une amende de 200 fr., assortie de 50 fr. de frais. Le tribunal, en revanche, a renoncé à révoquer de précédents sursis, accordés pour des faits différents.

A. B. était prévenu d'escroquerie pour avoir, en février 1972, encaissé 2050 fr. à l'occasion de la vente d'une voiture et d'avoir repris cette auto quelques semaines plus tard sous des prétextes fallacieux. Or, il est possible, comme l'a d'ailleurs reconnu le plaignant à l'audience, que le prévenu ait été de bonne foi au moment d'agir.

Si bien que A. B. a été libéré au bénéfice du doute. Mais, comme c'est sa négligence qui a nécessité son renvoi en tribunal, il s'acquittera de 300 fr. de frais. A relever encore que le prévenu s'est engagé à rembourser les 2050 fr. au lésé et que ce dernier a retiré sa plainte.

C.-H. B. a volé, à deux occasions différentes, 250 fr. à la même personne. Or, il ressort d'un rapport du Centre psycho-social que la responsabilité du prévenu est limitée. Raison pour laquelle le tribunal s'est contenté de lui infliger une peine de cinq jours d'arrêts avec sursis durant deux ans et 80 fr. de frais alors que c'est une peine d'emprisonnement qui avait été requise parle ministère public.

Pour soustraction sans dessein d'enrichissement, dommages à la propriété, escroquerie et abus de confiance, M.-L. M., qui ne s'est pas présentée à l'audience, a été condamnée à 15 jours d'emrisonnement ferme, à la révocation d'un précédent sursis et aux frais de la cause. Quant à L. P., convaincu lui aussi de vol et d'escroquerie, il a écopé de 18 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, sous déduction de huit jours de détention préventive.

Enfin, C. F., qui avait soustrait 650 fr. à une personne qui l'avait hébergé, a déjà subi trois semaines de détention préventive. Le tribunal a estimé que c'était suffisant et a ordonné que le prévenu soit remis en liberté aujourd'hui même. J. N.

Au printemps la zone piétonne

Pour faire de Neuchâtel une ville agréable à vivre

« Il est agréable de vivre et de faire ses achats à Neuchâtel ». Sera-ce le nouveau slogan du chef-lieu, au printemps, quand sera inaugurée officiellement la zone piétonne alors que se déroulera la 10me Quinzaine?

Il faut le souhaiter pour cette ville qui mérite un sort meilleur que celui du dépeuplement et que ses édiles ont voulu sauver pour en faire, avec l'aide des intéressés eux-mêmes, donc les commerçants, une cité vivante, attrayante où vivre est un plaisir et acheter également.

La Grand-Rue, et bientôt la rue de l'Hôpital, c'est un avant-goût de ce que, physiquement, sera la zone piétonne: le paradis du passant, du chaland, du flâneur, à l'abri des moteurs et de leur pollution. Un havre de tranquillité au milieu de l'agitation, lieu de rendez-vous privilégié, de détente, de gaîté.

Oui, mais! Encore faudra-t-il qu'on sache en faire ce que leurs promoteurs en attendent, par des initiatives, des promotions, de l'imagination. La ville, son Conseil communal et son Conseil général, avec l'appui des associations de commerçants largement consultées et appelées à collaborer à cette entreprise que l'on peut qualifier de « salut public », ont aménagé la zone piétonne depuis quelques mois pour que ce soit une réalité au printemps.

Restera à la faire vivre, à l'animer intelligemment pour faire de Neuchâtel la ville agréable qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, parce que le chef-lieu est une des plus jolies petites cités du pays.

Nous avons donc demandé à l'un des plus actifs promoteurs de la zone piétonne, qui s'est lancé dans une vraie croisade dans tous les milieux pour expliquer la nécessité d'une zone piétonne qui sauve la ville et le commerce local, comment il souhaitait voir éclore ce Neuchâtel nouveau style qui sera le grand événement cette année.

VIVRE AU RYTHME DU PIÉTON

Pour le conseiller communal Claude Frey le piéton-roi redonnera à la ville, au centre, un nouveau rythme de vie urbaine. Avec la motorisation, le piéton avait été rejeté sur les trottoirs. Les contacts sociaux vont s'en trouver facilités, le cœur de la ville va battre différemment.

Pour les commerçants ce sera une possibilité nouvelle d'occuper un espace plus grand, de déborder sur le domaine public, d'y organiser des étalages vivants qui participent à l'animation de la rue. Ainsi la ville prendra-t-elle un autre visage et les terrasses de café y fleuriront.

– Ne confondons pas!, insiste M. Frey. Neuchâtel ne deviendra pas une kermesse quotidienne. Animation ne veut pas forcément dire foire! La rue deviendra le décor d'un spectacle pensé et non désordonné, avec une animation de bon aloi que favoriseront quelques nouvelles dispositions introduites récemment dans le règlement de police par le Conseil général.

UN POTENTIEL À EXPLOITER

L'étude sur l'origine des déplacements de personnes et leur destination prouve que la ville de Neuchâtel détient un potentiel d'attraction qu'elle n'exploite pas. Il lui faut donc combler ce handicap en attirant plus de gens de l'extérieur, précisément en se donnant un visage plus avenant.

On a donc décidé de lui inventer un nouvel espace urbain qui devra être fait surtout d'animation, de choix dans les magasins, de service à la clientèle accru, de portes largement ouvertes en été.

La ville sera fleurie, sonorisée, bref agréable à vivre tous les jours de la semaine et en toute saison. Des quartiers, des rues s'affirmeront, se donneront une personnalité nouvelle. Le cœur de la cité battra d'un rythme qu'on ne lui connaissait que durant la Quinzaine ou le vendredi de la Fête des vendanges.

FAIRE DES MAGASINS DES ENDROITS OUVERTS

Le président du CID-Neuchâtel, M. Eric Kropf, y croit fermement, lui aussi, à cette zone piétonne dont il faudra encore dessiner l'image de marque et lui donner un nom ainsi, pourquoi pas, qu'un indicatif musical, et nourrir la presse d'informations régulières. Editer aussi un guide de la zone avec la mention des magasins, entourer cette zone d'une signalisation à l'usage des automobilistes, la doter d'un mobilier ad hoc (bancs, éclairage, décoration florale).

– Mais, dit M. Kropf, il y a une foule de détails à régler, de problèmes à résoudre pour que l'entrée en scène de cette zone soit d'emblée un succès: animation plutôt modérée, ordonnée, organisée par quartiers, par rues, mais permanente ou presque, avec de temps en temps des concerts de jazz ou de musique de chambre, de théâtre sur la rue, des aubades de fanfares, la vente sur la voie publique, les promotions périodiques, etc.

À NOTER ENCORE

Il faudra aussi prévoir une garderie d'enfants, ainsi qu'un local destiné aux personnes âgées ou malades, une sorte de salle d'attente rendue accueillante, un bureau d'information où tous les renseignements seraient centralisés, par exemple place Coquillon, un guide touristique pour les visiteurs.

Enfin et surtout, fait encore remarquer le président du CID, cette action revigorante pour le centre de la ville doit se placer sous le signe d'un choix très vaste de produits et marchandises, d'un accueil souriant et généralisé.

En bref, la zone piétonne est une belle chose. Le changement d'esprit de ceux qui en auront la responsabilité, en est une autre!

Le moment sera venu de faire de tous les magasins des lieux vraiment ouverts où l'on ait du plaisir à entrer... G. Mt

Télévision par câbles à Hauterive

Au législatif de dire si c'est la commune qui devra installer le réseau

De notre correspondante:

La séance extraordinaire du législatif d'Hauterive prévue le 24 janvier prochain aura une importance toute particulière puisqu'elle traitera en priorité de la création d'un téléréseau pour la distribution par câbles des programmes de radio et de télévision. Le Conseil général devra décider si c'est la commune qui installera ce téléréseau, préservant ainsi son autonomie communale, ou si Video 2000 sera choisi. Au cas où le téléréseau serait installé par la commune, la plus grande partie des travaux serait réalisée en 1979. Le crédit demandé est de 850.000 fr. et il sera entièrement financé par les abonnés selon le principe du prix coûtant.

A l'ordre du jour figurent encore deux demandes de crédits: 16.000 fr. pour la mise en service d'un nouveau dispositif de traitement de l'eau au bassin de natation et 15.000 fr. pour un système d'alarme et d'évacuation au centre scolaire. Une demande de naturalisation sera également présentée au Conseil général ainsi que le rapport de la commission pour l'étude d'une salle de spectacles. On rappellera que les séances du Conseil général sont publiques et chacun peut y assister.

CORTAILLOD

A l'Union instrumentale

(c) Les membes de la fanfare « Union instrumentale » de Cortaillod ont tenu dernièrement leur assemblée générale sous la présidence de M. Walter Rothenbuhler. Ce dernier ayant fait savoir qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat, l'assemblée a acclamé un nouveau président en la personne de M. Claude Gentizon. Le comité sera en outre composé de MM. Claude Graf, vice-président; Philippe Ducommun, secrétaire; Dominique Devaud, secrétaire des procès-verbaux; Eric Schreyer, trésorier; Jean-Claude Perriard et Luigi Foresti, responsables du matériel. La commission musicale sera présidée par M. Maurice Farquet.

C'est avec de vifs regrets et de chaleureux remerciements que la société a dû prendre congé de son éminent directeur, M. Marcel Droz, de La Chaux-de-Fonds, qui lâche la baguette pour des raisons de santé. La fanfare a d'ores et déjà été reprise en main par un nouveau jeune directeur, M. Claude Surdez, de Neuchâtel. Les membres suivants ont été récompensés: MM. Georges Vouga pour 35 ans de service, Claude Graf, Jean-Claude Perriard et Eric Schreyer pour 25 ans de service et Mlle Ariane Graf, MM. Claude Graf et Philippe Ducommun pour leur assiduité. L'« Union instrumentale » prépare son grand concert annuel qui sera donné le 7 avril à la salle des spectacles de Boudry.

TOUR DE VILLE

La FOGA A VÉCU

• RÉUNIE le 13 janvier en assemblée générale, l'association de la Foire de la gastronomie (FOGA) a voté sa dissolution à l'unanimité.

Après avoir succédé au Comptoir de Neuchâtel et érigé ses tentes place du Port, la FOGA avait dû s'installer au Mail. Dès 1964, constatant que cet éloignement du centre s'opposait à son développement, elle renonça à toute activité tant qu'il lui serait impossible de s'installer à nouveau en ville. L'aménagement des Jeunes-Rives et la construction de Panespo suscitèrent de nouveaux espoirs mais les études variées menées à ce sujet durant plusieurs années n'amenèrent guère de solution positive.

En son temps, la FOGA joua un rôle important dans l'activité économique et le rayonnement de Neuchâtel. Aussi n'est-ce pas sans une certaine nostalgie mais dans un esprit réaliste que ceux qui furent ses artisans actifs prirent la décision que l'on sait.

De la neige qu'il faudrait enlever...

• VERS 7 h 50, une voiture conduite par Mme L.D. de Neuchâtel, circulait rue des Sablons en direction est. Peu avant l'immeuble No 16, lors d'un croisement avec un véhicule non identifié, le véhicule de Mme D. s'est légèrement déplacé sur la droite. Au cours de cette manœuvre, la voiture a mordu un tas de neige verglacée et la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté une voiture régulièrement stationnée au bord sud de la route. Dégâts.

Encore les chaussées verglacées!

• VERS 7 h, une voiture conduite par M. A. G., de Cressier, circulait rue des Fahys, en direction du centre de la ville. Peu avant l'intersection avec la rue du Rocher, le conducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui a glissé sur la chaussée verglacée, s'est mise en travers et a terminé sa course sur le trottoir gauche. Au cours de cette embardée, une collision s'est produite avec la voiture conduite par M. J. R., de Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Attention aux cambrioleurs!

Ils sévissent de jour et pourraient être trois jeunes gens

• DEPUIS le mois de décembre, des cambrioleurs sévissent à Neuchâtel et dans les environs. Ils visitent par effraction des appartements dans des immeubles locatifs de préférence. Ils sont à la recherche d'argent et de bijoux, et opèrent pendant la journée.

Les derniers cas signalés aux services de la police cantonale ont été perpétrés dans quatre appartements de l'immeuble 18 rue du Chasselas, à Neuchâtel, le 16 janvier, entre 10 et 11 heures.

Trois jeunes gens de 20 à 25 ans ont été aperçus. Ils sont de taille élancée (1 m 80 environ). Deux étaient vêtus de blousons; le troisième d'une veste genre « battledress » de l'armée américaine. Ce dernier avait une chevelure noire abondante et frisée.

Tous renseignements susceptibles d'aider la police dans ses recherches sont à communiquer à la police de sûreté à Neuchâtel (tél. (038) 24 24 24).

«Le neveu de Rameau» au Théâtre

Pour un peu s'assouplir les neurones...

• AVEC le neuvième spectacle de l'abonnement à la carte, les Galas Karsenty-Herbert ont sans doute, lundi soir, offert aux spectateurs neuchâtelois l'une des plus cérébrales soirées théâtrales de la saison. Au menu, en effet: les « lumières » du XVIIIe siècle, en l'occurrence Voltaire et surtout Diderot, mis en scène par Julien Bertheau.

On attendait « Le neveu de Rameau »: on eut tout d'abord droit à quarante minutes d'introduction au sujet, sous la forme d'un choix de textes de Diderot et de Voltaire. Extraits (du « Supplément au voyage de Bougainville », par exemple) remarquablement choisis – ils éclairent « Le neveu de Rameau », mais heureusement sans en répéter par avance le propos – tout aussi bien interprétés par Michel Bouquet et Teddy Bilis, mais enrobés d'une « sauce » peut-être moins convaincante.

ENFIN, APRÈS L'ENTRACTE...

Non pas tant, d'ailleurs, au niveau du principe: l'exercice de distanciation structurale qui consiste à présenter deux comédiens en répétition ne manque pas d'intérêt, même si l'artifice crée parfois une certaine gêne. En revanche, on regrettera qu'entre les textes d'auteur, on n'ait rien trouvé de mieux à placer que des formules toutes faites, au contenu souvent pertinent, certes, mais dont l'excessif brillant semble plutôt destiné à un salon littéraire qu'à une scène de théâtre.

Après l'entracte vient enfin le plat de résistance. On sait que « Le neveu de Rameau », écrit et remanié de 1761 à la mort de l'auteur, a suivi d'étonnantes pérégrinations jusqu'à ce que, en 1963, Pierre Fresnay et Jacques-Henri Duval – simplement en réduisant de moitié les trois heures de spectacle qu'aurait constituées la version originale – l'adaptent à la scène.

GRÂCE À MICHEL BOUQUET

A l'état de pièce de théâtre, « Le neveu de Rameau » non seulement conserve ses prodigieuses qualités d'intelligence, mais la vigueur de sa dialectique se trouve encore renforcée par le fait que, sous nos yeux, s'affrontent bien plus que deux conceptions de la vie: deux individus en chair et en os. Ce qui, d'ailleurs, n'interdit pas de voir dans le personnage cynique, débauché et terriblement lucide du neveu la face cachée de son philosophe d'interlocuteur...

N'empêche que, malgré l'efficacité du texte sur les plans intellectuel et parfois même comique, le nombre à la fois limité et constant de personnages, ainsi que la quasi-absence d'action rendent pour le moins ardue la tâche du metteur en scène et surtout des comédiens. Mais, comme il le fait toujours, Michel Bouquet a pénétré avec une rare profondeur toutes les nuances psychologiques et rythmiques de son rôle. Avec beaucoup de petits riens et quelques effets spectaculaires et contrastés, il campe un neveu aux états d'âme changeants, dont l'expression faussement ahurie ne rend que plus percutantes les répliques.

Avec de grands mouvements de bras et beaucoup de talent, Teddy Bilis, dans un registre toutefois plus limité que son compère, rend agaçant à souhait son personnage de raisonneur moralisant et – au début en tous cas – satisfait de lui-même. Mais on se demande, par moments, s'il ne fait pas la part trop belle au neveu, s'il ne devrait pas sortir un peu plus du rôle ingrat de faire-valoir.

Une belle soirée, tout de même, riche d'intelligentes interrogations.

J.-M. P.

Collision

• UNE voiture conduite par M. F. S., de Couvet, circulait hier vers 9 h 45 rue Coulon, en direction sud. A la hauteur du quai Robert-Comtesse, une collision s'est produite avec la voiture conduite par Mme C. E., de Cornaux, qui empruntait normalement le quai en direction est. Dégâts.

(III) Avec le président du Groupement des communes du Littoral

L'avenir dépendra de la relance économique dans le canton

Les communes du Littoral (GCL) aspirent à aller de l'avant. Elles sont disposées à consentir certains sacrifices, mais refusent de se faire « tondre » et surtout d'être encore mises devant le fait accompli (voir la « FAN » du 15 janvier). Aujourd'hui, nous nous pencherons sur l'avenir en compagnie de M. Gilles Attinger, président du Groupement des communes du Littoral neuchâtelois.

LE FARDEAU DE L'ENSEIGNEMENT

M. Attinger estime qu'il est anormal qu'un tiers du budget communal échappe entièrement à la responsabilité des exécutifs et des législatifs. L'enseignement coûte cher:

– Nous sommes pour la démocratisation de l'enseignement, mais pourquoi vouloir à tout prix former des « cerveaux » alors que l'on manque de main-d'œuvre qualifiée. Est-ce sage de former des intellectuels voués au chômage, des bacheliers qui refusent ensuite d'aller plus loin et se contentent d'un travail quelconque. Cela coûte cher à la collectivité. Il faudrait en prendre conscience à tous les échelons...

Notre interlocuteur constate que les petites communes, malgré une gestion prudente, sont loin d'être suffisamment riches pour prendre en charge certaines dépenses du chef-lieu:

– Que faire? Arrêter les investissements ou augmenter les recettes? La première solution est négative. le chef-lieu doit prendre ses responsabilités particulières...

LA QUESTION FISCALE

Les communes auraient intérêt à faire un effort fiscal pour bénéficier de plus importants subsisdes. Mais au détriment d'autres communes. Alors, ne conviendrait-il pas plutôt de se baser sur la solidarité et une répartition plus équitable des charges générales?

L'avenir? M. Attinger souhaite que les communes du Littoral participent à des charges nouvelles, utiles à la régionalisation: hôpitaux, terrains de sport des Jeunes-Rives, théâtre, relance économique par le biais de la création de nouvelles zones industrielles:

– C'est à partir de ces besoins qu'il faudra équiper un autre navire. Les communes doivent avoir leur mot à dire sur les études, la forme de société, le financement, l'exploitation...

VERS UNE FÉDÉRATION?

On parle beaucoup, mais jusqu'ici en vain, de la création d'une fédération ou d'une Union de communes neuchâteloises:

– Le plus important, c'est que le GCL donne l'exemple à suivre et incite d'autres régions à s'organiser au préalable, notamment au Val-de-Travers et dans le Haut car au Val-de-Ruz, cela marche déjà bien. Ces communes peuvent compter sur l'appui sans réserve du GCL dans le contexte d'un échange d'expériences, d'un dialogue permanent. Plus tard, on devra alors songer à mettre en place une fédération ou une union de toutes les communes neuchâteloises qui aurait une mission de coordination. Il ne faut pas brusquer les choses...

Notre interlocuteur conclut:

– Les communes membres du GCL doivent continuer à œuvrer dans un esprit de confiance. Les consultations avec les services de l'Etat doivent s'améliorer sans cesse. On souhaite une meilleure coordination entre les communes et le Grand conseil. L'heure est venue pour les communes neuchâteloises de participer à la relance économique en collaboration avec l'Etat et la Confédération. Enfin, mais il s'agit ici d'un vœu pieux, dans ce débat, il faudrait voir en premier lieu l'intérêt de la région avant celui des diverses parties...

(Recueilli par J. PINTO)

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La bibliothèque de Neuchâtel: pétition déposée

« Monsieur le rédacteur en chef,

Par ces quelques lignes, nous aimerions aviser les lecteurs de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » que l'affaire de la Bibliothèque de la Ville a suivi l'évolution suivante:

La pétition annoncée par notre précédente lettre publiée dans vos colonnes, vient d'être déposée auprès du Conseil communal. Aussi, les nombreux usagers de la salle de lecture signataires de la pétition – apprentis, travailleurs, élèves du Gymnase Numa-Droz, du Gymnase cantonal, de l'Ecole de commerce, étudiants de l'Université, nombreux professeurs de ces diverses institutions, ainsi que M. Eric Berthoud, ancien directeur de la Bibliothèque de la Ville – seront – ils très prochainement renseignés sur la position définitive de nos autorités dans cette affaire.

Q'une remarque nous soit permise quant au nombre des signataires: s'il est relativement réduit (environ 250), c'est que nous nous sommes volontairement limités aux seuls usagers effectifs de la salle de lecture, directement touchés par la réduction des horaires, alors que l'article 10 de la Constitution neuchâteloise nous aurait permis d'ouvrir la pétition à tous les habitants de Neuchâtel et des communes avoisinantes, usagers potentiels de ce service public.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Olivier DUBOIS,
Neuchâtel »

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté de droit et des sciences économiques

MISE AU CONCOURS

En raison de la retraite du professeur titulaire, le poste de

PROFESSEUR DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

est mis au concours.

Selon la personnalité et la disponibilité du candidat choisi, sa nomination se fera

- au titre de professeur extraordinaire (activités à temps partiel), ou
- au titre de professeur ordinaire (éventuellement de professeur-assistant) avec une activité à temps complet comprenant un ou deux autres enseignements, par exemple celui du droit européen.

Entrée en fonctions: 15 octobre 1979.
Traitement: légal.
Obligations: légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université ou au Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars 26, CH 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au Département de l'Instruction publique, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 28 février 1979.** 123852-Z

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté de droit et des sciences économiques

MISE AU CONCOURS

Ensuite de la retraite partielle du professeur titulaire, La Faculté de droit et des sciences économiques met au concours un poste de professeur ordinaire de

STATISTIQUE APPLIQUÉE AUX SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Les candidats, outre leur formation en statistique, doivent avoir de l'expérience dans l'application des techniques statistiques aux sciences humaines.
En plus de son enseignement spécialisé, le professeur sera également chargé d'assurer un enseignement de base en mathématique, en calcul des probabilités et en statistique mathématique.
Diplôme exigé: doctorat.
Cahier des charges: disponible au secrétariat de la Faculté.
Traitement: légal.
Obligations: légales.
Entrée en fonctions souhaitée: 15 octobre 1979.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université ou au Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars 26, CH 2000 Neuchâtel.
Selon l'expérience du candidat, la Faculté se réserve le droit de nommer un professeur-assistant.
Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au département de l'Instruction publique, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 28 février 1979.** 123729-Z

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets son ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures.
En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h.
La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 70 c. le mm, min 25 mm. Annonces locales 57 c. le mm, min. 25 mm. Offres d'emplois 73 c. le mm. Offres d'emplois locaux 60 c. le mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.40 le mm. Réclames Fr. 2.42 le mm (conditions spéciales pages 1, 3 et dernière). Mortuaires, naissances, remerciements Fr. 1.44 le mm. Petites annonces non commerciales 55 c. le mot, min. Fr. 5.50.

Abonnements FAN-L'EXPRESS

TARIF 1979

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
117.—	62.—	33.—	12.—

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Les ordres de changement d'adresse – durée 6 jours ouvrables minimum – doivent nous parvenir PAR ÉCRIT, cinq jours d'avance. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

SOUMISSION

Le Service des ponts et chaussées met en soumission les travaux de revêtements superficiels des routes cantonales (goudronnages), pour une période de 3 ans (campagnes de 1979, 1980 et 1981).
Les entreprises intéressées à ces travaux sont priées de s'inscrire, par écrit, auprès du Service des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au mercredi 24 janvier 1978 à 12 h.
Elles recevront ultérieurement les conditions et la série de prix régissant ces travaux.

Le Chef du Département
des Travaux publics
A. Brandt 123363-Z

Ville de la Chaux-de-Fonds

La Clinique dentaire scolaire met au concours un poste de

MÉDECIN-DENTISTE

Entrée en fonctions: à convenir.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Pour tous renseignements, prière de s'informer auprès du Dr C. RAOUF, directeur de la Clinique dentaire scolaire, rue de la Serre 14, à La Chaux-de-Fonds (tél. 23 51 22).

Les offres de service avec curriculum vitae devront parvenir jusqu'au 31 janvier 1979 à la Direction de l'Instruction publique, Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds.

124108-Z Direction de l'Instruction publique

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal.

IMMEUBLES

A vendre, à 10-15 minutes en auto de NEUCHÂTEL, vue panoramique sur le lac et les Alpes, à 20 minutes d'YVERDON,

TRÈS BELLE MAISON CAMPAGNARDE RUSTIQUE, 6 PIÈCES, TOUT CONFORT

salon-salle à manger d'env. 90 m² avec cheminée, 2 salles d'eau, construction récente, aménagée avec beaucoup de goût et des matériaux anciens.
SURFACE TOTALE: 900 m² env.

PRIX: Fr. 585.000.—.
Pour traiter Fr. 200.000.— à 250.000.—.

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY ESTAVAYER-LE-LAC, TEL. (037) 63 24 24. 124117-I

Devenez propriétaire à Colombier **avec Fr. 25.000.—** d'un

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 4½ pièces, sur 3 niveaux habitables, comprenant 3 chambres à coucher, salon, cuisine aménagée, 2 salles d'eau, garage, **piscine chauffée,** région tranquille, dans un cadre de verdure. Coût mensuel Fr. 717.— y compris charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 124130-I

A vendre à Bevaix

VILLA

de 6 ½ pièces, 3 garages, splendide situation, avec vue sur le lac, grand salon avec cheminée, 2 salles d'eau, construction très soignée.

Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 124131-I

A vendre région du Maley

FORÊT

de feuillu en lisière.

Adresser offres écrites à KY 121 au bureau du journal. 121640-

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

A LOUER

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 64

À LOUER

STUDIO ET APPARTEMENT 2 CHAMBRES, MEUBLÉS
Ch. des Liserons, 1er février et 1er avril 1979

STUDIO
Ch. de Bel-Air, immédiatement ou à convenir
Poudrières, immédiatement
Chavannes, immédiatement
Parcs, immédiatement
Roc, 31 mars 1979

2 CHAMBRES
Liserons, immédiatement

2½ CHAMBRES
Poudrières, immédatement

3 CHAMBRES
Parcs, immédiatement
Liserons, 31 mars 1979
Fahys, 31 mars 1979
Av. du 1er-mars, 31 mars 1979
Louis-d'Orléans, 24 juin 1979.

123570-G

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 64

A louer à BOUDRY
appartements de

1 chambre
tout confort, pour date à convenir. 123572-G

A louer à Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 pièces
au 3me étage, tout confort, cuisine agencée, tapis tendus, salle de bains, W.-C. séparés. Loyer mensuel Fr. 495.– charges comprises.

Fid. SCHENKER MANRAU S. A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 123603-G

A louer au centre de la ville pour fin mars

STUDIO NON MEUBLÉ

avec tout confort. Loyer Fr. 275.— charges comprises.

Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 123054-G

A louer à NEUCHÂTEL, quartier université, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 2 pièces
au 1er étage, tout confort. Loyer mensuel Fr. 385.– charges comprises.

Fid. SCHENKER MANRAU S. A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 123599-G

A louer **à BOUDRY** (Pré-Landry) immédiatement ou date à convenir

1 PIÈCE
cuisine, douche/W.-C. Loyer mensuel Fr. 248.—, charges comprises.

Gérance Bruno Muller Neuchâtel Tél. 24 42 40. 123684-G

BOUDRY
A louer pour date à convenir
3 PIÈCES
dès Fr. 295.—
+ charges.
Tél. (038) 42 41 36. 123055-G

A louer à **Cernier**

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
confort avec cuisine, salle de bains/W.-C., galetas, cave, jardin **Fr. 310.—** + 60.— de charges.

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
confort avec cuisine, salle de bains/W.-C., balcon, galetas, cave, jardin **Fr. 400.—** + 70.— de charges.

FIDUCIAIRE D. DESAULES
Bois-Noir 18
2053 CERNIER - Tél. 53 14 54. 123995-G

A louer à NEUCHÂTEL, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 2 pièces
Fr. 390.— /mois + charges,

appartement de 3 pièces
Fr. 495.— /mois + charges, tout confort, cuisine agencée, vue, ascenseur.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 123600-G

À LOUER
tout de suite ou pour date à convenir, dans petit immeuble très tranquille et ensoleillé de Boudry, grand appartement de

4½ PIÈCES
avec tout confort, y compris CHEMINÉE DE SALON.
Possibilité d'assumer petite conciergerie.

Pour tous renseignements: tél. 57 14 15. 123989-G

À LOUER
Rue de Beauregard 20, Neuchâtel

STUDIO
tout confort, cuisine agencée.
Loyer Fr. 305.—, charges comprises
Libre tout de suite ou à convenir.

Fidimmobil S.A.
St-Honoré 2, 2000 Neuchâtel
Tél. 24 03 63. 123874-G

A louer dans notre immeuble rue du Musée 9, Neuchâtel,

LOCAUX POUR BUREAUX OU DÉPÔTS
disponibles tout de suite ou pour date à convenir.

Renseignements et inscriptions:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Tél. 21 11 71. 123941-G

A louer pour date à convenir dans immeuble neuf avec ascenseur

studio agencé non meublé avec balcon
Fr. 290.—

3 pièces avec balcon
dès Fr. 460.—
charges non comprises.

Tél. (038) 24 53 18. 123052-G

A LOUER AU LANDERON
immédiatement ou date à convenir

1 pièce	Fr. 165.—
2 pièces	Fr. 306.—
3 pièces	dès Fr. 388.—
4 pièces	dès Fr. 514.—

charges non comprises.

Appartement tout confort, tapis tendus, cuisine agencée, antenne collective, 6 programmes, dont FR3.

Gérance Bruno Muller, Neuchâtel
Tél. 24 42 40. 123674 G

A louer à NEUCHÂTEL, tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble rénové,

appartement de 2 pièces
tout confort, cuisine agencée, bains/W.-C., plafonds boisés, vue, jardin;

appartement de 3 pièces
tout confort, cuisine agencée, bains/W.-C., balcon, vue, caves.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 123598-G

A louer à Neuchâtel, rue Bachelin 15,

appartement 2 pièces
cuisine agencée, dès le 1er avril 1979. Fr. 445.—, charges comprises;

studio
avec cuisine agencée.
Libre tout de suite. Fr. 330.—, charges comprises;

studio
cuisine agencée.
Libre dès 1er avril. Fr. 369.—, charges comprises.

Tél. 24 09 75. 114562-G

Charmettes 34-36-38
3 pièces, cuisine, bains, W.-C. dès Fr. 330.— + charges.
2 pièces, hall, cuisine, bains, W.-C. Fr. 385.— + charges.
Immeuble avec confort. Limite Neuchâtel-Peseux. Vue, soleil, dégagement. Quartier tranquille, bus proche.

Pour visiter: tél. (038) 31 68 02.
Gérances P. Stoudmann - Sogim S.A. rue du Maupas 2, Lausanne, tél. (021) 20 56 01. 123374-G

NEUCHÂTEL, ch. de Belleroche 5, à louer pour le 1er avril 1979

APPARTEMENT de 4½ pièces

4me étage, dernier étage, ascenseur
cuisine agencée,
bains/W.-C. séparés,
cave et galetas

loyer: Fr. 635.—, charges comprises.

Pour visiter: tél. (038) 24 18 92.

Gérance: (032) 22 50 24. 123913-G

À LOUER
tout de suite ou pour date à convenir, dans quartier très tranquille et ensoleillé de Cornaux appartements neufs de

2½, 3½ et 4½ PIÈCES

Possibilité d'assumer conciergerie.

Pour tous renseignements, tél. 57 14 15. 123990-G

A louer à MARIN

BEL APPARTEMENT
de 3½ pièces, cave, loggia, ascenseur, box ou place de parc, pour le 1er avril 1979.

Tél. 33 17 15. 123074-G

A louer à Peseux, au bord de la route cantonale,

local de 200 m² avec grandes vitrines
convenant pour exposition, magasin de vente ou atelier.
Eventuellement plus local de 70 m², à l'usage de dépôt.

S'adresser à Von Arx S.A. Peseux.
Tél. (038) 31 29 35. 124147-G

A louer à Peseux, immédiatement, ou pour date à convenir,

STUDIO
cuisinette agencée, salle de bains avec W.-C., tapis tendus, Fr. 230.— + charges.

Tél. 31 68 02, 24 59 59. 124132 G

Office des faillites de Boudry

Enchères publiques d'immeuble

Villa familiale à Peseux

Le jeudi 8 février 1979, à 15 heures, à l'Hôtel des XIII-Cantons, Grand-Rue 27, à Peseux, l'office soussigné, agissant par délégation de l'office des faillites de Zurich, procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné dépendant de la succession répudiée de Jean-Claude Genzoni, de son vivant domicilié à Zollikerberg/ZH, savoir:

CADASTRE DE PESEUX

Article 2789, plan fol. 25,
N° 159: AUX PRISES DU HAUT, habitation 109 m²
160: » » » » , jardin, verger 670 m²
164: » » » » , place 25 m²

Le bâtiment sis sur l'article 2789, situé à Peseux, chemin des Prises 3, est une villa familiale de 5 pièces, de deux niveaux habitables. Niveau inférieur: entrée avec vestiaire, une vaste pièce de séjour avec cheminée, une cuisine aménagée, un W.-C., local de chauffage, buanderie et cave. Niveau supérieur: un hall, 4 chambres, salle de bains et W.-C. séparés. Chauffage au gaz avec réserve d'eau chaude. Construction de 1962.
Situation au nord de Peseux, à l'altitude de 620 m, à proximité de la lisière de la forêt, dans un quartier tranquille et résidentiel. Vue imprenable sur un magnifique panorama garantie par la position dominante.

Estimation cadastrale: (1972)	**Fr. 125.000.—**
Assurance incendie:	**Fr. 227.500.—**
Estimation officielle:	**Fr. 275.000.—**

Pour une désignation plus complète, on se réfère au registre foncier dont un extrait est déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'office soussigné dès le 24 janvier 1979.
La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.
L'immeuble pourra être visité le mercredi 24 janvier 1979 et le jeudi 1er février 1979, de 14 h à 16 heures.
Pour tous renseignements: Office des faillites, 2017 Boudry, tél. (038) 42 19 22.
Boudry, le 8 janvier 1979.
123731-I OFFICE DES FAILLITES Le préposé: Y. Bloesch

Gouttes-d'Or 17, 2000 Neuchâtel

1 studio
libre tout de suite: 305 fr.
1 studio
libre tout de suite: 323 fr.
charges comprises.

Téléphoner au 25 07 14. 120275-G

A LOUER À SAINT-AUBIN
Rafour 5
studio Fr. 210.—
charges comprises.
Libre tout de suite ou date à convenir.

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 124140-G

À LOUER
Vignolants 6 et 29 à 33, Neuchâtel

2½ pièces
rez, terrasse 60 m², Fr. 478.—
3½ pièces 3me Fr. 682.—
4½ pièces, attique
terrasse 50 m², Fr. 1195.—
ainsi qu'emplacements dans parking intérieur, à Fr. 60.—/mois tout compris.

Concierge: Mme Bertschy, Vignolants 29, tél. 25 38 29.

PATRIA 101 ANS
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.
Gérance: Lausanne, 1, av. Gare, tél. (021) 20 46 57. 124143-G

MAGASINS
à louer
à NEUCHÂTEL - Boine N° 22

- **Magasins 18 + 18 + 19 m²**
grandes vitrines 3 entrées + 30 m² locaux arrière
- **Magasin et entresol 43 + 38 m²**
communicants par escalier intérieur, pour commerces de

VENTE - EXPOSITION - REPRÉSENTATION...
loyers intéressants

Renseignements et plans:
SERVICE IMMOBILIER BÂLOISE
Pl. Pépinet 2 - Lausanne - Tél. (021) 22 29 16. 123448-G

A louer à BÔLE, dès le 31 mars 1979,

appartement de 3½ pièces
tout confort, cuisine non équipée, balcon, cave et galetas. Loyer mensuel Fr. 500.—, charges comprises.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 124111-G

A louer à HAUTERIVE, dès le 31 mars 1979,

appartement
de 2 pièces au 2me étage, tout confort, balcon, vue, cave. Loyer mensuel Fr. 260.— charges comprises.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 124109-G

A louer à NEUCHÂTEL, quartier tranquille près du centre,

appartement de 3 pièces,
tout confort, cuisine agencée, balcon, vue sur le lac.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 124110-G

Plein sud, au-dessus de Villars

124125-I

A 1550 m d'altitude
A 60 minutes de Lausanne
A 90 minutes de Genève

Multi Niaxa	4,5 kg	12.40	Pal Viande pour chien	780 g	2.20
Persil	4 kg	10.90	Delikat viande - poisson - volaille	4 repas	1.45
Omo	5 kg	13.40	Sable Pussy	5 kg	3.70
Comfort	4 kg	6.50	Graines d'oiseaux	1 kg	1.75

DISCOUNT 71 Rue du Seyon

Côtes du Ventoux 70 cl 3.40
Vin blanc de table litre 1.80
Pâtes Barilla à la semoule de blé 500 g —.65

124148 A

A LOUER

A louer à Neuchâtel, rue de la Côte, dès le 31 mars 1979:

studio
partiellement meublé, tout confort, coin cuisine agencé, Fr. 230.—/mois + charges;

appartement de 2 pièces
tout confort, cuisine agencée, terrasse, Fr. 350.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A.
av. Fornachon 29, Peseux,
tél. 31 31 57. 123601-G

À LOUER
Ch. des Epinettes 2, Colombier

appartement de 3 pièces
balcon tout confort,
quartier tranquille.
Prix: Fr. 445.—, charges comprises.
Libre dès le 1er avril 1979.

Pour traiter: **FIDIMMOBIL S.A.**
St-Honoré 2, 2000 Neuchâtel
Tél. 24 03 63. 123873-G

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 64

A louer à CRESSIER
appartements de
2 à 3½ CHAMBRES
tout confort, pour date à convenir.
123573-G

A louer à Neuchâtel immédiatement ou date à convenir (Trois-Portes)

studio non meublé Fr. 298.–

appartement avec confort, charges comprises.

Gérance Bruno Muller, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40. 123766-G

A louer
à Neuchâtel, dès
le 31 mars 1979,
GRAND STUDIO
au 4me étage, tout confort, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, tapis tendus, poutres apparentes, Fr. 330.–/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S. A.,
av. Fornachon 29, Peseux,
tél. 31 31 57. 123602-G

A louer
à Colombier
(Ch. de Notre-Dame)
dès le 1er avril 1979

appartement de 3 pièces
Fr. 450.—
1 place de stationnement Fr. 15.—

appartement
avec confort,
charges comprises.

Gérance
Bruno Muller,
Neuchâtel.
Tél. 24 42 40. 123765-G

A louer
à COLOMBIER, tout de suite ou pour date à convenir,
appartement de 3 pièces
tout confort, balcon, salle de bains, W.-C. séparés, cave, place de parc.

Fid. SCHENKER MANRAU S. A.,
av. Fornachon 29, Peseux,
tél. 31 31 57. 123606-G

EUTDE WAVRE,
notaires,
tél. 25 10 64.

A louer, immédiatement ou pour date à convenir
rue du Seyon
STUDIOS
chauffés (pas de salle de bains), éventuellement comme bureaux. Loyers mensuels Fr. 190.— et 200.—, charges comprises.
123569-G

A louer
pour fin mars
à la rue de la Dîme
2 PIÈCES
Fr. 225.—
+ charges.
Etude Ribaux
& von Kessel,
avocats et notaires,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.
123056-G

ETUDE WAVRE,
notaires
Tél. 25 10 64

A louer, immédiatement ou pour date à convenir

à Serrières, appartement de 2½ chambres

Loyer mensuel
Fr. 350.—, charges comprises. 123571-G

A louer à Hauterive,
dès le
31 janvier 1979,

appartement de 3 pièces
au 3me étage, tout confort, balcon, vue sur le lac. Loyer mensuel Fr. 380.– charges comprises.

Fid. SCHENKER MANRAU S. A.,
av. Fornachon 29, Peseux,
tél. 31 31 57. 123604-G

LE LANDERON
A louer tout de suite ou pour date à convenir un
appartement de 3½ pièces
et un
appartement de 4½ pièces
à Fr. 498.— 592.—
charges comprises.

Renseignements par:
Tél. (031) 22 02 55.
123375-G

A louer
à CORTAILLOD,
tout de suite ou pour date à convenir,
1 appartement de 3 pièces
au 1er étage, tout confort, balcon, cave. Loyer mensuel Fr. 425.– charges comprises.
Fid. SCHENKER MANRAU S. A.,
av. Fornachon 29, Peseux,
tél. 31 31 57. 123605-G

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

DEMANDES À LOUER

Demandons à louer au centre ville

magasin
ou local 40 à 60 m².

Adresser offres écrites à DP 114 au bureau du journal. 124324-H

Couple avec enfants cherche à louer, pour juin,

appartement ou villa 5-6 pièces
dégagement souhaité.
Région Peseux - La Béroche.

Adresser offres écrites à AI 68 au bureau du journal. 121439-H

Je cherche

appartement
de 3 ou 4 pièces à louer dans maison ancienne, mi-confort avec balcon ou jardin à disposition, entre Saint-Blaise et Le Landeron à partir du 24 mars.

Adresser offres écrites à HV 118 au bureau du journal. 121630-H

AVIS DIVERS

Antiquités-Brocante
Coq-d'Inde 8
NEUCHÂTEL
Permanence du lundi au samedi
M. Sandoz - Tél. 25 97 87.
120457-A

SOLDES

(Vente autorisée du 15 janvier au 3 février 1979)

Lave-linge	dès	498.–
Lave-vaisselle	dès	698.–
Cuisinières	dès	398.–
Frigos	dès	258.–
Congélateurs	dès	318.–

CRETEGNY + Cie
COMPTOIR MENAGER
Fbg du Lac 43
Neuchâtel
Tél. 25 69 21

Livraison Fr. 20.—
Garantie: 1 année
Service après-vente assuré.
123841-A

Nouveau cours d'aides médicales et de secrétaires médicales

Cours de préparation pour infirmières, aides-infirmières et laborantines.
L'école et le diplôme d'aide médicale sont reconnus par la Fédération des médecins suisses.

Prochaines rentrées:
23 avril 1979 + 15 octobre 1979
Rue du Collège 8, 2502 Bienne
Tél. (032) 23 58 48.

Ecole panorama BIENNE
123536-A

Plus de 200 centrales nucléaires

sont en activité dans le monde entier. Comme pour toute installation technique, des pannes n'y sont pas exclues. En revanche, il ne s'y est produit jusqu'à ce jour aucun accident mortel imputable à la radioactivité.
C'est ce que confirme l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ceux qui s'informent objectivement ne se laissent pas troubler par des nouvelles erronées et alarmistes, diffusées par les adversaires du nucléaire. Ils disent NON à l'initiative antinucléaire.

Association Suisse pour l'énergie atomique, case postale 2613, 3001 Berne.
124113-A

SUBITO

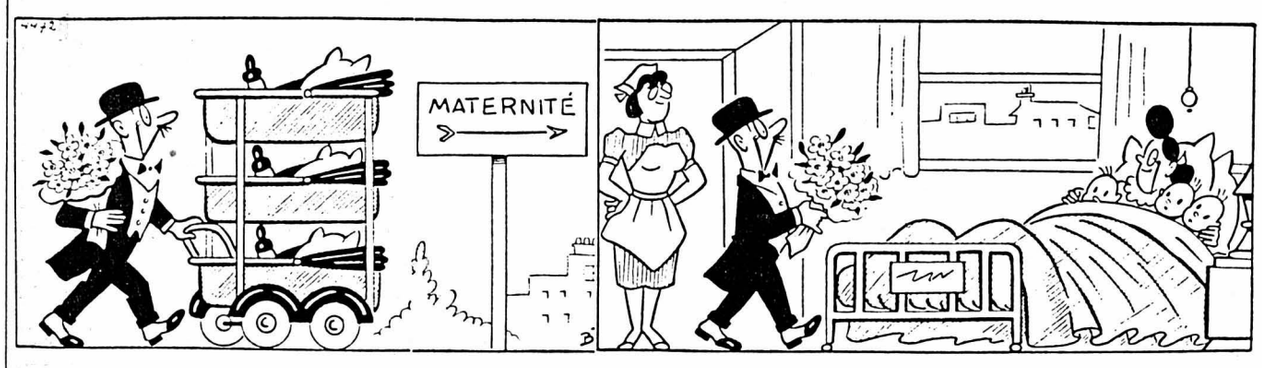

LA CITÉ LA CITÉ

POUR FAIRE PLACE À LA NOUVEAUTÉ
NOTRE RAYON
CONFECTION DAMES
SOLDE

ROBES MANCHES LONGUES, UNIES OU FANTAISIE

Valeur:	69.—	79.—	129.—	149.—	169.—
SOLDÉES:	**49.–**	**50.–**	**60.–**	**100.–**	**120.–**
Valeur jusqu'à			189.—	198.—	229.—
SOLDÉES:			**140.–**	**160.–**	**180.–**

ROBES MANCHES COURTES UNIES ET FANTAISIE

Valeur:	59.—	129.—	99.—	159.—
SOLDÉES:	**40.–**	**60.–**	**80.–**	**120.–**

ROBES LONGUES, MANCHES LONGUES, UNIES ET FANTAISIE

Valeur:	129.—	150.—	99.—	149.—	229.—
SOLDÉES:	**50.–**	**60.–**	**70.–**	**100.–**	**150.–**

coop La Cité

DE BONNES AFFAIRES DANS CHACUN DE NOS RAYONS
autorisation officielle du 15 janvier au 3 février
124151-A

LA CITÉ LA CITÉ

LE TRICOT/Finitions à la machine 66

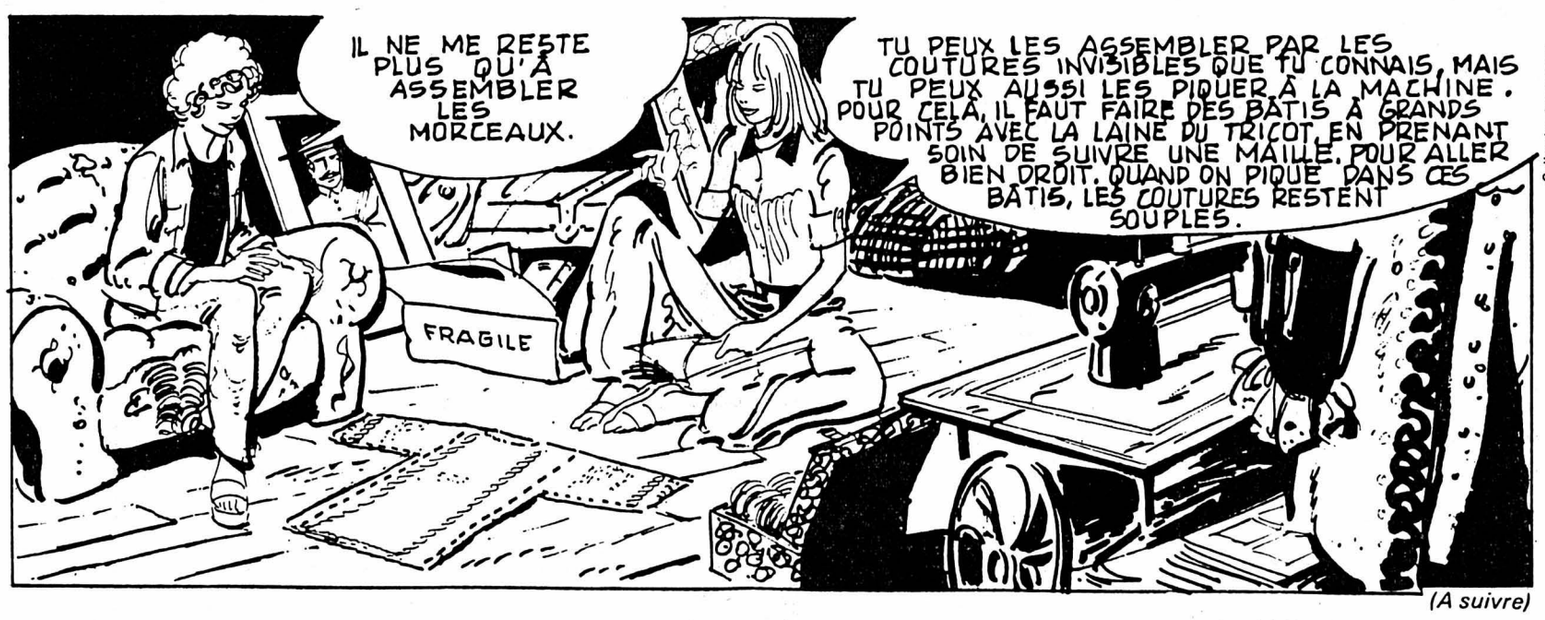

(A suivre)

Collection VIDI/© Chancerel 1977

CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. Carrard - Epancheurs 9 - Neuchâtel - Tél. (038) 25 20 25

112037-A

MOBIWELL s.àr.l.
Parcs 42 - Neuchâtel
LOCATION et vente DE MEUBLES DE BUREAU
Tél. 24 59 61
120332-A

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant – laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Rennie agit vite dans l'estomac

097574-A

LA CHAUX-DE-FONDS

Des archives télévisées pour le canton

Laisser une image vivante de notre temps

Imaginons les trois Suisses prêtant le serment solennel et, en arrière-plan, une caméra filmant l'événement. Qu'il serait intéressant et émouvant, aujourd'hui, de revoir ces scènes qui ont marqué à jamais l'histoire de notre pays. Mais, sans aller aussi loin, n'est-il pas judicieux de prévoir, à l'intention des générations futures, des reflets d'actualité du canton.

Les gens et les faits ne manquent pas. Le vigneron, le paysan-montagnard, l'artiste local, l'homme politique composent le visage de ce Pays de Neuchâtel en l'an 1979. Ils sont humbles ou célèbres, on les côtoie quotidiennement, on suit leur carrière sur le petit écran. Tous, ils font partie du terroir, à un titre ou à un autre.

Mais dans vingt ans, dans un siècle, qu'auront-ils laissé ? Des souvenirs, quelques photos, des mémoires parfois, un nom peut-être.

Viendra alors le temps des historiens, des patientes recherches, des suppositions, comme ce fut le cas jusqu'à ce jour.

Le Conseil d'Etat en a décidé autrement en approuvant la constitution d'un fonds dénommé « Archives pour demain » qui produira des bandes télévisées, afin de permettre à nos descendants de mieux comprendre et de mieux étudier les faits contemporains.

Le Conseil d'Etat a innové. C'est une « première » dans le genre et l'événement lui a donné raison dans l'un des sujets traités, la présentation du sculpteur Léon Perrin, décédé peu de temps après le tournage.

Hier après-midi, au gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, M. François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique, recevait la presse afin d'établir un premier bilan des travaux achevés.

Rappelons tout d'abord qu'une commission avait été chargée, il y a un peu plus de dix-huit mois, du choix des sujets et de la réalisation des productions. Cette commission est composée de M. Claude Montandon, président, imprimeur à Fleurier, de MM. Jean Courvoisier, archiviste de l'Etat, René Jeanneret, chargé de mission au département de l'instruction publique, Jacques-André Steudler, maître au collège régional de Fleurier, Edgar Tripet, directeur du gymnase de la Métropole horlogère, et Jean-Philippe Vuilleumier, chef du service de l'enseignement secondaire.

Comme l'expliqua M. François Jeanneret, il s'agit d'une réalisation exemplaire et unique, très neuchâteloise par son style d'avant-garde. Ces bandes télévisées non seulement deviendront des archives, mais seront à la disposition d'Offices de tourisme, de partis politiques, de groupes culturels, le procédé même empêchant une diffusion vers un plus large auditoire.

— J'ai toujours regretté, et je ne suis pas le seul, a dit en substance M. Jeanneret, que des personnages typiques hésitent trop à coucher sur papier leurs mémoires, tel M. Arnold Bolle, un grand Chaux-de-Fonnier, qui est mort avant d'avoir eu le temps de réunir ses souvenirs.

M. René Jeanneret, chargé de mission au DIP, un spécialiste des moyens audio-visuels, émit alors l'idée de conserver la voix et l'image des personnalités marquantes de la vie cantonale. De fil en aiguille, on en arriva à la constitution de ce fonds « Archives pour demain », sanctionné par un arrêté du Conseil d'Etat qui précise que seront retenus des sujets généraux, concernant la vie sociale ou culturelle du canton, ou des relations, par des particuliers, de faits significatifs pour l'histoire du canton ou du pays.

A la commission, on confia l'importante mission d'observer une stricte neutralité dans ses travaux et de s'intéresser aux divers courants d'idées, activités ou régions du canton. Le service de l'enseignement secondaire fut chargé de la réalisation des documents télévisés. Un exemplaire de chaque bande est ou sera placé sous la garde des archives de l'Etat.

Comme tout document officiel, ces films ne pourront être présentés publiquement que s'il n'en résulte pas de préjudice pour des intérêts généraux ou privés. Il en ira de même pour une personnalité interviewée et qui estime que le sujet ne peut être étalé au grand jour avant plusieurs années (prenons l'exemple d'un ancien conseiller fédéral lié par le secret). C'est dire qu'il ne s'agit pas d'un amusement pour cinéaste amateur, mais d'une affaire sérieuse offrant toutes les garanties.

Pour ces réalisations, la commission a disposé des installations et du personnel technique du gymnase de La Chaux-de-Fonds.

Le président de la commission, M. Montandon, a souligné à son tour la passionnante aventure que recèle ce terrain nouveau : choix, sujets, moyens, coûts, etc... Chaque film a une durée moyenne d'une heure et coûte environ 3000 francs.

La première série est prête. Elle est consacrée à Edgar Primault, ancien colonel divisionnaire et chef d'armée de l'aviation, interrogé par M. René Jeanneret, à Léon Perrin, sculpteur, présenté par Jacques Cornu, à Max Petitpierre, ancien conseiller fédéral et chef du département politique, interviewé par M. Carlos Grosjean, et enfin à un couple plus que nonagénaire évoquant en compagnie de M. Steudler, une tranche de vie d'une ancienne famille du Haut-Jura.

DE NOMBREUX PROJETS

Une autre bande est achevée. Elle présente M. Pierre Bovey.

En projet : un officier polonais qui fut interné dans la région pendant la Dernière guerre, le géologue de renommée internationale M. Wegman, l'ancien conseiller fédéral Pierre Graber, qui sera cette semaine au gymnase pour les essais, un pêcheur du lac, M. Arm, des ouvrages sur les travaux des champs aujourd'hui, sur la vie scolaire, les transports publics, la mode vestimentaire, des personnalités comme Jacques Cornu, André Tissot, les musiciens Faller et Pantillon, Denis de Rougemont, Archibald Quartier, Jean Gabus, etc...

On espère tenir la cadence de quatre films par an, ce qui peut paraître peu, mais correspond au budget et au personnel disponibles.

Tournées directement en video, ces « archives pour demain » offrent rigueur et sérieux. Ce sont des ouvrages que l'on viendra consulter, ce qui explique peut-être parfois leur manque de vivacité. Mais les extraits que nous avons vus hier démontrent le bien-fondé de cette initiative. A époque moderne, archives modernes. La bibliothèque de demain, qui sait comment elle sera faite ? Le canton a eu le mérite d'aller de l'avant.

Ph. N.

Une image du film consacré au sculpteur Léon Perrin (à droite), ici en compagnie de M. Jacques Cornu. (Avipress-Jeannin)

Cycle de conférences au Club 44

L'avant-projet d'une nouvelle Constitution fédérale

De notre correspondant :

Comme les années passées, la faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel organise un cycle de conférences publiques, qui cette fois sera consacré à l'avant-projet d'une nouvelle Constitution fédérale. Ces quatre exposés seront donnés à La Chaux-de-Fonds, dans les locaux du Club 44. L'aspect juridique ne sera pas le seul à être traité. En effet, à côté de MM. Aubert, Bois et Knoepfler, juristes, nous trouvons un politologue, M. Weibel, et deux économistes MM. Erbe et Juvet.

Titre général : « Une nouvelle Constitution fédérale ? Pourquoi ? Pour qui ? »

Le jeudi 15 février, M. Jean-François Aubert, professeur de droit constitutionnel, présentera la genèse et le profil de l'avant-projet. Le mardi 20 février, M. Ernest Weibel, professeur de science politique, parlera du « Conseil fédéral : « Stabilité et changement au sein de l'exécutif ». Pour le mardi 27 février, nous aurons MM. Philippe Bois et François Knoepfler, professeurs de droit public et de droit privé, qui évoqueront les droits fondamentaux et le régime social.

Enfin, le jeudi 8 mars, MM. René Erbe et Jean-Louis Juvet, professeurs d'économie politique et d'économie internationale, traiteront de : « Le rôle économique de la Confédération : vers un plus grand interventionnisme ? ».

Une discussion sera ouverte à l'issue de chaque conférence.

Avec les juniors du Hockey-club

(c) Voici les derniers résultats enregistrés par les équipes juniors du Hockey-club La Chaux-de-Fonds : élites : Dubendorf - HCC 3-4 ; inters : Lausanne Star - HCC 3-21 ; novices A : Rotblau Berne - HCC 6-7 ; novices B : Le Locle - HCC 3-3 ; HCC - Serrières 4-1 ; minis A : HCC - minis B 10-0 ; minis B : HCC - Le Locle 16-1.

Les prochains matches à la patinoire des Mélèzes auront lieu ce soir mercredi (inters - Yverdon) et dimanche à 12 h 15 (novices A - Bienne).

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 15 h et 20 h 30, **Les dents de la mer N° 2.**

Eden : 15 h et 20 h 30, **Mort sur le Nil** (12 ans) ; 18 h 30, **Jeux intimes** (20 ans).

Plaza : 20 h 30, **Le commando du sergent Blynn.**

Scala : 20 h 45, **L'invasion des araignées géantes** (16 ans).

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 11, rue Neuve, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 heures.

Le Scotch : 21 h 30 - 4 heures.

La Boule d'Or : 21 h 30 - 4 heures.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 heures.

Le Domino : 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).

Musée international d'horlogerie : L'homme et le temps.

Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.

Musée des beaux-arts : Ung-No-Lee, peintre coréen de Paris.

Galerie du Club 44 : Philippe Wyser, dessins : écritures.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office : Philippin, 27, rue Daniel-JeanRichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

A propos de la dentelle neuchâteloise

(c) La dentelle a beaucoup d'adeptes en pays neuchâtelois, comme nous l'avions écrit dans notre dernière édition. Il est intéressant de souligner qu'il existe à Neuchâtel une école, dirigée par Mme Bernasconi, école ouverte il y a près de trois ans déjà et qui compte une septantaine d'élèves s'intéressant à la dentelle au fuseau, voire au macramé d'art. Une jeune femme qui en est sortie est devenue professeur de dentelle à Lausanne. Une seconde enseignera prochainement à Berne. Quant à Mme Bernasconi, elle donnera sous peu des cours à Moutier, dans le cadre du perfectionnement du corps enseignant. La photo que nous avons publiée hier illustre d'ailleurs l'un des travaux réalisés par Mme Bernasconi. C'est dire que cette industrie domestique, qui occupa à son apogée une place prépondérante dans l'économie cantonale, conserve ses fidèles et perpétue une longue tradition de qualité et de doigté. A voir au Musée paysan des Eplatures.

Inondation à Union Carbide

(c) Les premiers secours de La Chaux-de-Fonds ont dû intervenir hier, peu avant midi, à l'usine Union Carbide, pour une inondation dans les sous-sols. Une conduite ayant sauté à l'entrée de l'immeuble, le corridor et le local des filtres des eaux usées avaient été envahis par l'eau. Grâce à l'intervention rapide des hommes des premiers secours, le local servant de station transformatrice a pu être protégé.

LES PLANCHETTES

Perte de maîtrise

Hier vers 12 h 25, M. P.-A. J., domicilié aux Planchettes, circulait sur la route communale reliant la route cantonale La Chaux-de-Fonds - Les Planchettes, au lieu-dit « Le Dazenet ». A un certain moment, P.-A. J. a perdu la maîtrise de sa voiture qui est venue heurter celle de M. C. B., domicilié à La Chaux-de-Fonds, lequel arrivait en sens inverse. Dégâts.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

New-York a gagné 5% depuis le début de 1979

Une poussée vigoureuse et soutenue de la Bourse de Wall Street a fait progresser l'indice Dow Jones des actions industrielles de quarante-trois points en deux semaines exactement. Les principales raisons de cet optimisme sont diverses : le bon comportement du dollar sur le marché des devises incite à un regain de confiance de la part des épargnants étrangers dans les investissements aux Etats-Unis ; le nouvel interventionnisme du président Carter qui se manifeste par le lancement d'un emprunt de deux milliards de francs ; enfin, les résultats encourageants publiés par plusieurs entreprises concernant l'évolution de leurs affaires au cours du dernier trimestre de 1978 sont autant de justes motifs à la hausse générale de la cote. Lundi, Du Pont de Nemours a connu une majoration boursière de plus de dix dollars après l'annonce de l'augmentation de son bénéfice trimestriel qui atteint 4.50 dollars, contre 2.42 pour la période correspondante de 1977. IBM s'avance aussi vivement, entraînant nombre de valeurs.

EN SUISSE, la troisième semaine de 1979 a commencé sous l'influence de prises de bénéfices qui ont été aisément absorbées par nos marchés toujours abondamment liquides. Les bancaires sont à peine plus discutées que le reste de la cote ; parmi ces dernières, CS porteur et BPS s'allègent chacune de cinq écus. Nestlé port. s'inscrit aussi parmi les reculs les plus importants (— 55). Le dynamisme de nos places boursières est attesté par la poursuite des avances de nombres de valeurs et notamment de Sulzer port. Winterthour ass. Sandoz et Ciba-Geigy qui progressent à leurs diverses sortes de titres.

A Neuchâtel, Gardy se traite à 72, Dubied à 90 (+ 10) et Interfood nom. à 790 (+ 25). L'action de Cortaillod a encore gagné cinquante francs à Zurich pour s'arrêter à 1850.

L'OR REMONTE À 12.000 FRANCS LE KILO ET LE DOLLAR S'EFFRITE

Là aussi, une réaction technique édulcore les mouvements trop vifs du début de janvier ; il est sain de consolider des positions avant qu'elles ne soient trop vulnérables. Le métal jaune est aussi à la hausse contre le dollar. Les diverses devises sous rubrique subissent de légères rectifications de cours vers le bas et, parmi celles-ci, le dollar s'inscrit en tête du recul.

PARIS a vécu deux bonnes séances sous l'impulsion des pétroles, de la chimie et des grands magasins.

MILAN opère quelques mouvements restreints vers le haut dans une séance léthargique.

LONDRES ne s'occupe pas de la grève des transports et solde sa journée sur un ton légèrement optimiste.

FRANCFORT se cantonne dans des limites étroites. *E. D. B.*

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	15 janvier	16 janvier
Banque nationale	670.— d	670.— d
Crédit foncier neuchât.	815.— d	815.— d
La Neuchâteloise ass. g.	500.— d	505.— d
Gardy	70.— d	72.—
Cortaillod	1800.— d	1800.— d
Cossonay	1510.— d	1500.— d
Chaux et ciments	490.— d	490.— d
Dubied	80.— d	80.— d
Dubied bon	70.— d	90.—
Ciment Portland	2700.— d	2700.— d
Interfood port.	3925.— d	3950.— d
Interfood nom.	760.— d	790.—
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	460.— d	460.— d
Hermès port.	400.— d	400.— d
Hermès nom.	140.— d	138.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1490.—	1495.—
Crédit foncier vaudois	1265.—	1265.—
Ateliers constr. Vevey	915.—	915.—
Editions Rencontre	885.— d	950.—
Innovation	420.—	418.—
Rinsoz & Ormond	505.—	500.—
La Suisse-Vie ass.	4500.— d	4500.—
Zyma	785.—	790.—

GENÈVE		
Grand-Passage	438.—	432.—
Charmilles port.	930.—	920.—
Physique port.	200.—	195.—
Physique nom.	130.—	125.— d
Astra	—.08 d	—.09
Monte-Edison	—.36	—.34 d
Olivetti priv.	2.35	2.25 d
Fin. Paris Bas	88.—	88.50
Schlumberger	169.50	169.50
Allumettes B	25.—	25.— d
Elektrolux B	43.25	42.— d
SKFB	24.25	24.50 d

BÂLE		
Pirelli Internat.	291.—	291.—
Bâloise-Holding port.	490.—	490.—
Bâloise-Holding bon	601.—	602.—
Ciba-Geigy port.	1195.—	1195.—
Ciba-Geigy nom.	675.—	677.—
Ciba-Geigy bon	940.—	950.—
Sandoz port.	4025.—	4000.—
Sandoz nom.	1945.—	1945.—
Sandoz bon	480.—	480.—
Hoffmann-L.R. cap.	77000.—	77000.—
Hoffmann-L.R. jce	72750.—	72500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	7250.—	7250.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	783.—	787.—
Swissair port.	808.—	808.—
UBS port.	3190.—	3190.—
UBS nom.	609.—	612.—
SBS port.	376.—	371.—
SBS nom.	298.—	299.—
SBS bon	324.—	323.—
Crédit suisse port.	2295.—	2270.—
Crédit suisse nom.	447.—	445.—
Bque hyp. com. port.	415.—	420.—
Bque hyp. com. nom.	410.—	410.—
Banque pop. suisse	2065.—	2040.—
Elektrowatt	1860.—	1860.—
Financière de presse	235.—	232.—
Holderbank port.	509.—	513.—
Holderbank nom.	475.— d	475.—
Inter-Pan port.	48.— d	48.— d
Inter-Pan bon	2.50 d	2.55 d
Landis & Gyr	1130.—	1130.—
Landis & Gyr bon	113.—	112.—
Motor Colombus	770.—	770.—
Italo-Suisse	219.—	221.—
Œrlikon-Buhrle port.	2575.—	2570.—
Œrlikon-Buhrle nom.	716.—	715.—
Réass. Zurich port.	4980.—	4950.—
Réass. Zurich nom.	3140.—	3130.—
Winterthour ass. port.	2390.—	2400.—
Winterthour ass. nom.	1655.—	1660.—
Winterthour ass. bon	1820.—	1810.—
Zurich ass. port.	11950.—	11875.—
Zurich ass. nom.	9725.—	9700.—
Brown Boveri port.	1700.—	1695.—
Saurer	1240.—	1235.—
Fischer	610.—	610.—
Jelmoli	1435.—	1435.—
Hero	2875.—	2850.—

Nestlé port.	3330.—	3275.—
Nestlé nom.	2385.—	2380.—
Roco port.	2350.—	2300.—
Alu Suisse port.	1205.—	1200.—
Alu Suisse nom.	540.—	535.—
Sulzer nom.	2750.—	2770.—
Sulzer bon	325.—	326.—
Von Roll	395.—	392.—

ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	59.75	60.—
Am. Metal Climax	83.50	83.50
Am. Tel & Tel.	105.—	105.—
Beatrice Foods	39.25	39.—
Burroughs	129.—	131.50
Canadian Pacific	36.75	36.—
Caterp. Tractor	103.—	103.— ex
Chrysler	16.75	17.50
Coca-Cola	77.—	77.25
Control Data	62.50	62.50
Corning Glass Works	97.—	98.50
CPC Int.	87.—	87.— o
Dow Chemical	45.—	46.25
Du Pont	224.—	240.50
Eastman Kodak	106.—	107.—
EXXON	83.75	84.—
Firestone	21.— d	20.50 d
Ford Motor Co	74.50	74.—
General Electric	84.50	84.50
General Foods	58.—	58.—
General Motors	95.50	96.—
General Tel. & Elec.	48.50	49.25
Goodyear	29.—	28.75
Honeywell	125.50	126.50
IBM	529.—	533.—
Int. Nickel	29.75	29.75
Int. Paper	66.—	67.—
Int. Tel. & Tel.	52.—	51.50
Kennecott	36.75	37.—
Litton	36.75	37.50
MMM	112.—	110.50
Mobil Oil	117.50	117.—
Monsanto	85.—	84.50
National Cash Register	112.—	116.50
National Distillers	33.—	32.75 d
Philip Morris	122.—	121.—
Phillips Petroleum	51.—	51.75
Procter & Gamble	149.50 ex	150.—
Sperry Rand	80.50	82.—
Texaco	42.—	42.—
Union Carbide	60.50	62.—
Uniroyal	10.—	10.50
US Steel	41.50	41.75
Warner-Lambert	42.—	43.—
Woolworth F.W.	34.—	34.75
Xerox	103.50	103.—
AKZO	27.50	27.—
Anglo Gold I	36.50	36.75
Anglo Americ. I	7.25	7.45
Machines Bull	23.25	23.—
Italo-Argentina	179.50	178.50
De Beers I	11.—	11.25
General Shopping	343.—	342.—
Imperial Chemical Ind.	12.—	12.— d
Péchiney-U.-K.	29.25	29.75
Philips	21.50	21.25
Royal Dutch	108.—	108.—
Sodec	10.25 d	10.25 d
Unilever	106.—	106.—
AEG	70.—	70.—
BASF	125.88	125.50
Degussa	233.—	232.50 d
Farben. Bayer	125.—	125.—
Hœchst. Farben.	123.—	124.—
Mannesmann	164.—	164.—
RWE	170.—	171.55
Siemens	255.—	255.50
Thyssen-Hütte	103.—	103.—
Volkswagen	230.—	234.50

FRANCFORT		
AEG	76.40	76.60
BASF	136.50	137.30
BMW	232.—	234.40
Daimler	322.50	326.—
Deutsche Bank	306.50	308.40
Dresdner Bank	242.90	242.—
Farben. Bayer	135.60	137.10
Hœchst. Farben.	134.70	136.50
Karstadt	334.50	335.—
Kaufhof	252.10	251.50
Mannesmann	178.—	179.—
Siemens	279.60	278.50
Volkswagen	252.50	255.20

MILAN	15 janvier	16 janvier
Assic. Generali	35110.—	34800.—
Fiat	2742.—	2745.—
Finsider	151.75	158.—
Italcementi	21870.—	22070.—
Olivetti ord.	955.—	960.—
Pirelli	1780.—	1780.—
Rinascente	55.25	55.75

AMSTERDAM		
Amrobank	77.30	77.40
AKZO	32.30	32.10
Amsterdam Rubber	63.—	63.10
Bols	72.80	72.70
Heineken	93.60	93.—
Hoogovens	35.—	34.40
KLM	125.—	123.—
Robeco	168.40	168.50

TOKYO		
Canon	515.—	532.—
Fuji Photo	738.—	725.—
Fujitsu	477.—	493.—
Hitachi	270.—	271.—
Honda	525.—	516.—
Kirin Brew	474.—	479.—
Komatsu	380.—	493.—
Matsushita E. Ind.	729.—	716.—
Sony	1760.—	1730.—
Sumi Bank	329.—	330.—
Takeda	553.—	543.—
Tokyo Marine	524.—	520.—
Toyota	891.—	885.—

PARIS		
Air liquide	414.—	416.—
Aquitaine	536.—	534.—
Carrefour	1998.—	1988.—
Cim. Lafarge	268.50	265.20
Fin. Paris Bas	223.90	224.—
Fr. des Pétroles	143.80	143.20
L'Oréal	794.—	790.—
Machines Bull	58.20	58.80
Michelin	1165.—	1149.—
Péchiney-U.-K.	73.10	74.—
Perrier	298.50	297.40
Peugeot	454.—	456.—
Rhône-Poulenc	121.50	120.—
Saint-Gobain	155.—	155.—

LONDRES		
Anglo American	2.12	2.20
Brit. & Am. Tobacco	2.80	2.86
Brit. Petroleum	9.10	9.14
De Beers	2.80	2.83
Electr. & Musical	1.40	1.41
Imperial Chemical Ind.	3.60	3.62
Imp. Tobacco	—.86	—.87
Rio Tinto	2.52	2.59
Shell Transp.	5.61	5.68

INDICES SUISSES		
SBS général	323.10	322.—
CS général	263.—	262.90
BNS rend. oblig.	3.12	3.11

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	30	29-5/8
Alumin. Americ.	49-5/8	48-1/2
Am. Smelting	15-5/8	15-1/4
Am. Tel & Tel.	62	61-3/8
Anaconda	24-3/8	23-3/8
Bœing	77-7/8	75-3/8
Bristol & Myers	38-1/4	37-1/2
Burroughs	78	74-1/2
Canadian Pacific	21-1/2	21-1/8
Caterp. Tractor	61-3/8	60-3/8
Chrysler	10-3/8	10-1/2
Coca-Cola	45-7/8	45-3/8
Colgate Palmolive	18-1/4	18-1/4
Control Data	37-1/4	35-3/8
CPC int.	51	51-1/8
Dow Chemical	27-1/4	26-3/4
Du Pont	142-1/2	138-1/2
Eastman Kodak	63-5/8	61-3/4
Ford Motors	43-5/8	43
General Electric	50	49-1/2
General Foods	34-3/4	34-7/8
General Motors	57	56-1/2
Gillette	26-1/4	25-7/8
Goodyear	17-1/4	17-1/4
Gulf Oil	23-7/8	23-7/8
IBM	315-1/2	309-5/8
Int. Nickel	17-5/8	17-1/4
Int. Paper	39-3/8	39
Int. Tel & Tel.	30-3/4	30-1/4
Kennecott	21-3/4	21-1/4
Litton	22-1/4	21-3/4
Merck	71-5/8	70-1/4
Monsanto	49-7/8	49
Minnesota Mining	65-5/8	64-1/2
Mobil Oil	69-1/2	69
Natial Cash	69-3/8	67-5/8
Panam	7-1/8	7
Penn Central	15-3/8	15-1/8
Philip Morris	71-7/8	69-3/4
Polaroïd	55-1/4	53-1/2
Procter Gamble	87-7/8	87-3/8
RCA	27-3/4	27-1/2
Royal Dutch	63-1/2	63-1/8
Std Oil Calf	46-1/2	45-7/8
EXXON	49-5/8	49-1/4
Texaco	24-1/2	24-1/4
TWA	19-1/2	18-1/2
Union Carbide	36-1/4	35-5/8
United Technologies	39-1/4	38-3/8
US Steel	24-5/8	24-1/2
Westingh. Elec.	18-5/8	17-7/8
Woolworth	20-7/8	20-5/8
Xerox	61	59-3/8

Indice Dow Jones

industrielles	848.67	835.09
chemins de fer	218.79	216.89
services publics	102.10	101.96
volume	27.600.000	30.340.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.25	3.55
USA (1 $)	1.65	1.75
Canada (1 $ can.)	1.38	1.48
Allemagne (100 DM)	89.75	92.75
Autriche (100 sch.)	12.25	12.65
Belgique (100 fr.)	5.55	5.85
Espagne (100 ptas)	2.20	2.50
France (100 fr.)	38.50	41.—
Danemark (100 cr. d.)	31.25	34.25
Hollande (100 fl.)	83.—	86.—
Italie (100 lit.)	—.19	—.21
Norvège (100 cr. n.)	31.75	34.75
Portugal (100 esc.)	3.—	4.—
Suède (100 cr. s.)	37.25	40.25

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	100.—	110.—
françaises (20 fr.)	95.—	105.—
anglaises (1 souv.)	105.—	115.—
anglaises (1 souv. nouv.)	94.—	104.—
américaines (20 $)	475.—	505.—
Lingots (1 kg)	11875.—	12025.—

Cours des devises du 16 janvier 1979

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.68	1.71
Angleterre	3.34	3.42
£ $	1.9875	1.9975
Allemagne	90.90	91.70
France étr.	39.40	40.20
Belgique	5.76	5.84
Hollande	84.30	85.10
Italie est.	—.1980	—.2060
Suède	38.50	39.30
Danemark	32.40	33.20
Norvège	33.—	33.80
Portugal	3.50	3.70
Espagne	2.38	2.46
Canada	1.41	1.44
Japon	—.8450	—.8700

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CONVENTION OR 17. 1. 1979

plage 12000 achat 11900
base argent 345

125e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

La taxe d'épuration telle qu'elle est envisagée à Couvet

De notre correspondant régional:

Nous avions, dans une précédente édition, fait part du projet de la commission d'assainissement des finances communales de Couvet, d'instituer une nouvelle taxe d'épuration des eaux usées, projet qui devra être soumis à l'examen du Conseil général.

Voici maintenant plus en détail les modalités prévues pour cette taxe qui devrait remplacer celle, provisoire, instituée depuis plusieurs années.

Une taxe de 60 c par m³ d'eau consommée (provenant du réseau communal) serait perçue. De même qu'une taxe annuelle de 1% sur la valeur cadastrale de tous les immeubles sis sur territoire communal, raccordés soit au réseau de distribution, soit aux égoûts.

Il est aussi prévu un forfait annuel de 120 fr. par ménage alimenté en eau, en tout ou partie, par une source privée. Ainsi qu'un forfait de 120 fr. pour les industries, commerces, magasins ou tout autre utilisateur occupant moins de 20 personnes alimentés en eau, en tout ou en partie, par une source privée, donnant droit à l'utilisation de quatre robinets ou raccordements supplémentaires. L'inventaire de ces installations devra être communiqué par l'utilisateur et un contrôle pourra être ordonné par les services industriels.

Auprès des industries, commerces ou autres utilisateurs occupant plus de 20 personnes alimentés en tout ou partie par une source privée, il serait perçu une taxe annuelle de 50 fr. par équivalent-habitant.

L'équivalent-habitant serait déterminé par le nombre de personnes employées dans l'entreprise au 1er janvier de chaque année, une unité de l'équivalent-habitant étant constituée par trois personnes employées dans l'entreprise sans distinction de qualification. Enfin, certains cas spéciaux seraient réglés par le Conseil communal.

G.D.

CARNET DU JOUR

Couvet, chapelle: 20 h 15, récital de piano E. Vercelli.
Fleurier, Collège régional: 20 h, Florence et la Toscane (UPN).
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.
Service du feu pour tout le Vallon: 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

Avec la joyeuse «Concorde» de Fleurier

De l'un de nos correspondants:

(r) Les 17 et 18 juin 1978, la société de chant «La Concorde», de Fleurier, avait eu l'insigne privilège de pouvoir participer à la fête des chanteurs de la Suisse centrale, à Einsiedeln. Le chœur d'hommes fleurisan, dirigé par M. Frédy Juvet, avait concouru en quatrième division et, avec un total de 53,5 points sur un maximum de 60, avait décroché une couronne de lauriers or, la seule attribuée à Einsiedeln dans cette catégorie.

«La Concorde» avait interprété devant le jury «Le loup et l'agneau», musique de Charles Gounod et texte de Jean de la Fontaine. Dernièrement, la critique des jurés suisses alémaniques lui est parvenue. En voici l'essentiel: «Le choix de la délicieuse fable de la Fontaine, embellie par la musique suggestive, pleine de finesse, de Ch.-Gounod, peut être considéré comme un signe particulièrement significatif pour le chœur de Fleurier. Les chanteurs sont bien en forme: ils prennent le départ un demi-ton plus haut, et ils se sentent parfaitement à l'aise! La déclamation est bonne. On a pu admirer les contrastes du dialogue entre les deux interlocuteurs, le loup et l'agneau, ce qui a apporté à l'exécution une incroyable vivacité. Très bonne diction, formation vocale très soignée. Des voix souples, bien entraînées et bien fusionnées. Tout cela a contribué à donner une excellente impression à cette exécution fort réussie. Bravo!»

C'est dire que, même outre-Sarine, on sait reconnaître les qualités de «La Concorde», une des meilleures sociétés de chant masculines du canton.

Le mercure est descendu jusqu'à — 33° au-dessus des Bayards

De notre correspondant:

Le Val-de-Travers grelotte. C'est désormais le grand frisson. Sortir de chez soi n'est plus une sinécure, mais plutôt une aventure. A Fleurier hier matin, le mercure indiquait - 20° et parfois même - 25°. A la gare RVT de Couvet, toute la journée, la température avoisinait les - 23, - 25°. Le fond de l'air est vraiment... frais.

- 33°

– Il a encore fait plus froid la nuit de lundi à mardi que durant celle de dimanche à lundi, nous dit le fromager des Jordans, sur Les Bayards, à 1040 m d'altitude, puisque hier, aux premières heures du matin, le thermomètre marquait... - 33°!

C'est, on en conviendra, une température sibérienne. Partout on a de la peine à chauffer les appartements et, dans certains magasins, avec le va-et-vient des portes, on grelotte.

Les routes sont assez glissantes, car, à une température aussi basse, il est inutile de répandre du sel sur la chaussée, il ne fait plus aucun effet...

Dans le fond du Vallon, à certaines heures se forment des bancs de brouillard. Surtout entre Môtiers et Boveresse, et entre Môtiers et Couvet.

Par moment, la visibilité est à peu près nulle sur la route internationale Neuchâtel-Pontarlier et, sur quelques centaines de mètres, les automobilistes doivent circuler avec les phares allumés!

Du reste, dimanche, le chef-lieu du Vallon était complètement plongé dans le brouillard pendant un moment. Mais, avec le soleil au-dessus de la nappe opaque, le paysage était féerique.

ROUTE FERMÉE

Comme tous les hivers, la route qui mène du Couvent, au-dessus de Couvet, à Mauborget, par la Combaz, est fermée à la circulation sur l'ordre des autorités vaudoises. Comme toujours, il faudra attendre Pâques pour emprunter à nouveau cette voie.

Aux Ruillères, sur Couvet, on nous dit aussi combien le froid est vif. Mais il n'y a pas plus de quarante à cinquante centimètres de neige. Et, comme les chemins sont bons, les liaisons avec le bas du Vallon s'effectuent normalement.

Nous avions signalé dans notre dernière édition que l'on avait aperçu des mouettes dans le ciel du Vallon. On nous signale encore qu'il y a plusieurs hérons qui se trouvent dans la vieille Areuse, entre Fleurier et Môtiers.

Sans compter le cygne qui vient assez régulièrement à Couvet, dans la rivière, surtout entre le Crêt-de-l'Eau et la gare RVT, et qui doit déserter pour quelque temps la région du lac des Taillères. A moins qu'il ne vienne de plus loin encore...

Lundi et mardi, vers midi, la température restait à - 10°, - 12° dans le fond du Val-de-Travers. Il faut dire que ces jours tout le monde est «gelé». Cette vague de froid est survenue avec une soudaineté que personne n'attendait, comme du reste tous les changements de temps depuis la mi-novembre. Cela survient sans jamais prévenir...

Le premier-né, un Bayardin

(sp) Le premier-né au Vallon a vu le jour mardi 16 janvier à 1 h 55, à la maternité de Couvet. Il s'appelle Samuel Chédel et ses parents habitent la commune des Bayards, où ils sont agriculteurs.

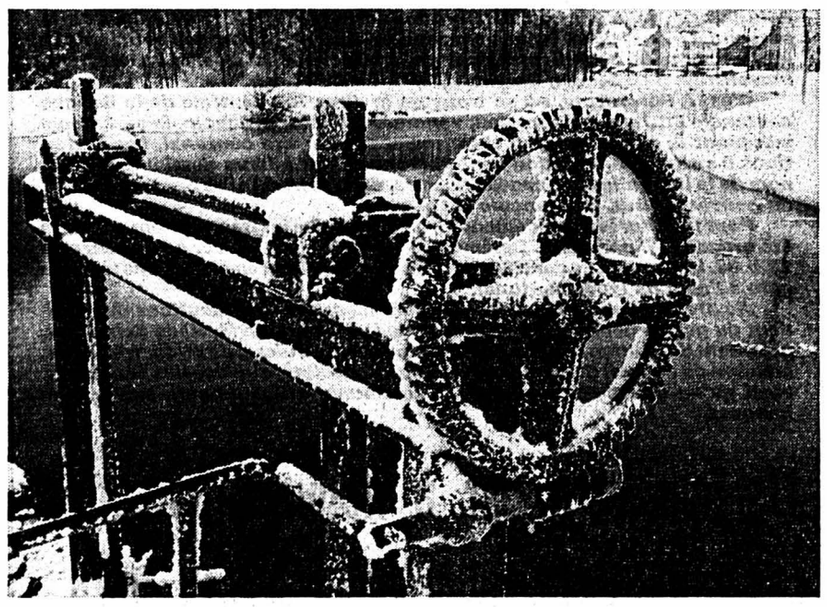

Autant dire que l'éclusier ne doit avoir froid ni aux yeux ni aux mains pour actionner la vanne. (Avipress Treuthardt)

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Caf'conc' à Fontainemelon
Auchlin: ironie et réalité

De notre correspondant:

Samedi soir le caf'conc' «au Bornican» recevait Antoine Auchlin, qui s'accompagne à la guitare, et ses deux excellents musiciens: François Buttet, au piano et aux percussions, et Jean-Claude George, au violoncelle et à la contrebasse.

Antoine Auchlin jette un certain regard sur notre monde, parfois avec humour et ironie, comme dans «Magasin» où il nous fait vivre la tentation de l'enfant devant un étalage de magasin. Tentation de prendre, tout de suite réfrénée par la peur de la sanction. Même démarche dans «L'homme-auto» et tout ses accessoires rutilants. Parfois c'est le poète qui nous parle comme dans «Dunes» ou dans «Maugre». En d'autres instants il jette un regard quasi existentiel sur notre condition d'humains, sur nos doutes; «La barrière» qui traite de la tentation du suicide, «Parmi les chiens», «L'arme larme», «19me avenue», chansons qui relatent notre difficulté d'être.

Mais Auchlin, c'est aussi un engagement plus politique, si tant est que l'on peut classer dans une autre catégorie les regards plus intimistes qu'il lance sur le monde. «Ce soir dans ton regard», ou «Allende», une attaque contre les agressions que l'homme subit dans le monde pour assouvir la volonté de puissance de quelques mégalomanes. Antoine Auchlin, malgré les vicissitudes qu'a connues le désir d'un plus grand respect de l'homme, nous lègue un message empreint d'espoir. Mais s'occuper des tares des régimes politiques de par le monde ne lui fait pas oublier la Suisse et ses quelques affaires qui, si elles n'ont pas l'ampleur d'un coup d'Etat, fleurent le même désir de grandeur («Méfichtofélés», chanson sur un certain fichier).

La femme n'est pas oubliée dans ce tour de chant. Auchlin, tout en douceur, mais fermement, l'implore de sortir des affiches où on l'a placée en objet et de les arracher.

Le famélique public du Bornican ne s'est pas trompé sur la qualité du spectacle présenté et Antoine Auchlin a eu de la peine à quitter le devant de la salle, rappelé qu'il fut par plusieurs bis. Au deuxième, il nous familiarisa avec la «Comptine du dimanche soir», chanson toute d'humour sur les fins de semaine passées à flâner sur les routes, bercé par le doux roulis de la voiture. Dans cette chanson il est accompagné par François Buttet qui a délaissé son piano pour s'armer de cuillères.

Un dernier mot sur le public du Bornican. Très chaleureux, tendu vers la compréhension de textes pas toujours faciles, il est resté fidèle à sa réputation de public enthousiaste. Il est toutefois regrettable qu'il soit venu si restreint en nombre. Il est certain que le passage de Michel Bühler à Valangin n'a pas aidé à grossir les rangs des habituels et fidèles spectateurs du Bornican; ici par ailleurs un très mauvais point aux organisateurs des deux manifestations qui n'ont pas été capables de se concerter pour qu'une telle collision soit évitée. Au Val-de-Ruz les personnes prêtes à se déplacer pour un spectacle sont déjà assez peu nombreuses sans encore qu'on se les dispute le même soir. Espérons qu'une telle erreur ne se reproduira pas.

Après l'attaque il se retire

(c) Maigre repli en vérité; le froid (il s'agit de lui) semblant aimer particulièrement nos régions. Quoi qu'il en soit, mardi, aux premières heures de la journée, le thermomètre n'avait pas atteint le record du jour précédent qui était de - 30 degrés dans la région de La Rincieure. On notait en effet Dombresson de -21 à - 24 degrés, selon les endroits.

Pareilles températures sibériennes n'étaient pas apparues, pendant une si longue période, depuis le début de janvier 1971, dans tout le Val-de-Ruz. Le mercure était resté à -20 degrés pendant une semaine et, dès le 10 janvier, on enregistrait une nette amélioration des conditions atmosphériques.

Semaine chargée à Cernier

De notre correspondant:

A Cernier, la semaine passée, on a eu fort à faire sur tous les plans. Qu'on en juge plutôt:

- **Mardi 9:** la commission scolaire sous la présidence de M. Eric Vittoz, quelques membres du corps enseignant et M. Jean-Philippe Schenk, délégué du conseil, se sont réunis pour la première fois cette année; les journées de sport et les jours fériés étaient les points les plus importants à l'ordre du jour. Mme Anne Bussard, membre du corps enseignant, et M. J.-P. Vuilleumier, membre de la commission, étaient chargés de l'organisation.
- **Mercredi 10:** les commerçants et artisans du village avec, comme invité, M. Guy Fontaine, membre du Conseil communal, et J.-P. Vuilleumier, président des sociétés locales, se sont réunis et ont fait le point: «Vivre à Cernier» avec une petite surprise à fin février. MM. Jacques Rochat et Albert Rothen ont animé les débats.
- **Jeudi 11:** l'Union instrumentale a choisi et fixé son programme en vue de la soirée du 10 mars: «Ça devrait faire du bruit».
- **Vendredi 12:** le comité des sociétés locales s'est formé. Il est composé de MM. J.-P. Vuilleumier, président; Francis Monnier, vice-président et secrétaire des verbaux; Michel Guillod, secrétaire; René Vadi, caissier et Charles Endrion, chef du matériel. (V)

Au tribunal correctionnel
Un bien triste sire

De notre correspondant:

Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de MM. Jules-Auguste Girard et Francis Besancet, jurés, et M. Marc Monnier, greffier-substitut. M. Henri Schupbach, procureur général, représentait le ministère public.

M.H. était prévenu de contrainte, attentat à la pudeur des enfants et outrage public à la pudeur. Cité par voie édictale du fait qu'il est actuellement sans domicile connu, il ne s'est pas présenté à l'audience.

A deux reprises, sous prétexte de se faire indiquer la route qu'il devait prendre, il a invité des fillettes à prendre place dans sa voiture. Après les avoir conduites sur un chemin vicinal, il leur ordonna de baisser leur pantalon et leur slip puis s'exhiba devant elles. Une troisième fois, apercevant une jeune fille qui nettoyait une voiture, il s'approcha d'elle et tenta, en vain, de lui descendre son pantalon. En cours d'instruction, M.H. a reconnu les faits sauf le dernier.

Le procureur général requiert contre M.H., 12 mois d'emprisonnement sans sursis et la révocation d'un précédent sursis. Il demande au tribunal de suspendre l'exécution de la peine et d'ordonner l'internement de M.H. Le mandataire du prévenu s'oppose à l'internement de son client. Il admet qu'une peine doit lui être infligée et s'en remet quant à la quotité.

Le tribunal condamne M.H. à 12 mois d'emprisonnement sans sursis et révoque le sursis à la peine de 3 mois d'emprisonnement qui lui a été accordé le 17 novembre 1977 par le président du tribunal de Saignelégier. Estimant que le fait de subir 15 mois de détention sera de nature à détourner M.H. de récidiver, le tribunal renonce à prononcer son internement. Les frais, fixés à 1167 fr., sont mis à la charge de M.H. M.

DOMBRESSON

Deux sangliers abattus dans un verger

(c) Mardi au début de la matinée, deux sangliers ont été aperçus dans un verger du village de Dombresson, au Faubourg, où ils fouillaient dans un tas d'ordures. M. Roger Favre, garde-chasse à Fontainemelon, qui était de passage chez son collègue de Dombresson, M. Albert Diacon, a abattu les bêtes, deux jeunes femelles âgées de 8 à 9 mois et pesant environ 35 kilos.

Ces laies avaient été aperçues la veille au Côty et elles ont traversé la forêt de nuit jusqu'à Dombresson. Elles sont entrées dans le verger par le portail de la propriété le long de la route qui conduit à Cernier. Leurs traces ont été retrouvées facilement le long des chemins jusqu'à la forêt.

La patinoire est ouverte

(c) La patinoire de Dombresson située entre le collège et le Centre pédagogique est ouverte depuis hier en fin d'après-midi; et les premiers patineurs s'en sont donné à cœur joie jusqu'au soir.

VALANGIN

Du rêve...

(c) Une maison d'édition vient de présenter au collège de Valangin une fascinante collection de livres d'images. Les écoliers ont profité de l'occasion pour échanger leurs impressions et, parfois, pour rêver aussi de terres lointaines et d'espaces interplanétaires!

...à la réalité

(c) Valangin est sur le point de devenir la «Sibérie» du Val-de-Ruz. Le garde-police de la localité, M. Duplan, a observé le mercure qui indiquait - 26 degrés dans la cour du collège. A en avoir le sourire figé...

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontainemelon dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 23.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

Automobilistes: prudence!

Hier, dans la matinée, entre Belle-Roche et le Pont-de-la-Roche, près de Fleurier, on a pu voir plusieurs chamois descendus des hauteurs jurassiennes, qui s'approchaient des habitations. Sans doute cela est-il dû au froid et au manque de nourriture.

D'autre part, comme nous le signalions plus haut, des nappes de brouillard se forment dans la vallée. Ainsi, lundi, par suite de la mauvaise visibilité et de conducteurs qui ne croient pas bon de ralentir, neuf automobiles ont été endommagées sur «la pénétrante»; et deux hier. Dans de telles circonstances, il faut donc observer la prudence la plus élémentaire en roulant, sinon les carrossiers risquent d'avoir du travail pardessus les bras.

G. D.

MÔTIERS

Nouveaux tableaux

(sp) Nous avions signalé, il y a quelque temps, que la commune de Môtiers avait fait poser des tableaux, notamment de Calame, dans la salle du tribunal. Deux nouvelles œuvres viennent d'être accrochées au mur. Il s'agit d'une sérigraphie, «La ferme du Grand-Cachot», de Jean-Michel Favarger et d'un sous-bois signé Léon Perrin, l'éminent artiste de La Chaux-de-Fonds, originaire de Noiraigue.

AVIS DIVERS

VIEUX-COLLÈGE – COUVET

Ce soir, à 20 h 15

LA CHÈVRE D'AZUR

RÉPÉTITION DU CHŒUR MIXTE

(formé de chanteurs et chanteuses n'appartenant pas à une société constituée)

Invitation à tous les amateurs de musique vocale!

124264 1

AVIS DIVERS

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites du Val-de-Travers, vendra par voie d'enchères publiques, les biens dépendant de la masse en faillite de M. Daniel Graser, Bureau fiduciaire, à Fleurier, à savoir:

VENDREDI 19 JANVIER 1979

dès 10 h devant les bureaux, avenue de la Gare 14a, à Fleurier:

1 divan, 4 fauteuils, 1 bureau en bois massif, 8 chaises diverses, 2 meubles de classement, 1 table, 3 armoires en bois, 1 armoire métallique, 3 tables de dactylo, 3 machines à écrire, 2 meubles à tiroirs, 1 machine à photocopier, 2 bureaux en bois, 2 coffres-forts, 1 machine à calculer, 1 encyclopédie Bordas, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

dès 14 h devant le domicile, av. de la Gare 6, à Fleurier:

1 frigidaire AEG Santo, 1 sofa, 2 fauteuils, 1 guéridon, 1 salle à manger comprenant 1 grande table, 6 chaises placets cuir, 1 buffet de service, 1 desserte, 1 fauteuil bergère, 1 lot de livres ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES
Le Préposé:
J. J. BLANC

123998 1

SOLDES
fracassants
jusqu'à
70%
Appareils ménagers
vaisselle
outillage
PROFITEZ!

ROY
Quincaillerie Ménage
COUVET
Tél. 63 12 06

123993 1

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

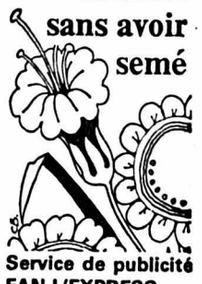

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Carba Linguaduc

COMMUNIQUÉ

Sous réserve de changement de programme, les applications de moyens auxiliaires électroniques pour handicapés physiques seront présentées aujourd'hui 17 janvier dès 18 h 30 dans le cadre de l'émission télévisée d'Antenne 2 «C'est la vie».

CARBA S.A.
Division Linguaduc
3097 Liebefeld-Berne

124178 R

CANTON DU JURA

Quelques considérations

La politique culturelle dans le canton

Le groupe de travail des Associations culturelles jurassiennes a présenté hier à Porrentruy quelques considérations relatives à la politique culturelle de la République et canton du Jura. Ce groupe, qui réunit l'Université populaire, l'Institut jurassien, l'Ecole jurassienne de musique, l'Association jurassienne d'animation culturelle, l'Association jurassienne des amis du théâtre, la Fédération jurassienne des sociétés de théâtre amateur et la Société jurassienne d'émulation s'était déjà manifesté en présentant un projet d'article constitutionnel sur la culture qui a été adopté par l'Assemblée constituante jurassienne selon lequel, fait assez unique, l'Etat et les communes doivent soutenir non seulement les activités culturelles dans le domaine de la création, de la recherche et de la diffusion, mais aussi dans celui de l'animation.

REPRISE DE LA LOI BERNOISE

Le groupe de travail a étudié la concrétisation de ce principe. Au niveau de la législation, la reprise de la loi bernoise, actuellement opérationnelle, le satisfait en attendant l'examen d'une loi spécifiquement jurassienne dont un projet a été remis au parlement. Un projet de législation sur l'éducation des adultes (aussi prévue constitutionnellement) a aussi été élaboré, mais il n'y a pas urgence non plus si les modalités de subventionnement sont maintenues. En revanche, c'est le problème du fonctionnaire animateur culturel prévu par l'organigramme du canton du Jura qui inquiète les responsables des associations culturelles. Celles-ci ne veulent pas d'un animateur qui serait chargé d'« animer » leur activité. Elles souhaitent au contraire que l'Etat n'assume directement aucune activité culturelle qui est actuellement exercée par une association.

L'Etat, en revanche, devrait leur déléguer dans toute la mesure du possible les tâches qu'elles assument maintenant. Aussi, ont-elles élaboré, à l'intention du gouvernement, un catalogue de tâches que pourrait remplir ce fonctionnaire sans empiéter sur leurs activités, catalogue allant de l'étude des demandes de subvention aux relations avec les communes et cantons en passant par le problème des bibliothèques, de la concertation entre les musées ou des échanges culturels.

Les associations culturelles jurassiennes rendent également l'Etat attentif aux problèmes de la protection du patrimoine, de l'affectation des gains réalisés par les loteries, et souhaitent la création d'un pour cent culturel assurant le rayonnement culturel de l'Etat lors de constructions de bâtiments publics. (ATS)

Fondation de la Banque cantonale du Jura: la cérémonie officielle fixée au 2 février

De notre correspondant :

On sait que la Banque cantonale du Jura a été fondée lundi 8 janvier par acte notarié, et qu'elle commencera son activité le 1er mai prochain, avec le personnel actuel de la Banque cantonale de Berne, et dans les bâtiments et locaux occupés actuellement par ce dernier établissement, à Delémont, Porrentruy, Bassecourt, Saignelégier et Le Noirmont.

C'est à Porrentruy, où se trouvera la direction centrale de la Banque cantonale du Jura, qu'aura lieu, vendredi 2 février prochain, la cérémonie marquant la fondation de l'établissement bancaire cantonal. Les invitations à cette manifestation sont parvenues hier à leurs destinataires. Au nom de la République et canton du Jura, elles sont signées par le président du gouvernement, M. François Lachat.

Pour faciliter le déplacement à Porrentruy des invités, un train spécial a été organisé. Il partira de Delémont à 10 h 47, pour arriver à Porrentruy à 11 h 08. Un service de car transportera ensuite directement les invités de la gare à l'aula du lycée cantonal.

Au programme de la cérémonie sont inscrits des allocutions du président du gouvernement, du président de la banque, de M. Hans Schaffner, président de l'Union des banques cantonales de Suisse, de M. Pierre Keller, membre du conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers, ainsi qu'un intermède musical. La cérémonie officielle sera suivie d'un banquet.

Delémont: il est à nouveau question du passage sous-voies de la gare

De notre correspondant :

Les voies ferrées de la gare de Delémont coupent la ville d'un quartier qui se développe rapidement, et dans lequel se trouvent notamment la nouvelle halle des expositions, ainsi que des terrains qui pourraient facilement être aménagés en parcs de stationnement. Malheureusement, le déplacement dans ce quartier ne peut se faire que par une passerelle pour piétons, qui enjambe les lignes, ou par un pont routier qui oblige à un long détour. Un passage sous-voies rendrait de grands services, et il n'est pas exclu que les CFF et la Municipalité ne parviennent pas, assez rapidement, à un accord à ce sujet. Il s'agirait en somme de modifier et de continuer le passage souterrain qui conduit actuellement aux quais 2 et 3.

Une rencontre consacrée à ce problème a eu lieu lundi après-midi à Delémont., Y participaient, pour les CFF M. Pierre Cavaleri, ingénieur en chef de la division des travaux 1, M. Marguerat, de la division des ponts, M. Perret du service des domaines, MM. Moser du service d'exploitation, et Ribaux, ingénieur de la voie, et pour la Municipalité de Delémont MM. Georges Scherrer, maire, André Biedermann, Denis Hammel, Dominique Amgwerd, conseillers, et M. Georges Daucourt, chef du service des travaux publics.

Les porte-parole des CFF ont fait des propositions aux autorités delémontaines, propositions qui n'ont pas été divulguées, et qui seront confirmées par écrit. Des rencontres ultérieures sont prévues. Les CFF y présenteront des avant-projets chiffrés. Un passage de ce genre, qui est souhaité depuis longtemps, décongestionnerait les places de parc du quartier de la gare, éviterait un pénible détour aux piétons et rendrait le déplacement à la halle des expositions beaucoup plus facile.

Collision: un blessé

(c) Hier matin, un automobiliste de Delémont, qui avait parqué sa voiture sur un trottoir, rue Auguste-Quiquerez, s'est remis au volant et a traversé imprudemment la route au moment où arrivait un autre véhicule. La collision s'est produite au centre de la chaussée. Elle a fait pour une dizaine de milliers de francs de dégâts. Le conducteur fautif a été blessé et hospitalisé.

Tôles froissées

(c) Vers 16 h hier, une voiture française et une voiture suisse sont entrées en collision, rue du Stand, à Delémont, au moment où l'un des véhicules sortait d'un « stop ». Les dégâts s'élèvent à 5000 francs.

PORRENTRUY

Le feu dans un restaurant

Un incendie a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi au restaurant de la Pomme-d'Or, à Porrentruy. C'est un locataire qui a découvert le sinistre. Un agent de la police a réussi à maîtriser l'incendie, qui a pris dans une poubelle, à l'aide d'un extincteur. Les dégâts semblent dépasser 70.000 fr. et l'établissement devra rester fermé pendant quelques temps. (ATS)

COEUVE

Issue fatale

(c) Nous avons signalé hier l'accident survenu lundi matin, à Coeuve, à une jeune fille qui cheminait au bord de la route. Happée par une voiture, la jeune Laurence Migy, âgée de 14 ans, avait été grièvement blessée à la tête. Elle est morte dans un hôpital de Bâle, où elle avait été transportée en hélicoptère en raison de la gravité de son état.

Diminution de la population

En 1978, la population de la ville de Porrentruy a diminué de 129 personnes, passant de 7436 à 7307. Le nombre des Suisses a diminué de 78 (6108) et celui des étrangers de 51 (1328). On constate aussi un déficit de la balance naturelle puisque la cité des princes-évêques a enregistré 75 naissances et 84 décès. (ATS).

Décès du doyen

Le doyen de la ville de Porrentruy, M. Joseph Zuber, est décédé après quelques jours d'hospitalisation.

Il était entré dans sa centième année à la fin de 1978.

M. Joseph Zuber avait travaillé aux Chemins de fer fédéraux.

SAIGNELÉGIER

Baisse de l'impôt paroissial

(c) Le budget de 1979 de la paroisse de Saignelégier laisse apparaître un excédent de recettes de 8615 fr. sur un total de dépenses de 164.840 francs. Aussi, le conseil de paroisse a-t-il proposé une quotité de 10% de l'impôt d'Etat, alors que jusqu'à présent, cette quotité était de 12%. Cette proposition a évidemment été acceptée.

CANTON DE BERNE

Le 27 janvier à Tavannes

La Journée de la jeunesse jurassienne

C'était en 1977, lors du deuxième anniversaire de Jeunesse-Sud. Les grenadiers avaient dû intervenir pour protéger les Jurassiens. Sur notre photo (Archives), ils tiennent en respect les pro-Bernois.

De notre correspondant :

Dans un communiqué, le mouvement de jeunesse autonomiste Jeunesse Sud annonce qu'il fêtera son quatrième anniversaire le samedi 27 janvier, comme d'habitude à Tavannes. Un comité est au travail pour assurer le bon déroulement de cette fête convertie en journée de la jeunesse jurassienne.

Le programme de cette journée prévoit une conférence de presse qui se déroulera le matin, au cours de laquelle le bureau politique du mouvement exposera les objectifs futurs. L'après-midi, après la partie politique habituelle, un débat public sur le sujet des droits politiques en Suisse sera animé par M. François Masnata, professeur et auteur, entre autres du livre « Le pouvoir suisse » – séduction démocratique et répression suave –. M. Roland Béguelin, président du parlement jurassien, participera à ce débat. Jeunesse-Sud précise dans son communiqué que le sujet de ce débat devrait intéresser de nombreux Jurassiens du Sud, la défense de leurs droits étant pour eux un problème quotidien.

UN RAPPEL

Il est utile de rappeler les évènements qui ont marqué les précédents anniversaires de Jeunesse-Sud. En 1976, lors du 1er anniversaire, le mouvement avait invité M. Jean-François Aubert, constitutionnaliste de renom, à un débat relatif à la future constitution jurassienne. Jeunesse-Sud avait également invité à ce débat des représentants des différents partis jurassiens, dont MM. Béguelin, Montavon, Roy, etc... En début d'après-midi, ce jour-là, une foule de pro-Bernois avait été mobilisée et bloquait l'accès de la salle où devait se tenir la réunion. Les quelques rares « courageux » qui avaient tenté de passer malgré tout avaient été pris à partie. Lorsque, en début de soirée, les autonomistes avaient enfin pu entrer dans la salle, ils constatèrent qu'elle avait été saccagée, mise à sac. Ils avaient alors annoncé le report de cette manifestation au 16 mai.

A cette date, le gouvernement bernois et les autorités de Tavannes avaient interdit toute manifestation sur le territoire de la commune et mis d'importantes forces de grenadiers bernois pour faire respecter cette décision. Jeunesse-Sud s'en était alors aller manifester à La Neuveville, alors qu'on les attendait à Tavannes.

LES GRENADIERS EN ACTION

L'année suivante, en 1977, pour son deuxième anniversaire, JS avait invité « Manifeste démocratique » pour un débat sur l'affaire « Cincera ». Auparavant, les professeurs Willner et Windisch avaient parlé de leur livre « Le Jura incompris ». Ce jour-là, à nouveau les pro-Bernois avaient perturbé cette réunion, mais les forces des grenadiers avaient, pour la première fois, fait écran et protégé les Jurassiens.

Enfin, l'année dernière, lors du troisième anniversaire, M. André Chavanne, conseiller d'Etat de la République et canton de Genève, a pu débattre sans problème de la police fédérale de sécurité, les pro-Bernois, las, étant restés à la maison.

Dès le 1er janvier 1980: un permis de conduire pour les cyclomotoristes

Tous les conducteurs de cyclomoteurs devront être en possession d'un permis de conduire dès le début de l'année prochaine. C'est ce qu'annonce l'Office de la circulation routière du canton de Berne.

Sur demande, le permis de conduire pour cyclomoteurs est délivré sans examen au candidat qui, en date du 30 juin 1977, était âgé de 14 ans au moins. Quant aux candidats plus jeunes, ils auront à passer un examen de conduite théorique. Les demandes d'obtention d'un permis de conduire sans examen, qui peuvent être faites tout au long de cette année, doivent être remplies dans les postes de la police cantonale et il sera perçu un émolument de 20 francs. Les titulaires d'un permis de conduire d'une autre catégorie de véhicules n'ont pas besoin de se procurer un permis de conduire pour cyclomoteurs.

Passé le délai du 1er janvier 1980, le permis de conduire pour cyclomoteurs ne pourra plus être délivré que si le candidat a passé avec succès un examen théorique de conduite.

SAINT-IMIER

Population en baisse

(c) La population de Saint-Imier a diminué de 64 habitants durant l'année 1978.

La population s'élevait à 6016 habitants au 31 décembre contre 6080 une année plus tôt. La population indigène et les personnes étrangères en possession du permis A et B sont comprises dans ces chiffres. Le 31 décembre 1977, on comptait 5828 résidants indigènes, contre 5768 une année plus tard. Quant aux étrangers, ils ont passé de 252 en 1977, à 248 fin 1978.

Saint-Imier a enregistré, en 1978, naissances et décès compris, 383 arrivées contre 443 départs. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la population étrangère.

VILLE DE BIENNE

La lutte contre la neige et le verglas

• Les avantages et les inconvénients du sel
• Le sable ne serait-il pas plus efficace ?

De notre rédaction biennoise :

Malgré un soleil resplendissant ces derniers jours, la température est sibérienne à Bienne. Neige et verglas recouvrent encore de nombreux trottoirs et certaines routes secondaires parfois. Pour lutter contre ce phénomène, le service biennois de la voirie répand en moyenne 400 tonnes de sel sur les voies publiques biennoises. Mais le sel n'a pas que des avantages. Il corrode, blesse et pollue. Pourtant, malgré ces inconvénients, nombreux sont les Biennois qui le considèrent comme le seul moyen de lutter efficacement contre le verglas. Le sable ne recueille encore que peu de suffrages.

La semaine dernière, c'était l'alerte au service de la voirie. La neige cessait de tomber ; 100 hommes, soit l'ensemble des équipes de nettoyage de route, leur matériel complété par dix camions de transporteurs privés et une trentaine de triangles furent mobilisés pour enlever le manteau blanc qui recouvrait les voies publiques biennoises. Sel et gravillon furent répandus par tonnes pour combattre le verglas : le sel sur les routes à grand trafic et le gravillon sur les routes secondaires ; chassé sur les côtés de la chaussée par le flot des voitures, celui-ci semble cependant devenir inefficace sur les routes principales. Le sel, quant à lui, reste efficace pendant quelques jours jusqu'à des températures de moins 20 degrés lorsqu'il contient du chlorure de calcium, et jusqu'à moins 7 degrés lorsqu'il contient du chlorure de sodium. Chaque hiver, la ville de Bienne dépense environ 60.000 fr. pour l'achat de sel et 3000 fr. pour le gravillon.

INCONVÉNIENTS

Cependant, le sel comporte plusieurs inconvénients. Les premières victimes en sont les voitures :

— Le sel attaque notamment tous les corps creux de la carrosserie, ainsi que le dessous de la voiture, explique M. Pierre Koechlin, conseiller technique du TCS. Aussi, faut-il faire subir un traitement antirouille aux voitures tous les trois ans !

Les animaux domestiques, mais particulièrement les chiens aux pattes très sensibles, souffrent beaucoup du sel répandu sur les trottoirs.

— Le chlorure de sodium, très irritant, peut provoquer de douloureuses brûlures aux pattes des chiens, déclare M. Joseph Anetzhofer, vétérinaire biennois. De surcroît, il est à l'origine de troubles intestinaux si le chien lèche de la neige salée.

Chaque hiver, M. Anetzhofer doit traitter environ 120 cas de chiens souffrant du sel, tandis que de nombreux autres cas peuvent être réglés par téléphone en conseillant au propriétaire une pommade pour son chien. Toutefois, de telles brûlures peuvent être évitées par les propriétaires, à condition qu'ils prennent certaines précautions primordiales : veiller à ce que le chien ne lèche pas de la neige salée d'une part, lui nettoyer ses pattes à la fin de la promenade d'autre part :

— De cette façon, il n'y aura presque plus de problèmes, affirme M. Anetzhofer.

LA NATURE ÉGALEMENT

La nature pâtit également des méfaits du sel :

— Celui-ci nuit aux arbres, aux plantes et à l'eau, dit M. Paul Moser, de Bienne, président de la fondation « Suisse saine ».

Cela malgré les précautions prises par le service de jardinage de la ville, qui veille au grain lors du sablage des allées et des parcs.

— Le sel constitue la seule solution si l'on veut conserver la vitesse de 60 km/h dans une ville. En revanche, on pourrait laisser une pellicule de neige sur la route et rouler moins vite, suggère M. Moser.

Cette proposition ne satisfait guère les milieux de l'automobile, qui opposent de nombreuses objections ; suivant les voitures et leurs pneus, la tenue sur neige est très différente.

— Ce n'est pas une solution, argue M. Pierre Koechlin.

M. Joerg Wyssbrod, président de la section biennoise de l'ACS, abonde dans le même sens :

— On peut tout limiter, dit-il, mais c'est à une meilleure éducation du conducteur qu'il faudrait procéder. Le chauffeur doit être à même de juger à quelle vitesse il peut rouler selon l'état de la route.

LE SABLE ?

A la place du sel, M. Koechlin plaide pour le sable :

— Ca ne pollue pas, c'est efficace à toutes les températures, à condition que l'on en remette sur les routes principales une ou deux fois par jour. De plus, l'action du sable est plus rapide que celle du sel.

M. Roger Ammann, préposé à l'Office de génie civil de la ville de Bienne, ne partage pas cet avis.

C'est totalement inefficace sur les routes à grand trafic, où le sable est tout de suite chassé sur les côtés de la route. D'autre part, il faudrait ensuite procéder à une opération de nettoyage après que la neige a fondu, ce qui impliquerait des frais supplémentaires. L'efficacité du sel est nettement supérieure à celle du sable, conclut-il.

Ce n'est pas encore demain que le sable sera utilisé à Bienne pour combattre la neige et le verglas. Mais on en saura peut-être plus à ce sujet dans quelques mois. Car la commune de Renens tente cette année une expérience avec le sable.

Ouille, ouille, ouille, ça glisse... (Avipress Treuthardt)

Six présidents élus au tribunal du travail

De notre rédaction biennoise :

Dans la grande salle de l'hôtel de ville, s'est déroulée lundi soir l'assemblée plénière du tribunal du travail de Bienne, auquel sont affiliées 12 communes (Bruegg, Busswil, Cerlier, Ipsach, Evilard, Longeau, Lyss, La Neuveville, Nidau, Perles, Péry et Studen). Après l'assermentation des 108 membres de ce tribunal, qui forment neuf groupes professionels, par le préfet de la ville de Bienne, M. Marcel Hirschy, il a été précédé à l'élection de six présidents pour la législature 1979-1982. Les présidents, ainsi que les membres, sont choisis et par le patronat et par les syndicats.

Pour les présidents, qui sont tous juristes ou notaires, trois ont été choisis par le patronat. Il s'agit de MM. Hans Bertschinger, Félix Bangerter et Jean Comment (nouveau), qui succède à Francis Pellaton. Quant aux présidents choisis par les syndicats, il s'agit de MM. Juerg Vontobel, Olivier Steiner et Beat Flueckiger, ce dernier remplaçant M. Rudolf Krill.

L'élection du greffier central ainsi que de deux suppléants était aussi à l'ordre du jour. C'est ainsi que M. Hermann Zesiger a été nommé pour cette période greffier central, lui qui est d'ailleurs le titulaire actuel. Les deux suppléants sont MM. Marcel Baechler, qui est déjà employé à l'office du travail, et Andé Volery, qui contrôle les finances.

Sur les 108 membres du tribunal du travail, seuls 65 étaient présents. L'assemblée a été levée par M. Vital von Escher, adjoint du chancelier municipal.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, **La ballade des Dalton.**
Rex: 15 h et 20 h 15, **Juke Boxe**; 17 h 45, **Jonathan Livingston le Goeland.**
Lido: 15 h et 20 h 15, **Zombi, dawn of the dead.**
Scala: 15 h et 20 h 15, **Le ciel peut attendre.**
Palace: 15 h et 20 h 15, **Le mystère du triangle des Bermudes.**
Studio: 20 h 15, **Night full of rain.**
Métro: 14 h 50 et 19 h 50, **Le dernier des Romains et Totenkopfauf weissen Segeln.**
Elite: permanent dès 14 h 30, **Emanuella.**
Capitole: 15 h et 20 h 15, **Une histoire simple.**

PISCINE COUVERTE

Palais des congrès: ouverture de 8 h à 20 heures.

Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 22 26 44.
FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

INFORMATIONS SUISSES

La «guerre» des «rockers» a-t-elle commencé?

Les Bernois qui l'ignoraient en tombent des nues: la «Ville fédérale», si sérieuse, si calme, a ses «rockers». Ils aiment la violence, se nourrissent d'une certaine idéologie, font partie des «bronco» internationaux, tout en pratiquant à leur égard un certain séparatisme. D'où viennent ces idées? De la lointaine Amérique? De notre vieille Europe, qui se décompose et se réforme tout à la fois? Et ce mot de «rocker»? Américain lui aussi? Ou de ce vieux nom, rapporté par Marco Polo au XIIIe siècle, qui rappelle un «oiseau fabuleux des légendes orientales, d'une force et d'une taille prodigieuse»? On le trouve, le «rock», dans les «contes des mille et une nuits». Toujours cruel, avec une certaine, une curieuse pureté. Un emprunt comme un autre. Adolf Hitler avait bien utilisé la «Swastika», ou la «sauwastika» indoue qui devint l'emblème du national-socialisme, la sinistre croix-gammée...

Les «rockers» bernois refusent également l'embourgeoisement. D'où les violences de samedi dernier près de la gare. La presse en a donné quelques détails.

Les «bronco» sont des «rockers» organisés sur le plan international. Toutefois, ils «travaillent» surtout en Allemagne, en Autriche et en Suisse alémanique. Mais les premiers sont mal aimés des deux autres. Figurez-vous que les «rockers» allemands roulent carrosse, plus précisément en «Mercedes» et en «Porsche». Ce monde-là a aussi son aristocratie... Comme chez les bourgeois. Et ils viennent chez nous pour «draguer» les filles. On nous a assuré qu'ils emmenaient celles qui voulaient les suivre et comme les «affreux maffiosi», ils en font leurs maîtresses – réservées aux chefs – voire pire: elles sont parfois obligées de se prostituer. C'est pourquoi, les «purs» de Suisse allemande ont décidé de se séparer d'eux. Ils ont même pris un nouveau nom: les «box-rockers».

Samedi dernier donc, ce fut l'heure de vérité. Un confrère nous apprend que les «bronco» allemands ont d'abord parqué «Porsche» et «Mercedes» près de la gare, se sont ensuite réunis en... l'église protestante du Saint-Esprit... non pour invoquer une aide divine, mais pour préparer un plan de bataille. Toujours à la tête du progrès – comme leurs aînés – ils ont gagné cette «guerre». Ils avaient des «armes modernes»: le «nuchacku» et des fusils de chasse. Rien que ça... Le «nuchacku»? Une création japonaise. C'est une sorte de matraque à deux bras, «entre lesquels se trouve une chaîne de vélo qui permet d'étrangler l'ennemi». Comme on vous le dit. Ce que l'on ne dit pas, par contre, c'est comment les «rockers» allemands ont passé la frontière avec ce... matériel. Les «rockers» bernois, eux – comme leurs ancêtres – sont restés au Moyen-âge. Des «p'tits Suisses aux bras noueux»... Ils ont utilisé, pour attaquer, puis pour se défendre, la «vulgaire chaîne de vélo», et à main nue... D'où la défaite. Plusieurs d'entre eux, maintenant, sont à l'hôpital, certains sont grièvement blessés. Des passants curieux ont aussi été blessés. Mais heureusement, la police est intervenue, sinon, les «rockers» bernois... Un «rocker» allemand est en prison. A Berne, des parents sont bouleversés et le commandement de la police a lancé un appel à la collaboration du public. Quant au commun des mortels, il n'en revient toujours pas: une «monstre» bagarre en pleine ville de Berne, entre «rockers» que l'on ne connaissait même pas... Et dire que les choses auraient pu vraiment tourner au tragique...

Marcel PERRET

Economie suisse en 1979: perspectives préoccupantes

LAUSANNE (ATS). – Pour l'économie suisse dans son ensemble, 1979 sera plus anémique encore que 1978, et 1980 ne vaudra sans doute pas beaucoup mieux – telle est la conclusion principale d'une étude qui vient d'être publiée par le «Centre de recherches économiques appliquées» (CREA), de Lausanne, sous la direction du professeur Jean-Christian Lambelet.

En 1979, le volume de la production globale en Suisse (pnb réel) devrait rester pratiquement inchangé, de même que la consommation des ménages. Les investissements connaîtront encore une modeste progression, mais leur taux de croissance sera inférieur de plus de la moitié à celui de 1978. Le volume des exportations pourrait encore augmenter quelque peu en 1979. Mais, comme les importations augmenteront plus fortement que les exportations, on aurait tort de compter sur les échanges extérieurs pour soutenir l'activité économique en Suisse.

Ces perspectives, pour préoccupantes qu'elles soient, restent cependant basées sur deux hypothèses relativement optimistes: premièrement, que la conjoncture mondiale ne s'affaiblira pas outre mesure en 1979, et, deuxièmement, que le franc suisse ne reprendra pas sa course à la hausse, mais connaîtra au contraire un léger recul par rapport à la moyenne des autres monnaies.

Mais, si l'économie américaine et à sa suite la conjoncture mondiale devaient subir une contraction importante en 1979, ou si le franc devait passer par un nouvel accès de fièvre, la conséquence en serait probablement une chute absolue de la production suisse en 1979 – c'est-à-dire, en termes propres, une récession comme en 1958 et en 1975, quoique probablement moins profonde.

Seule lumière dans ce tableau peu brillant: le volume de l'emploi devrait se maintenir remarquablement bien et, contrairement aux craintes exprimées dernièrement ici et là, il ne devrait pas y avoir beaucoup plus de chômage en 1979 (ou en 1980) qu'en 1978. Pour expliquer cette étonnante résistance de l'emploi, on peu invoquer la grande modération des travailleurs suisses, particulièrement dans le domaine des revendications salariales.

Quant aux prix, une reprise marquée de l'inflation ne pourrait se produire que dans l'éventualité – jugée très improbable – d'une chute importante du franc, à la suite par exemple d'un reflux considérable vers le dollar.

Malheureusement, devant ces prévisions peu encourageantes pour la production et les revenus réels, sinon pour l'emploi et les prix, il semble qu'il n'est pas grand-chose que la politique économique puisse faire pour redresser la situation de façon significative.

Une accélération des dépenses publiques d'investissement ou des dégrèvements fiscaux pourraient certes apporter un soulagement provisoire. Mais, selon les calculs du CREA, l'effet de stimulation qui en résulterait serait relativement faible. En outre, pour qu'un tel programme soit efficace, il faudrait résoudre un difficile problème de coordination entre Confédération, cantons et collectivités locales.

D'autre part, pour que la politique monétaire puisse suffisamment animer l'activité économique, il faudrait qu'en 1979 la BNS fasse à nouveau croître la masse monétaire à un rythme tellement élevé qu'il entraînerait des risques inacceptables d'inflation à long terme.

LE PRINCIPAL DANGER...

Cependant, cela ne veut pas dire qu'une politique économique mal conçue ne pourrait pas contribuer à encore aggraver une situation déjà précaire. A cet égard, selon le CREA, le principal danger serait que les autorités monétaires cherchent à profiter d'une accalmie éventuelle sur le marché des changes pour éponger un surplus supposé de liquidités hérité de 1978. Une telle politique aurait pour effet de déprimer encore plus la conjoncture interne, tout en préparant le terrain pour une nouvelle hausse ultérieure du franc.

Dès août 1978, le Conseil fédéral a clairement décidé de réorienter la politique économique suisse, dans le sens que priorité est dorénavant accordée non seulement à la stabilisation extérieure du franc, mais à la sauvegarde de la production et des revenus en Suisse. Il importe donc grandement que cette nouvelle orientation soit fermement maintenue dans les prochains trimestres. Pour la politique monétaire, cela signifie que la BNS devrait assurer une croissance raisonnable de la masse monétaire en 1979, même si la situation reste relativement calme sur le marché des changes. Par croissance «raisonnable», il faut entendre une expansion monétaire en Suisse du même ordre de grandeur que celle prévue en Allemagne fédérale, c'est-à-dire pas moins de 5 %. D'ailleurs, cela ne serait que le corollaire bien compris de la volonté de plus en plus affirmée de ne plus laisser un écart important se creuser à l'avenir entre le franc et le mark.

1978: année faste pour l'automobile en Suisse

BERNE (ATS). – Selon le bureau fédéral des statistiques, il y avait, à fin septembre 1978, 2.465 millions de véhicules à moteur immatriculés en Suisse (cyclomoteurs non compris). D'après les résultats provisoires, 1978 a été «la meilleure année de l'automobile». Avec plus de 270.000 nouvelles immatriculations, le record de 1972 (260.000) a en effet été battu de quelque 6%.

La tendance à l'augmentation de nouvelles immatriculations s'est, «comme on pouvaitt s'y attendre», poursuivie au cours de l'année du relevé, indique le bureau fédéral des statistiques dans un communiqué. Le recul des ventes de voitures que l'on a pu constater de 1973 à 1975 et qui était dû principalement à la situation conjoncturelle, a été compensé par une augmentation de la demande, d'abord légère en 1976, puis de plus en plus marquée à partir de 1977.

Le parc des véhicules à moteur immatriculés en Suisse à fin septembre 1978 se décompose ainsi:

	Effectif	Augmentation par rapport à 1977
Voitures de tourisme	2.054.977	+ 6,3%
Minibus et autocars	10.719	+ 5,2%
Voitures de livraison, camions et tracteurs à sellette	152.746	+ 7,9%
Tracteurs industriels et agricoles, chariots à moteur et voitures automobiles de travail	124.156	+ 24,6%
Total voitures automobiles	2.342.598	+ 7,3%
Motocycles	122.804	+ 16,5%
Total véhicules à moteur	**2.465.402**	+ 7,7%

L'effectif des voitures automobiles a atteint 2.342.598 unités, soit 158.041 ou 7,3% de plus qu'il y a une année et a dépassé d'un million le résultat enregistré à fin septembre 1968.

PAR PAYS

La République fédérale d'Allemagne a livré 43,6% des voitures de tourisme immatriculées en Suisse. Vient ensuite la France avec 20,1%. Chaque neuvième voiture est de marque italienne, chaque douzième de marque anglaise ou japonaise. En outre, 4,5% proviennent de Suède, 2,7% des Etats-Unis. Les pays importateurs ont obtenu ainsi à peu près les mêmes résultats que l'année précédente. La plupart (⅔) des voitures de tourisme ont une cylindrée de 1151 à 2250 centimètres cubes (6 à 11,5 CV-impôt) étant les plus répandus (44,9%). Environ un cinquième des automobiles ont une cylindrée inférieure à 1150 cm3 et un dixième une cylindrée supérieure à 2250 cm3. De plus, un tiers des voitures de tourisme sont équipées de la traction avant et un pour cent ont la traction sur les quatre roues, 2,5% seulement ont un moteur fonctionnant au diesel et 11,4% une transmission automatique.

ZURICH ET BERNE EN TÊTE

Les divers cantons participent naturellement dans des proportions très inégales à l'effectif national de voitures de tourisme. Les deux cantons de Zurich et de Berne, qui sont les plus peuplés, en disposent de 33%. On en trouve un autre tiers dans les cinq cantons suivants: Vaud, Genève, Argovie, Tessin et Saint-Gall, alors que le dernier tiers se répartit sur les 18 cantons restants. En moyenne générale, la Suisse compte 325 voitures de tourisme pour mille habitants (1977: 305), soit une voiture pour 3,1 habitants (1977: 3,3).

Le groupe des minibus et autocars comprend 5836 minibus, 2243 autocars et 2640 autobus, les autocars offrant 267.000 places assises et les autobus 108.000 places debout. Le nombre moyen des possibilités de s'asseoir par véhicules utilitaires est formé principalement de 152.746 voitures de livraison, camions et tracteurs à sellette. Environ les deux tiers de ces véhicules appartiennent à la catégorie des véhicules légers (poids total n'excédant pas 3500 kg) et un tiers à la catégorie des véhicules lourds (poids total supérieur à 3500 kg). Onze pour cent de ces véhicules utilitaires sont équipés d'une carrosserie spéciale. Les véhicules utilitaires ont une capacité de transport de 445.586 tonnes. Celle-ci a augmenté de 7,6% par rapport à l'année passée (accroissement de l'effectif 8%). La charge utile moyenne d'un véhicule reste de 2,9 tonnes (véhicules utilitaires légers: 1,2 tonnes, véhicules utilitaires lourds: 6,9 tonnes). Neuf véhicules utilitaires sur 10 sont fabriqués à l'étranger.

Comment expliquer le fort accroissement de l'effectif des chariots à moteur et des voitures automobiles de travail? Les véhicules agricoles de ce groupe qui, jusqu'ici, n'étaient pas enregistrés ont été également recensés par la statistique des véhicules à moteur à partir de 1978. A fin septembre 1978, 122.804 motocycles étaient en circulation, soit 17.437 ou 16,5% de plus que l'année d'avant.

SUITE Projet de révision de la loi sur l'alcool

On ne pourra donc plus, par exemple, indiquer le prix d'une bouteille dans une réclame de journal. Interdiction également là où la publicité est déplacée en raison de l'affectation de ce qui devrait lui servir de support (bâtiments publics, moyens de transport publics, places de sport, manifestations sportives, exploitations qui vendent des médicaments, emballages et objets usuels) ou lorsqu'elle s'adresse manifestement à la jeunesse. N'est pas admise non plus l'organisation de concours si ceux-ci servent de publicité à des boissons distillées ou s'ils impliquent la distribution de telles boissons. Demeure interdite, enfin, la publicité à la radio et à la télévision.

RESTRICTION DE LA VENTE AU DÉTAIL

Le commerce de détail voit le nombre des restrictions qui le touchent augmenter. Outre les interdictions en vigueur (pas de colportage, de vente ambulante ni de vente sur la voie publique), les commandes collectives seront dorénavant interdites, ainsi que les visites à la clientèle, sans requête de celle-ci, pour prendre des commandes. La vente au moyen de distributeurs automatiques accessibles à tout le monde sera également interdite. Cette mesure ne concerne donc pas les appareils placés dans les chambres ou couloirs d'hôtel). Autre interdiction nouvelle: celle des prix d'appel (n'assurant pas une couverture des frais) que pratiquent des grandes surfaces qui ont quasiment le garantie de compenser leur perte par la vente d'autres marchandises.

On ne pourra plus donner de l'alcool fort comme cadeau destiné à séduire le consommateur, ni remettre des boissons distillées à des enfants ou à des adolescents de moins de 18 ans. Seront même interdites les dégustations gratuites et la distribution gratuite d'échantillons à un cercle de personnes indéterminé. Des dérogations pourront être prévues pour les cercles fermés ou les comptoirs expositions. Mais il faudra à cet effet une autorisation spéciale de l'autorité cantonale. Enfin, dans le magasin à libre service, la surface de vente réservée aux boissons distillées sera séparée du reste du local de vente.

Le projet impose au commerce de détail la clause du besoin. Jusqu'à présent, les cantons pouvaient – mais n'en avaient pas l'obligation – appliquer cette mesure qui exige que les commerçants prouvent, pour avoir le droit de vendre des boissons distillées, qu'il existe un besoin pour leur commerce. Seuls trois cantons – Tessin, Vaud et Neuchâtel – ne l'ont pas introduite. Dorénavant, la clause du besoin devra être appliquée de façon uniforme dans l'ensemble de la Suisse.

AUTRES MESURES

La délimitation entre commerce de gros et commerce de détail ne sera plus établie d'après la quantité de marchandise livrée (limite de 40 litres), mais d'après le genre de clientèle. Les conditions d'octroi de l'autorisation pour le commerce de gros seront rendues plus strictes et la taxe prélevée annuellement sera portée de 100 à 300 francs. Enfin, la taxe annuelle pour l'autorisation fédérale de commerce de détail est élevée de 1000 à 2000 francs. La régie des alcools est chargée d'encourager la coordination entre les cantons pour toutes les questions relatives au commerce des boissons distillées.

Les réactions au projet du Conseil fédéral

BERNE (ATS). – M. Pierre Moren, président de la Fédération des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, est opposé au nouveau texte du Conseil fédéral qui vise à réduire la consommation d'alcools forts par des restrictions touchant le secteur de la publicité ainsi que le commerce de détail et qui s'ajouteront aux limitations déjà en vigueur. La vente des boissons fortes a déjà fortement baissé dans notre pays du fait d'augmentations successives de l'impôt qui se sont répercutées sur le prix de vente. Petit à petit, ces boissons se sont beaucoup moins vendues. Cela pose indiscutablement des problèmes de vente notamment pour le kirsch suisse et la william. La distillation de la cerise, de la poire, du pruneau etc., rendaient d'immenses services à l'agriculture de notre pays, estime M. Moren.

Interdire maintenant encore la publicité entraînera une nouvelle régression dans les ventes. On ne peut pas dire si on boira moins à l'avenir de boissons fortes, mais une nouvelle restriction représente quelque chose de malheureux, affirme le patron des cafetiers qui ajoute qu'il faudrait dès lors trouver d'autres mesures pour liquider nos fruits. Pour les cafés et restaurants, il y a déjà une régression à cause du prix et à cause du 0,8 ‰. Les gens qui conduisent ne prennent le plus souvent plus d'alcool fort, il y aura donc surtout une répercussion dans les grands centres de vente, où se fait en définitive la publicité. En conclusion, M. Moren juge que pour finir tout est défendu dans notre pays. En l'occurrence, il s'agit d'une restriction de plus à la liberté du commerce.

RÉACTION DE L'ISPA

Le projet de loi fédérale sur la protection antialcoolique suscite une réaction assez vive à l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, qui estime les mesures proposées concernant la publicité des spiritueux tout à fait insuffisantes:

«En ce qui concerne cette publicité, le Conseil fédéral nous déçoit, par ses limitations trop faibles, et nous devons le décevoir à notre tour. Les mesures proposées ne peuvent en aucun cas remplacer, pas même approximativement, une interdiction de la publicité. Si les limitations envisagées avaient été décidées il y a douze ans, elles auraient porté leurs fruits. Aujourd'hui, elles ne sont plus qu'une maigre consolation. Le projet, lancé un mois avant la votation sur l'initiative, ne nous paraît qu'une tentative d'induire le citoyen en erreur».

CHEZ LES LIQUORISTES

La Société suisse des liquoristes se déclare satisfaite de la nouvelle structure générale qui sera donnée au commerce des boissons distillées par la révision de la loi sur l'alcool. Elle fait cependant quelques remarques complémentaires sur certains points.

Les conditions d'octroi des licences et patentes ont été renforcées et les différentes taxes elles-mêmes ont été doublées, voire triplées; la nouvelle loi prévoit encore une indexation de ces taxes à laquelle les liquoristes s'opposent catégoriquement car la Suisse connaît déjà une imposition fiscale sur les eaux-de-vie qui dépasse celle des autres pays européens et, d'autre part, notre système fiscal ne connaît pas une telle indexation. La nouvelle réglementation des prix fait un bon pas en direction de la révision prochaine de la loi sur la concurrence déloyale. L'interdiction de faire des dégustations, y compris celles de boissons à faible teneur en alcool supprimera l'information du consommateur en ne lui permettant plus de connaître le produit qu'il désire acheter. Il peut paraître également surprenant qu'au moment où l'on fait une nouvelle loi, le Conseil fédéral tente de s'arroger un blanc-seing afin de pouvoir la modifier ultérieurement en privant les Chambres fédérales de leurs préoccupations traditionnelles.

Quant à la limitation de la publicité, il s'agit là de mesures draconiennes et discriminatoires pour la branche des liquoristes qui s'ajoutent encore à celles qui existent déjà, comme par exemple l'interdiction de la publicité à la télévision. Malgré cela, le commerce des spiritueux soutient dans un esprit positif et coopératif les mesures de la limitation de la publicité contenues dans la nouvelle loi; elles ont au moins l'avantage de pouvoir être mises en pratique, ce qui ne serait pas le cas d'une interdiction absolue, telle qu'elle est préconisée par l'initiative utopique et extrémiste de la secte des jeunes templiers.

Initiative atomique: mise au point

A propos de l'initiative atomique, le professeur Rossel estime que le Conseil fédéral, dans ses explications, «falsifie intentionnellement deux passages du texte de l'initiative pour appuyer des interprétations fantaisistes et malhonnêtes des modalités de vote admises par l'initiative.

En lieu et place de la formule utilisée dans le texte, «l'accord des électeurs», il invente de toutes pièces l'expression «majorité des électeurs» pour faire croire que les abstentions devraient être considérées comme un vote valable!

Dans la phrase du texte original: «l'accord des électeurs **de l'ensemble** de la commune de site et des communes adjacentes», le Conseil fédéral biffe le mot «ensemble» pour faire croire que chaque commune séparément aurait un droit de veto. Ce sont ces interprétations faussées et perfides que nos autorités supérieures proposent au citoyen de notre pays avec une assurance dictatoriale et que les milieux pro-nucléaires diffusent avec délectation.

Huit éminents juristes suisses ont fait clairement entendre que le texte de l'initiative était valable et ne pouvait prêter à aucune équivoque.

Dans ces conditions, on peut s'étonner et s'inquiéter de la mauvaise foi et de l'obstination aberrante de nos autorités fédérales. A qui obéissent-elles?»

Décès du colonel-brigadier Hans Fischer

BERNE (ATS). – Le colonel-brigadier Hans Fischer, chef du service des troupes de transport du groupement de l'état-major général, est décédé mardi matin d'une crise cardiaque. Il était âgé de 53 ans et dirigeait le service depuis le 1er janvier 1978.

Technicien sur automobiles, diplômé du technicum cantonal de Bienne, le colonel-brigadier Fischer faisait partie du corps des instructeurs depuis 1953 en qualité d'officier instructeur du service de la motorisation de l'armée et ensuite de collaborateur du groupe planification du groupement de l'état-major général. De 1974 à 1977, il a été attaché de défense près l'ambassade de Suisse à Londres. Alternant avec des services d'état-major général, il a commandé les bataillons de police des routes 5 et 2, ainsi que le régiment de cyclistes 5. Nommé le 1er janvier 1978 chef du service des troupes de transport, il avait en même temps été promu colonel-brigadier.

Le danger d'avalanches persiste

DAVOS (ATS). – L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au Weissfluhjoch sur Davos communique en date du mardi 16 janvier: étant donné la faible cohésion de la couche de fond et des importants amas de neige soufflée, il continue de subsister dans l'ensemble de la zone alpine un grand danger de glissements de plaques de neige. Il convient d'y prendre garde en particulier dans le Bas-Valais et le Valais central, sur le versant nord des Alpes, au nord et au centre des Grisons au-dessus de 1500 mètres, dans les autres régions à partir de 1800 mètres. Les endroits dangereux se situent généralement sur les pentes orientées au nord et à l'est. Les pentes orientées différemment peuvent cependant aussi être dangereuses si elles présentent des amas de neige soufflée. La plus grande prudence est donc toujours de rigueur lors d'excursion à skis ou de descentes en haute neige hors des pistes reconnues ou balisées.

VALAIS

Une grande entreprise valaisanne en péril

Les déboires des chantiers étrangers

De notre correspondant:

Plusieurs entreprises romandes qui ont tenté leur chance à l'étranger pour échapper au couperet de la récession, dans le secteur du bâtiment et du génie civil, sont actuellement aux prises avec les pires difficultés. Hier à Sion, on parlait ouvertement de la déconfiture de l'entreprise Dubuis-Dussex l'une des plus importantes entreprises du canton acculée actuellement au concordat principalement en raison des déboires essuyés sur les chantiers arabes. D'autres entreprises valaisannes à Viège et à Sion ont connu – en plus de leurs problèmes internes – de telles difficultés sur les chantiers étrangers du Maroc, d'Iran et d'Espagne. Leur aventure a fini par la liquidation pure et simple, alors qu'elles occupaient des centaines de personnes au temps des belles années.

Au total, une dizaine d'entreprises valaisannes spécialisées dans la construction de routes et bâtiments (entreprises de Sion, Monthey, Martigny, Viège, Saint-Maurice) ont misé il y a deux ou trois ans sur l'Afrique du Nord, l'Iran ou l'Arabie séoudite pour essayer d'échapper au pire.

– Nous avons des échos des mille difficultés rencontrées à l'étranger par la plupart de ces entreprises, nous dit-on à l'Association valaisanne des entrepreneurs. Les grandes entreprises suisses qui étaient déjà installées à l'étranger avant la récession ont tenu le coup mais celles qui partirent là-bas, brusquement, pour échapper à la débâcle ici ont connu bien des mésaventures. Les unes ont réussi certes, mais, dans l'ensemble, ce n'est guère brillant. La cause principale de l'échec est d'ordre monétaire. Certaines entreprises sont parties sur la base d'un dollar à 2 fr. 50, soumissionnant des kilomètres de routes, des constructions d'hôpitaux, de bâtiments divers, de stations de vacances et ce fut la chute verticale. Ce problème fut loin d'être le seul à précipiter certains dans la mésaventure. Nos gens sont arrivés dans des pays inconnus, aux mœurs différentes. Ils furent confrontés avec une main-d'œuvre problématique. Il a fallu parfois attendre des mois avant de pouvoir dédouaner des machines. La moindre réparation devenait un casse-tête. Sur l'un des chantiers, il fallut aller chercher l'eau potable à plus de 200 km. Ce fut la jungle, non seulement en matière ouvrière, mais lorsqu'il s'agissait de se faire payer.

Certaines entreprises ont plié bagages avant qu'il ne soit trop tard. D'autres ont insisté et connurent le pire. D'autre part, en exportant à l'étranger une partie de leurs machines et de leurs cadres, ces entreprises ont connu des difficultés dans leur propre pays, démunies qu'elles étaient de ce qui faisait hier leur valeur. Il fallait mener de front deux organisations finalement boîteuses des deux côtés.

«Toutes les estimations du départ dans bien des cas étaient fausses, note l'Association des entrepreneurs. Heureusement que jamais nous n'avons encouragé pareille opération.»

Disons en guise de conclusion que la fièvre des grandes années, avec la boulimie qu'elle déclencha, a fait perdre à trop d'entreprises leur dimension humaine. Les bénéfices qui auraient assuré une réserve pour parer aux coups durs étaient investis en machines de plus en plus colossales, de plus en plus coûteuses. Lorsque la récession survînt, bien des entreprises furent désemparées. Elles crurent un instant trouver leur salut à l'étranger. Dans certains cas, leurs nouveaux chantiers n'ont fait que précipiter leur chute.

M. F.

La Fiat Ritmo et le plaisir de conduire: la Ritmo est une voiture riche en plaisirs. Le plaisir que procurent les CV cachés sous son capot. Le plaisir de l'avoir toujours bien en main. Un plaisir tout à fait avouable, d'ailleurs. Le plaisir Ritmo n'ayant rien de déraisonnable. Mais à quoi bon les longs discours. C'est un plaisir qu'il faut vivre soi-même. Alors, avanti! Rendez-vous chez l'agent Fiat! Pour l'essayer, s'y asseoir et s'en réjouir.

La Fiat Ritmo et la qualité: l'erreur étant humaine, nous confions la finition à des chaînes de montage commandées par ordinateur.

La Fiat Ritmo et l'économie. Exemple: grâce à sa carrosserie d'un aérodynamisme exemplaire elle ne consomme que 8,5 litres aux 100 kilomètres (norme DIN).

La Fiat Ritmo et le confort: elle consacre 82% de son espace aux passagers et à leurs bagages. Nous avons éliminé au maximum les sources de bruit de sorte qu'à peine un murmure ne pénètre dans le confortable habitacle.

La Fiat et le rapport prix/valeur: en deux mots: ça colle! Voyez donc tout ce qu'inclut le prix de la 75 CL: 5 vitesses, servo-freins, compte-tours, montre digitale, dégivreur de vitres latérales, pare-soleil à l'arrière, essuie-lave-glace sur la lunette arrière. Pour ne citer que cela.

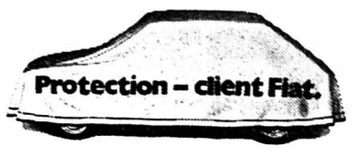

La Fiat Ritmo et la protection-client: même après l'achat, Fiat prend soin de ses clients. Avec la garantie d'un an, la garantie anticorrosion de 2 ans et l'assurance frais de réparation Helvetia de 30 mois. Et avec le service fiable des 450 agents Fiat.

La nouvelle Ritmo m'intéresse. Veuillez s.v.p. m'envoyer votre documentation.
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/Localité _____
Envoyer à Fiat (Suisse) SA, Service publicité, 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13.

La Fiat Ritmo et les performances: selon le moteur, elle développe 65 ou 75 CV. Avec 75 CV, par exemple, elle passe de 0 à 100 km en 13,9 secondes. !!

Fiat Ritmo: Que de performances. Que de confort. Que de place. Que de plaisir!

La Fiat Ritmo et les prix: la Ritmo existe avec moteur 1,3 ou 1,5 litres. En version L ou CL. Et voici les prix: Ritmo 65 L, 3 portes, Fr.10'690.-, 5 portes, Fr.11'190.-. Ritmo 65 CL, 3 portes, Fr.11'290.-, 5 portes, Fr.11'790.-. Ritmo 75 CL, 3 portes, 5 vitesses, Fr.11'890.-, 5 portes, Fr.12'390.-. C'est ce que nous appelons des prix très avantageux!

Spühler, Sulzer, Maier.

AVANTI FIAT!

124126-A

GARAGE M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3 Tél. 038 24 21 33
NEUCHATEL

FIAT

GARAGE DES JORDILS
J.-P. Aerni 2017 Boudry
Tél. 42 13 95

AGENTS LOCAUX:

NEUCHÂTEL
GARAGE S. BOREL
Clos de Serrières 12
Neuchâtel
Tél. 31 62 25

TRAVERS
GARAGE TOURING
S. ANTIFORA
Tél. 63 13 32

124118-A

LEHNHERR COMESTIBLES
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL

Poissons frais recommandés cette semaine

DE MER:
Profitez! Avantageux!
Cette semaine seulement
SOLETTES entières à Fr. 15.— le kg

DU LAC:
FILETS DE PALÉES
FILETS DE BONDELLES
FILETS DE PERCHES
TRUITES SAUMONÉES

Lehnherr frères
Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi
123935-A

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec **le maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu .....
L
109225-A

ECRITEAUX en vente au bureau du journal

DÉMÉNAGEMENTS

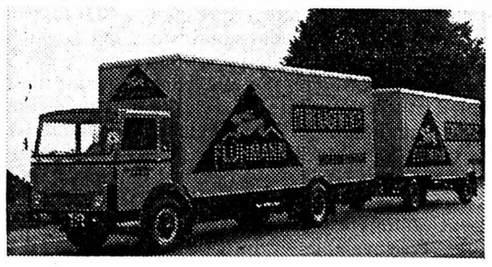

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
FLÜHMANN TRANSPORTS
NEUCHATEL
Rue du Seyon 23
✆ (038) 25 31 55
SAINT-BLAISE
Pl. de la Gare CFF
✆ (038) 33 17 20
123537-A

Petits prix

Grande vente de soldes

Tissus de décoration et coupons tissus

Très grand choix de terylène et voile

Vente autorisée du 15.1. au 3.2.78

123994-A

HASSLER

12, rue Saint-Honoré
2001 Neuchâtel
038 25 21 21
MINI-PRIX
6, place d'Armes

Décoration d'intérieur
Rideau et tentures
Rembourrage de meubles
Tapis de fonds
Tapis d'Orient
Revêtements de sols et de murs
Parquets
Meubles et accessoires

4000 échantillons pour votre confort

Gratis:

Les nouvelles brochures Marti pour les plus beaux voyages en avion et en autocar 1979

Dans le nouveau programme CarMarti vous trouvez plus de 500 circuits, voyages de vacances, séjours balnéaires et de cure magnifiques, CarMarti signifie qualité, confort et sécurité. Et en participant au concours de photographie CarMarti vous avez, de plus, la possibilité de gagner vos prochaines vacances.

Le programme «voyages forfaitaires en avion» contient, lui aussi, toute une série de spécialités, comme la Chine-Kouei-lin, la route de rêve, de l'Hindou Kouch à l'Himalaya, le Ladakh, Islande-Groenland, et bien d'autres encore.

Faites-vous envoyer, maintenant, ces deux programmes à la maison. Parce que le nom Marti est, depuis plus de 50 ans, une assurance pour des vacances de première qualité.

Veuillez m'envoyer gratuitement les nouveaux catalogues de voyages Marti.
☐ *Voyages en autocar* ☐ *Voyages en avion*
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/localité _____
(A envoyer à: Votre agence de voyages Marti ou à votre agence de voyages préférée).

marti
2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tel. 038/25 80 42
123703 A

JM sports
SCHNEIDER - VIRCHAUX
Faubourg du Lac 31
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 90

RABAIS SENSATIONNELS
sur tous les skis et souliers de ski
Une visite s'impose!

Un service après-vente soigné:

Affûtage des carres	Fr. 8.—
Ponçage des semelles	Fr. 8.—
Réparation des semelles	Fr. 8.—
Fartage à chaud	Fr. 5.—

J. VIRCHAUX ancien coureur de l'équipe nationale, vous conseillera judicieusement.
123966-A

Garages préfabriqués

FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021/39 13 33
124133-A

Il n'y a pas en Suisse de misère spectaculaire. Mais il y a beaucoup de familles qui tombent dans des difficultés aussitôt qu'une maladie, un accident ou un autre coup du sort frappe le père ou la mère.

Secours suisse d'hiver

SUBITO

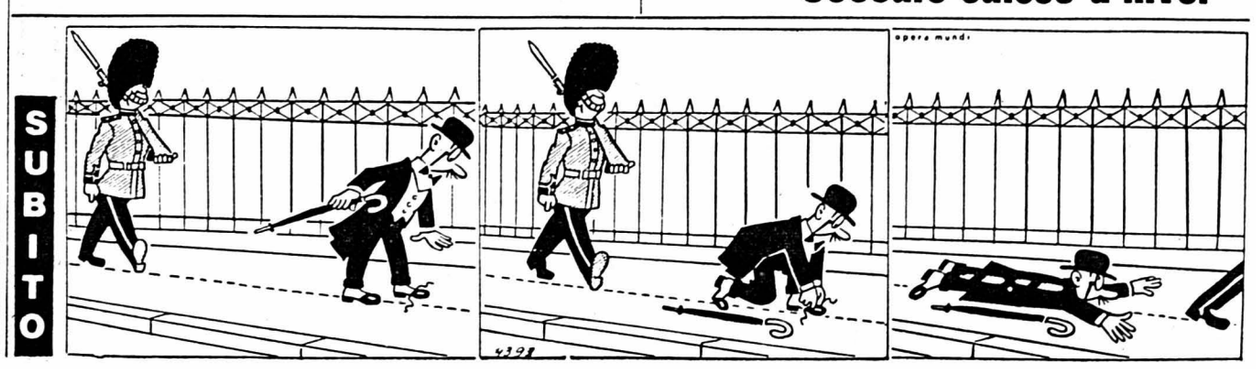

hockey sur glace

Importante soirée en ligue nationale A

Succès difficile de Bienne aux Mélèzes

LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE 2-3 (1-2 1-1 0-0)

MARQUEURS: Neininger 7me; Lindberg 13me; Widmer 20me; Lott 30me; Dubois 31me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Schlaefli; Girard, Sgualdo; Amez-Droz, Leuenberger; Courvoisier; Gosselin, Neininger; Dubois, Turler, Cusson; von Gunten, Houriet, Yerly; Willimann. Entraîneur: Cusson.

BIENNE: Anken: Zenhaeusern, Koelliker; Dubois, Lohrer; Latinovich, Lindberg, Lott; Stampfli, Blaser, Flotiront; Conte, Burri, Widmer. Entraîneur: Vanek.

ARBITRES: MM. Baumgartner, Stauffer et Urwyler.

NOTES: Patinoire des Mélèzes. 5000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds est toujours privée de Piller, blessé. A la 9me minute, un but de Turler est annulé pour hors-jeu. Au 2me tiers-temps, Cusson remplace Leuenberger en défense; Willimann prend sa place en attaque. Leuenberger retrouvera son poste au 3me tiers, Cusson restant au banc pour diriger son équipe. Dès la 52me minute, Courvoisier et Dubois permuttent et la troisième ligne d'attaque ne réapparaît plus sur la glace. A la 56me minute, reprise de Turler contre un poteau. Pénalités: 4 fois 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds, 5 fois 2 minutes contre Bienne plus 10 minutes à Blaser.

SUPERBES BUTS

Le champion suisse a remporté une victoire logique aux Mélèzes où il n'a cependant pas eu la tâche facile face à une équipe chaux-de-fonnière qui a crânement tenté sa chance. La supériorité physique et le meilleur jeu collectif des Biennois a finalement prévalu contre l'enthousiasme et la bonne volonté des Neuchâtelois qui, grâce, notamment, à de brillantes parades de leur gardien Schlaefli, ont été bien près de créer une surprise.

Les hommes de Cusson ont bénéficié de l'ouverture de la marque sur une rupture de Neininger superbement lancé à la ligne bleue adverse par Gosselin. Les Biennois n'ont pas tardé à réagir et, à la 13me minute, une erreur de la défense locale permettait à Latinovich de glisser le palet à Lindberg qui ne ratait pas le coche. Il fallut cependant attendre la 20me minute pour voir les champions prendre logiquement l'avantage par Widmer, en conclusion d'un excellent travail préparatoire de Conte.

EN MOINS D'UNE MINUTE

La deuxième période voyait les Neuchâtelois se battre avec détermination afin d'égaliser. Turler et ses coéquipiers trouvèrent cependant en face d'eux des adversaires fort bien organisés défensivement et prompts à relancer l'offensive, si bien qu'ils ne parvinrent que rarement, dans les premières minutes, à mettre en péril le gardien Anken. Sentant toutefois le danger, la première ligne biennoise sonna la charge vers la mi-match et ce ne fut pas surprenant que de voir Lott dévier victorieusement une passe de l'omniprésent Latinovich. Heureusement pour l'intérêt de la rencontre, La Chaux-de-Fonds ne se laissa pas abattre. Moins d'une minute plus tard, Dubois reprit superbement une passe de Turler et l'écart d'un seul but était rétabli. L'équipe neuchâteloise réunit alors toutes ses énergies à l'attaque. Peu après la mi-match (32'49"), la possibilité lui fut donnée d'égaliser, voire de renverser la vapeur, Blaser étant expulsé pour deux fois deux minutes et Koelliker allant le rejoindre sur le banc des pénalités! Ainsi, durant quatre minutes d'affilée, la formation locale eut-elle la chance de pouvoir évoluer en supériorité numérique, dont deux minutes complètes à cinq joueurs contre trois.

Hélas! elle se montra si nerveuse et maladroite qu'elle ne réussit pas à menacer Anken et qu'elle dut même parer à quelques dangereuses échappées solitaires de son adversaire. Ce fut là, certainement, le tournant de la rencontre ou, du moins, l'un de ses moments les plus importants.

RYTHME ENDIABLÉ

La Chaux-de-Fonds n'allait pas retrouver, au troisième tiers-temps, une pareille possibilité de marquer. Cette ultime période fut cependant jouée sur un rythme endiablé et les joueurs des deux camps se livrèrent une telle bataille que, dans les ultimes minutes, ils manquèrent, d'un côté comme de l'autre, de belles occasions de battre les gardiens, la fatigue faisant des ravages. Bien qu'elle se soit passée de sa troisième ligne durant les huit dernières minutes, La Chaux-de-Fonds n'a pas pu arracher le point qu'elle aurait mérité pour son courage. La chance, il est vrai, lui a tourné le dos à la 56me, lorsque, sur une «montée» de Sgualdo, Turler a vu sa reprise frapper le poteau du but alors qu'Anken était battu...

JEU PLUS DIRECT

Vaincus, les Chaux-de-Fonniers auront au moins la satisfaction d'avoir livré une bonne prestation. C'est peut-être une bien maigre consolation mais, contre un «leader» qui devait se reprendre, leur mission n'était guère facile. Bienne, du reste, n'a pas lésiné sur les moyens. Il a fait bon usage de sa puissance physique et son jeu plus direct que celui des Chaux-de-Fonniers a fait la différence, une différence bien faible en partie grâce à l'excellente performance de Schlaefli, ce qui a permis au public de se passionner jusque dans les ultimes secondes de la rencontre.

F. P.

JAEGGI. – Le gardien de Berne, à l'image de son équipe, est actuellement au sommet de sa forme. (ASL)

En deuxième ligue neuchâteloise

Noiraigue - Yverdon II 6-7 (0-5 1-2 5-0)

Noiraigue a raté le coche face à la seconde garniture d'Yverdon. Après avoir été dominé dans la première période, les joueurs d'Eric Paroz se reprirent. Toutefois, il était trop tard pour que les Néraouis ne refassent leur retard.

P. A.

Université - Les Ponts-de-Martel 2-4 (2-1 0-1 0-2)

Uni: Gross; Debrot, Bohnenblust; Sandoz, Grandjean; Strahm; Renaud, Rossel, Messerli; Guyot, Bouliane, Huguenin; Oswald, Corbat, Steullet; Vuithier.

Les Universitaires ont manqué d'empocher les deux points lors du premier tiers-temps où ils gaspillèrent un grand nombre d'occasions devant le portier de ceux du haut. Logiquement pourtant, ils portèrent le score à 2-0 par Renaud et Bouliane. Juste avant la sirène, Les Ponts-de-Martel purent tromper Gross, ce qui les motiva terriblement. L'égalisation tomba comme un fruit mûr pendant le tiers intermédiaire. L'ultime période s'annonçait passionnante, les chances de prendre le large appartenaient aux deux équipes. Finalement, le destin choisit le camp des protégés du président Jean-Mairet qui purent sceller le résultat final à 2 à 4.

MRd

KLOTEN - BERNE 1-4 (0-1 1-1 0-2)

Patinoire de Kloten. – 4700 spectateurs. – **Arbitres:** Niederhauser, Bucher/Zimmermann. – **Buts:** 18. Dellsperger 0-1; 22. Wyss 0-2; 32. O'Brien 1-2; 43. Mononen 1-3; 57. Wyss 1-4.

Pénalités: 1 fois 5 contre Kloten (Gassmann), 2 fois 2 contre Berne.

Kloten sans Rufer, Wittwer (blessés) et Frei (malade), Berne sans Holzer.

Sierre - Lausanne 5-3 (2-0 1-1 2-2)

Patinoire de Sierre. – 4800 spectateurs. – **Arbitres:** Vuillet, Fasel/Odermatt. – **Buts:** 8. Loetscher 1-0. 11. Loetscher 2-0. 22. Gratton 2-1. 34. Gagnon 3-1. 52. Gaggini 3-2. 53. Gagnon 4-2. 53. Gaggini 4-3. 58. Gagnon 5-3.

Pénalités: 5 x 2 contre Sierre, 7 x 2 contre Lausanne. Sierre sans Jean-Claude et Roland Locher.

LANGNAU - AROSA 5-6 (2-2 2-3 1-1)

Ilfis Halle. – 4474 spectateurs. – **Arbitres:** Fatton, Zurbriggen/Spiess. – **Buts:** 5. Jenkins 0-1; 5. Mattli 0-2; 12. Luethi 1-2; 14. Res Meyer 2-2; 24. Horisberger 3-2; 26. Guido Lindemann 3-3; 28. Res Meyer 4-3; 29. Dekumbis 4-4; 36. Guido Lindemann 4-5; 52. Mattli 4-6; 59. Horisberger 5-6.

Pénalités: 3 fois 2 contre Langnau, 2 fois 2 contre Arosa.

Langnau sans Fritz Lehmann (blessé).

Classement

Championnat suisse de ligue nationale A (19me tour): Sierre - Lausanne 5-3 (2-0 1-1 2-2); Kloten - Berne 1-4 (0-1 1-1 0-2); Langnau - Arosa 5-6 (2-2 2-3 1-1); La Chaux-de-Fonds - Bienne 2-3 (1-2 1-1 0-0).

1. Berne	19	12	3	4	91-56	27
2. Bienne	19	13	1	5	99-66	27
3. Langnau	19	12	0	7	75-71	24
4. La Chx-de-Fd	19	10	1	8	75-73	21
5. Kloten	19	7	2	10	82-75	16
6. Lausanne	19	7	0	12	71-99	14
7. Arosa	19	6	1	12	71-89	13
8. Sierre	19	4	2	13	63-98	10

automobilisme

Dernière-née de chez Ferrari

La T 4? Encore une copie Lotus...

M. Enzo Ferrari, qui est âgé de 81 ans, a dévoilé au monde sportif, à Maranello, la dernière née des formules un: la Ferrari «312 T 4». Ce sigle explique les caractéristiques principales du véhicule: 3 pour trois litres de cylindrée, «12» pour 12 cylindres «boxer» en V à 180 degrés, «T» pour la boîte de vitesse et le différentiel en position transversale, «4» pour le quatrième modèle de cette série.

La «312 T 4», qui, à pleine charge pèse 590 kg, développe 515 chevaux à 12.300 t/m, soit 15 chevaux de plus que son rival, le moteur «Ford cosworth V8».

Extérieurement, la «312 T 4» s'inspire des concepts aérodynamiques mis en valeur l'an passé par «Lotus», mais la facture est typique de la maison de Maranello. **Alors, que dites-vous de cette ennième copie de la Lotus?**, a demandé en plaisantant Enzo Ferrari, au moment où l'on dévoilait le nouveau modèle. Ce dernier possède une carrosserie compacte sans sortie ou prise d'air, le flux étant dirigé vers les flancs de la voiture, provoquant un «effet sol» de placage qui améliore la tenue de route sans pour autant enfreindre les règlements qui mirent hors course les «aspirateurs».

NOUVEAUTÉ

Sous sa belle robe rouge, règlable en hauteur, selon le profil des circuits, se cache une nouveauté: le remplacement du classique levier de changement de vitesse par un dispositif électro-oléodynamique, qui permet, en quatre dixièmes de seconde, de passer de première en cinquième par simple pression de deux boutons placés sur le volant et commandant le système asservi par une centrale électronique.

Le véhicule du modèle «wing car» est à poste de pilotage avancé, les jambes du pilote dépassent largement l'axe des roues avant. Les techniciens de Ferrari ont encore une fois eu recours aux ailerons avant et arrière.

Les essais de la «312 T 4» commenceront, en principe, la semaine prochaine avec au volant le Sud-Africain Jody Scheckter, dès son retour du grand prix d'Argentine.

Les débuts en compétition pourraient avoir lieu au grand prix d'Afrique du Sud au mois de mars, mais plus probablement, avance-t-on à Maranello, le 8 avril, pour le grand prix des Etats-Unis à Long Beach.

cyclisme

Démission en Italie

Deux semaines après avoir fêté son 80me anniversaire, le président de la Fédération italienne de cyclisme, Adriano Rodoni, a annoncé sa démission pour 1981, à l'occasion de l'assemblée des délégués. Il en avait été le président durant 38 ans, de 1940 à 1955 pour être réélu dès 1957.

Il a également fait savoir qu'il se retirerait après les jeux olympiques de son postes de président de l'union cycliste internationale.

gymnastique

Une étoile venue de Chine

Les 2000 Parisiens venus au stade Pierre de Coubertin n'ont pas totalement découvert la gymnastique chinoise, mais ils ont cependant acquis la certitude que la République populaire de Chine a les moyens de jouer d'ores et déjà un rôle important dans le concert mondial.

Au cours de la deuxième des 7 démonstrations figurant au programme de l'équipe chinoise, on a pu suivre en effet à Paris des exercices de valeur mondiale et surtout une étonnante exhibition d'un gamin de 13 ½ ans, haut comme trois pommes (1 m 40) et léger comme une plume (35 kg), Yue-Shan Yang.

Ce garçonnet de Pékin qui sortait pour la première fois de son pays a exécuté tout au long de la soirée des difficultés de niveau olympique, avec une maîtrise quasi parfaite, étonnante pour son âge: triple vrille au sol, «soleil» aux barres parallèles, triple saut périlleux à la sortie de barre fixe, «magyar» aux arçons! Yue-Shan Yang, littéralement assailli par les chasseurs d'autographes après la démonstration est incontestablement un phénomène. Les spécialistes ne connaissent pas actuellement un gymnaste si jeune et si talentueux.

BRILLANT. – Le Fribourgeois Jacques Luethy a obtenu une brillante troisième place hier en Oberland. (Téléphoto APO)

ski

Géant d'Adelboden

Stenmark renoue avec la victoire

Devenu vulnérable en slalom spécial, le Suédois Ingemar Stenmark reste imbattable en slalom géant. Après ses deux défaites en spécial à Crans/Montana, il a renoué avec la victoire à Adelboden, où il a réussi le meilleur temps dans les deux manches, ce qui lui a permis de distancer finalement Andreas Wenzel de 1"54. Derrière le Scandinave et le skieur du Liechtenstein (déjà deuxième la veille à Crans/Montana en slalom spécial), les Suisses ont cumulé les places d'honneur. Le jeune Fribourgeois Jacques Luethy (il aura 20 ans en juillet prochain) a pris la troisième place devant les deux valeurs les plus sûres de l'équipe suisse dans la spécialité, le champion olympique Heini Hemmi et le Valaisan Jean-Luc Fournier.

Peter Luscher a été beaucoup moins heureux que ses coéquipiers. Il a visiblement perdu son assurance du début de la saison. A Adelboden, il s'est laissé prendre au piège de la troisième porte de la première manche, après moins de dix secondes de course. Cette porte avait déjà causé la perte de l'Américain Phil Mahre, parti avec le dossard No 1.

PREMIÈRE

Ingemar Stenmark a remporté sa première victoire dans le slalom géant d'Adelboden. A trois reprises jusqu'ici, il avait dû se contenter de la deuxième place dans la station de l'Oberland. Au classement général de la Coupe du monde, ce nouveau succès ne lui a rien rapporté étant donné qu'il a déjà marqué le maximum de 75 points en slalom géant. Derrière lui, Andreas Wenzel a obtenu 20 points. Il possède désormais un total suffisant pour partir immédiatement après le premier groupe en descente, ce qui constituait son objectif en fonction de ses ambitions au combiné. Samedi dans la descente du Hahnenkam à Kitzbuhel, il partira ainsi en 17me position, juste derrière Peter Luscher.

DRAMATIQUE

La première manche de ce slalom géant s'est courue sur la Tschentenalp par une température de moins 20 degrés. Le coup d'envoi fut dramatique. Deux seulement des quatre premiers partants réussirent à terminer leur pensum: Phil Mahre (No 1) et Peter Luscher (No 4) furent victime de la troisième porte, une porte que les suivants abordèrent avec beaucoup plus de circonspection. Au terme du premier parcours, Stenmark devançait Andreas Wenzel de 92'100 et Heini Hemmi et Jacques Luthy, à égalité à la troisième place, de 1"34. Dans la deuxième manche, Stenmark se révéla derechef le meilleur mais il ne parvint à prendre que 57/100 à Luthy, dont la performance, bien que remarquable, fut toutefois insuffisante pour lui permettre de ravir la deuxième place à Andreas Wenzel.

Parmi les grands malchanceux de la journée, on peut placer le Suisse Werner Rhyner qui, parti avec le dossard No 33, réussit néanmoins le 7me meilleure temps de la première manche. Dans la seconde, il possédait le 4me «chrono» au poste intermédiaire. Il fut hélas victime d'une sortie de piste alors qu'il était en vue de la ligne d'arrivée.

CLASSEMENTS

1. Ingemar Stenmark (Su) 2'24"16 (1'11"11 - 1'13"05); 2. Andreas Wenzel (Lie) 2'25"70 (1'12"03 - 1'13"67); 3. **Jacques Luthy (S)** 2'26"07 (1'12"45 - 1'13"62); 4. **Heini Hemmi (S)** 2'26"25 (1'12"45 - 1'13"80); 5. **Jean-Luc Fournier (S)** 2'26"65 (1'12"61 - 1'14"04); 6. Bojan Krizaj (You) 2'27"03; 7. Piero Gros (It) 2'27"31; 8. Alex Giorgi (It) 2'27"47; 9. Leonardo David (It) 2'27"61; 10. Anton Steiner (Aut) 2'27"62; 11. Bohumir Zeman (You) 2'28"01; 12. Hans En (Aut) 2'28"16; 13. Gustavo Thœni (It) 2'28"23; 14. Leonhard Stock (Aut) 2'28"28; 15. Willy Frommelt (Lie) 2'28"64. – **Puis:** 21. Didier Bonvin (S) 2'29"69; 28. Peter Schwendener (S) 2'30"92; 36. Kurt Gubser (S) 2'32"60; 40. Peter Aellig (S) 2'33"20.

LA COUPE DU MONDE. – Messieurs: slalom géant (4 épreuves): 1. Stenmark 100 p.; 2. **Luescher 60**; 3. Krizaj 36; 4. **Fournier et Hemmi 32**; 6. Gros et Wenzel 20; 8. David 17.

Classement général: 1. Ingemar Stenmark (Su) 115 p. (25 p. biffés); 2. **Peter Luescher (S) 112**; 3. Andreas Wenzel (Lie) 81; 4. **Peter Mueller (S) 61 (2)**; 5. Bojan Krizaj (You), Ken Read (Ca) et Piero Gros (It) 55; 8. Christian Neureuther (RFA) et Paul Frommelt (Lie) 48; 10. Phil Mahre (EU) 47; 11. **Martiel Donnet (S) 42 (1).**

Par nation: 1. Suisse 533 (messieurs 365 - dames 168); 2. Autriche 400 (181 - 219); 3. Italie 325 (260 - 65); 4. RFA 224 (72 - 152); 5. Liechtenstein 213 (129 - 84); 6. Suède 167 (167 - 0); 7. Etats-Unis 135 (56 - 80); 8. Canada 119 (116 - 3); 9. France 105 (19 - 86); 10. Yougoslavie 63 (63 - 0).

Entraînement à Hasliberg-Meiringen

Annemarie Moser domine...

Les plus rapides concurrentes au cours de la deuxième journée d'entraînement de la descente féminine de la coupe du monde à Meiringen-Hasliberg ont réussi des temps inférieurs de trois secondes à ceux de la veille.

Première lundi, Bernadette Zurbriggen a dû cette fois reconnaître l'entière supériorité d'Annemarie Moser. L'Autrichienne semble avoir découvert la ligne idéale et elle maîtrise parfaitement les passages difficiles. Doris de Agostini ne parvient pas encore à lutter pour les premiers rangs mais le fait de se classer deux fois à la septième place est encourageant. Elle partira mercredi avec de réelles ambitions.

Les Françaises Caroline Attia et Danielle Debernard ont été victimes de chutes.

1re manche: 1. Annemarie Moser (Aut) 1'36"71; 2. **Bernadette Zurbriggen (S) 1'37"22**; **3. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'37"27**; 4. Cindy Nelson (EU) 1'38"35; 5. Irène Epple (RFA) 1'38"38; 6. Edith Peter (Aut) 1'38"64; 7. **Doris de Agostini (S) 1'39"31**; 8. Kathy Kreiner (Can) 1'39"35; 9. Hanni Wenzel (Lie) 1'39"41; 10. Monika Bader (RFA) 1'39"42. – **Temps des autres Suisses-ses:** Gaby Infanger 1'39"94, Annemarie Bischofberger 1'40"05, Christiane Klossner 1'40"71, Valérie Perriraz 1'42"55, Elisabeth Kaufmann 1'44"05, Evelyne Dirren éliminée sur chute. – **2me manche:** 1. Annemarie Moser, 1'38"09; 2. **Bernadette Zurbriggen,** 1'38"58; 3. Cindy Nelson 1'38"79; **4. Annemarie Bischofberger** 1'39"22; 5. Irène Epple 1'39"23; 6. **Marie-Thérèse Nadig** 1'39"26; 7. **Doris de Agostini** 1'39"42; 8. Martina Ellmer 1'39"94; 9. Kathy Kreiner 1'40"08; 10. Monika Bader 1'40"12. – **Puis:** Christiane Klossner 1'40"15, Gaby Infanger 1'40"52, Valérie Perriraz 1'42"17, Elisabeth Kaufmann 1'43"69, Evelyne Dirren pas de temps (elle a déchiré une chaussure).

L'ordre des départs

Pour la troisième fois après Val d'Isère et les Diablerets, la Valaisanne Bernadette Zurbriggen partira avec le dossard numéro 1 dans la descente féminine de coupe du monde à Hasliberg-Meiringen.

Ce numéro de dossard ne devrait pas cette fois constituer un handicap. Longue de 2588 mètres (655 mètres de dénivellation - 25 portes) la piste est très bien préparée.

Voici l'ordre des départs: 1. **Bernadette Zurbriggen (S) 2. Doris de Agostini (S)**; 3. Irène Epple (RFA); 4. Irmgard Lukasser (Aut); 5. Su Patterson (EU); 6. Monika Bader (RFA); 7. Martina Ellmer (Aut); 8. Evi Mittermeier (RFA); 9. Brigitte Habersatter (Aut); 10. **Marie-Thérèse Nadig (S)**; 11. Cindy Nelson (EU); 12. Annemarie Moser (Aut); 13. Carolina Attia (Fr); 14. **Evelyne Dirren (S)**; 15. Edith Peter (Aut). – **Les autres Suisses-ses:** 23. Annemarie Bischofberger; 31. Christine Klossner; 32. Gaby Infanger; 54. Valérie Perriraz; 63. Elisabeth Kaufmann. – 63 participantes. – Départ 12 h 30.

Opinions

Les jeunes ont les dents longues

Le slalom spécial n'est plus la chasse gardée de Stenmark

Lundi, à Crans-Montana, c'était la première fois de la saison que Stenmark était battu dans un slalom spécial sans incident particulier. Il a gagné le spécial des «World series» et celui de la Coupe du monde qui a eu lieu à Kranjska Gora. Lors de la victoire de Donnet à Madonna di Campiglio, il était tombé dans la première manche et il avait réalisé la meilleure performance de la seconde, ce qui était sa façon à lui de remettre les choses en place. Mardi passé à Crans-Montana – victoire de Neureuther – il était également tombé dans la première manche.

LE PLUS CAPRICIEUX

Cette fois, il a terminé les deux manches: il n'est que troisième. Cette défaite va attiser l'ambition de ses adversaires. Ils ont remarqué que l'homme n'était pas invincible et qu'en le contraignant à se livrer à fond dans chaque course, ils finiraient bien par découvrir ses faiblesses.

Qu'on le veuille ou non, le slalom demeure un exercice plein d'aléas même pour un athlète de la classe de Stenmark. C'est le domaine le plus capricieux du ski alpin et on ne dira jamais assez ce qu'il y a d'exceptionnel dans la suprématie qu'a exercée Stenmark au cours des saisons antérieures, aussi bien en slalom spécial qu'en slalom géant.

NOUVELLE GÉNÉRATION

Il est encore apte à se faire respecter. Sans aucun doute. Cependant, les leçons qu'il a données à ses adversaires sont en train de porter des fruits. Une nouvelle génération s'est mise en marche dans son sillage: Donnet, Frommelt, Wenzel, Mally, Popangelov ou Krizaj ont repris à leur compte les principes qu'il a si souvent exposés; Gustavo Thoeni ne les suit plus. Le dynamisme de Gros contraste avec la tranquille efficacité et la souplesse de ceux qui tiennent, désormais, le haut du pavé. La victoire sensationnelle de Neureuther est l'exception qui confirme la règle.

Le slalom spécial n'est pas le domaine exclusif de Stenmark. Quatre courses, quatre vainqueurs différents: Donnet - Stenmark - Neureuther - Frommelt.

TOUT EST POSSIBLE

On est frappé par les écarts minimes qui les séparent. Ce sont des artistes qui jonglent avec les centièmes de seconde. Mardi passé, Neureuther n'était que huitième au terme de la première manche, mais si proche de ceux qui le devançaient qu'il les a tous dépassés à la faveur de son numéro fulgurant. Il faut dire que sa seconde manche fera date dans l'histoire du ski alpin, comme celle de Gustavo Thoeni aux championnats du monde de Saint-Moritz, en 1974. A ce degré de pureté près de la perfection, c'est une performance qu'un skieur ne réussit qu'une fois dans sa carrière. La minute sublime durant laquelle tous les facteurs s'allient pour susciter la victoire.

Hier, Donnet était en tête après la première manche. Il a suffi d'un petit rien – une imperceptible retenue peut-être – dans la seconde pour le faire tomber au sixième rang du classement final.

Qu'à cela ne tienne. Il a sa place au sein de l'élite mondiale. 1er - 4me - 6me, il a gagné et il a confirmé.

Guy CURDY

nouveauté pour 1979
de 16 à 26 ans
voyagez à moitié prix avec l'abonnement pour les jeunes
CFF
120620-R

FAIRE DE L'ESCRIME...

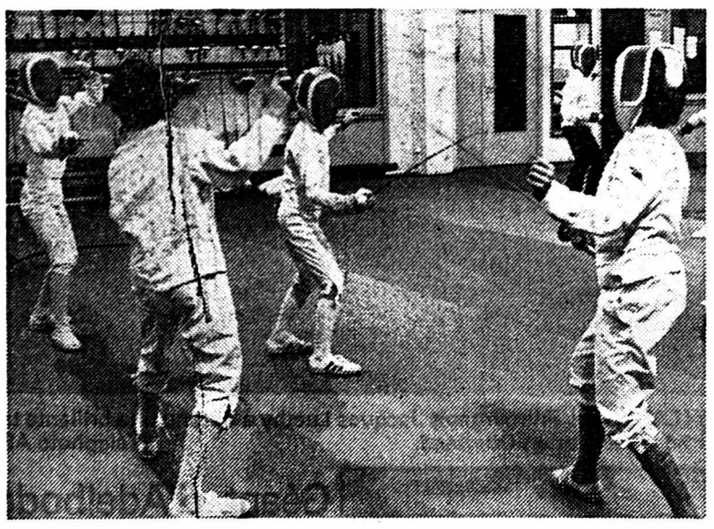

... c'est pratiquer un sport moderne et complet, dont l'élégance et les vertus ont leurs racines au sein même d'une large et haute tradition ; c'est aussi maintenir son corps en état de souplesse et cultiver la rapidité de ses réflexes.

Vous avez l'occasion d'exercer ce sport, qui convient à tous les âges, dans la salle d'armes de la Société d'Escrime de Neuchâtel. Par l'individualité des leçons d'escrime, leur dosage selon la résistance de chacun, le choix du moment dans le large éventail des heures d'ouverture de la salle d'armes, l'escrime est le sport idéal de l'homme et de la femme moderne désireux de s'évader quelquefois du rythme de la vie actuelle.

La Société d'Escrime de Neuchâtel organise une

SEMAINE DE DÉMONSTRATION GRATUITE

du 22 au 26 janvier (entre 18 h et 20 h), ainsi que le samedi 27 janvier (de 9 h à 12 h) et invite, sans aucun engagement, tous les intéressés à passer un moment à la salle, durant la période précitée, pour assister aux leçons données par le maître d'armes R. Benoit, ainsi qu'aux assauts qui seront tirés au fleuret (dames et messieurs) et à l'épée ou au sabre (messieurs).
La salle d'escrime se trouve à la rue du Pommier 8, en plein centre de Neuchâtel.

COURS D'ESCRIME GRATUIT

Un cours pour débutants dames et messieurs, filles et garçons, sera lancé dès février pour les personnes non membres de la société.

Les inscriptions pourront être faites lors de la semaine de démonstration ou auprès du maître d'armes R. Benoit.

Pour tous renseignements supplémentaires, prière de téléphoner à la salle d'armes, tél. 25 56 16.

123583-A

Biscuit-Cake

Offre spéciale 17.1.–20.1.

MIGROS data

Cake de 400 g

La garantie de fraîcheur Migros

1.50 au lieu de 1.90

(100 g = –.37,5)

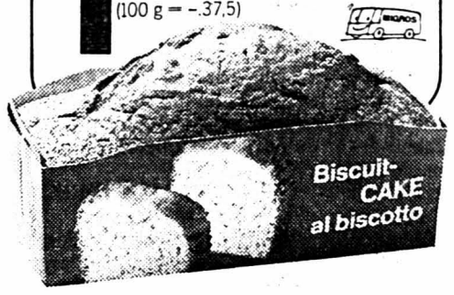

Edam 1er choix

hollandais 3/4 gras

Offre spéciale 17.1.–23.1.

MIGROS data

les 100 g

–.68

au lieu de –.83

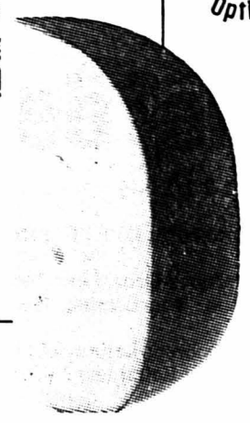

Foie de volaille «Optigal»

Optigal

MIGROS data

Une gourmandise très appréciée par les connaisseurs.

Offre spéciale 17.1.–23.1.

les 100 g **–.70**

au lieu de –.87

Chocolat suisse de qualité «Animella» FREY

Chocolat fourré fondant avec brisures de nougat.

2 plaques

Multipack 17.1.–23.1.

Plaque de 100 g –.90

1.40 au lieu de 1.80

MIGROS data

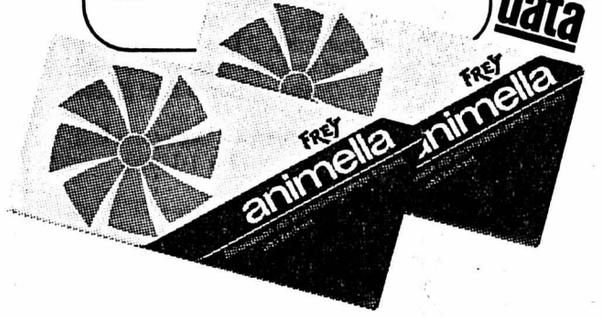

Toutes les confitures en bocaux de 1 kg

Offre spéciale 17.1.–30.1.

–.80 de réduction sur chaque bocal!

par exemple:
Abricots 1 kg 2.30 au lieu de 3.10
Framboises 1 kg 2.90 au lieu de 3.70
Fraises 1 kg 3.10 au lieu de 3.90

Offre extraordinaire TASSO

Haute qualité - bas prix!

L'incomparable tapis mur à mur

TASSO

en 5 merveilleuses couleurs: quartz, beige, berbère, jaune or, cognac.
100% nylon, et dos en mousse compacte

au prix incroyable de Fr. 12.90 le m²

Et beaucoup de coupons de sols textiles de toutes dimensions et couleurs, à des prix à vous couper le souffle!

A emporter avec soi et à poser soi-même sans problème!

124101-A

mini HASSLER prix

6, place d'Armes, Neuchâtel
Tél. 038-25 21 21

Visitez notre magasin principal
12, rue Saint Honoré

Multipack jusqu'au 23.1.

Petits pois et carottes moyens

Boîte de 870 g (poids égoutté 540 g)

2 boîtes **3.–** Eg. (100 g = –.27,8)

au lieu de 3.60

MIGROS PRODUCTION

Ce label vous garantit: une alimentation plus naturelle

Azalées en pots

17–20 cm ø

Offre spéciale 17.1.–23.1.

3.80

Notre conseil: Tenir les azalées bien humides et leur donner en plus, de temps à autre, un bain d'eau.

M Multipack

Laque à cheveux Curlfix Maintient votre coiffure, soigne les cheveux et leur donne de l'éclat.

Grande bombe 500 g **3.30**

2 bombes **5.50** (100 g = –.55)

au lieu de 6.60

124054-A

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose:

Rôti de porc épaule les 100 g **1.25** (au lieu de 1.50)

Ragoût de porc les 100 g **1.20** (au lieu de 1.45)

124055-A

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

LE VAL D'ANNIVIERS VOUS CONNAISSEZ?

Saint-Luc Grimentz Zinal Vercorin Chandolin

5 stations - 32 installations vous offrent les 13 et 14 janvier et les 20 et 21 janvier 1979:

LA CARTE JOURNALIÈRE À 50 %

conditions d'enneigement excellentes.

123622-A

Plan Crédit Orca - le bon calcul.

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
Nom: Prénom:
Né le: Rue/n°:
NP/lieu: Depuis quand:
Profession: Revenus mensuels:
Date: Signature:

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Également bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS.

FN/2

123368-A

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur.

Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Aujourd'hui mercredi au

Chumm, iss, trink, schlaf und gugg im Gasthof Rebstock Tschugg

Hansjörg Mettler Tel. 032/88 11 61

SOIRÉE FONDUE ET RACLETTE

avec l'ensemble «HEIMELIG» bien connu des auditeurs de la radio et TV.

123367-A

SUBITO

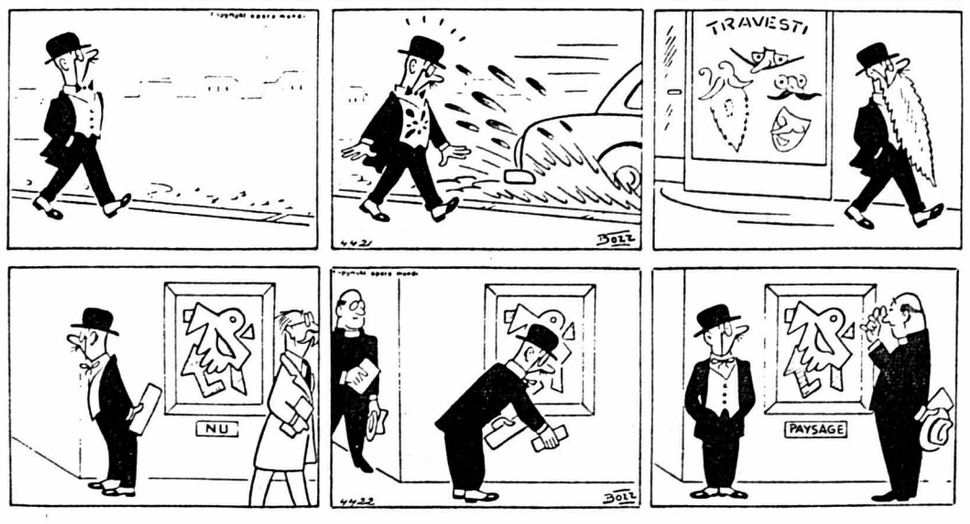

automobilisme

Le départ sera donné le samedi 20 janvier pour la 47me fois

Le « Monte-Carlo »: une folle aventure

Le 47me Rallye de Monte-Carlo, première épreuve de l'année comptant pour le championnat du monde des rallyes pour marques, se déroulera du 20 au 26 janvier. Créé en 1910 par l'Automobile-club de Monaco, le Rallye de Monte-Carlo retrace 68 ans de l'histoire automobile.

A l'époque de sa création, le « Monte-Carlo » était cependant loin d'être ce qu'il est devenu : un véritable banc d'essais pour les usines automobiles. Il ressemblait beaucoup plus à un « rallye-promenade » qu'à une véritable compétition. Pour mémoire, le premier vainqueur fut H. Rougier, sur une « Turcat-Méry », avant que J. Beutler, sur « Berliet », l'emportât en 1912.

Après avoir connu sa « belle époque », le Rallye de Monte-Carlo, en raison du premier conflit mondial, dut être interrompu pendant onze ans et ne reprit qu'en 1924.

Intérêt croissant

L'épreuve n'était pas encore ce qu'elle est de nos jours mais les grands constructeurs d'automobiles y prenaient un intérêt croissant d'année en année. Mais c'est surtout à partir de 1949, après une nouvelle interruption de neuf ans, due à la Seconde Guerre mondiale, que le « Monte-Carlo » devint le rassemblement et l'un des grands buts annuels des principales marques automobiles du monde entier.

De par sa longueur, ses difficultés de parcours, des conditions atmosphériques le plus souvent rigoureuses, avec des routes verglacées, la neige et le brouillard, il est devenu le véritable championnat hivernal.

Il exige maintenant des conducteurs, non seulement de grandes qualités de pilotage, mais aussi une grande résistance physique, tout en mettant à très rude épreuve le matériel. C'est pourquoi les grands constructeurs, désirant mettre tous les atouts de leur côté, engagent des équipes officielles formées de pilotes accomplis.

Les « recordmen » des victoires sont Jean Trévoux (1934, 1939, 1949 et 1951) et l'Italien Sandro Munari (1972, 1975, 1976 et 1977).

Britanniques et Français furent de nombreuses fois à l'honneur. Il fallut attendre 1955 – les Norvégiens Malling-Fadum sur « Sunbeam-Talbot » – pour enregistrer le premier succès nordique, alors qu'un équipage suédois figura pour la première fois au palmarès grâce à Erik Carlsson - Gunnar Haggbom, sur une « Saab » améliorée de 841 cmc, en 1962.

Erik Carlsson, avec cette fois son compatriote Gunnar Palm, devait, d'ailleurs, réussir un sensationnel « doublé » en remportant, en 1963, la 32me « édition ». Le rallye fut, en effet, disputé dans des conditions atmosphériques extrêmes : froid très vif, routes verglacées et enneigées et, rarement, l'épreuve fut aussi sévère. Sur les 296 partants de huit têtes d'itinéraires, 98 seulement furent officiellement classés à Monaco. Les plus touchés furent ceux partis d'Athènes. Les treize voitures furent bloquées par des congères de plus de 2 m à Nich (Yougoslavie) !

On fut sans nouvelles de ces équipages pendant une journée entière, notamment du grand champion belge Olivier Gendebien, qui faisait équipe avec le journaliste français Alain Bertaut, ainsi que des Français René Trautmann - Bernard Groll. Tous ces concurrents vécurent une véritable odyssée. Quant aux six partants de Lisbonne, aucun ne put arriver en Principauté, ayant dû affronter des pluies torrentielles en Espagne.

1964 fut l'année de la révélation et de la découverte des fameuses « Morris-Cooper S ». Les Britanniques Paddy Hopkirk - Henry Liddon triomphèrent, tandis qu'en 1965, les « petits cubes » confirmaient leur succès précédent grâce au Finlandais Timo Makinen associé au Britannique Paul Easter.

Hors course

1966 fut une année exceptionnelle. Tout d'abord, c'était la première fois que le rallye se déroulait en trois phases : secteurs de liaison, parcours commun et le parcours complémentaire de montagne limité aux 60 concurrents les moins pénalisés. Ensuite, fait unique dans l'histoire du « Monte-Carlo », les quatre équipages officieusement classés en tête furent mis hors course pour éclairage non conforme à la fiche d'homologation du véhicule auprès de la FIA : Makinen-Easter, Rauno Aaltonen-Tony Aambrose, Hopkirk-Liddon, tous sur « Cooper BMC » et Roger Clark-Melia sur « Ford Cortina ». D'autres le seront également comme les Anglaises Smith-Domleo (Hilman), officieusement en tête de la « coupe des dames » alors que les Français Henri Greder-Martial Delalande (Ford Mustang), le furent, eux, pour tubulure non conforme.

Quatre mois après

Ce ne fut que 4 mois plus tard que les Finlandais Pauli Toivonen - E. Mikander, sur « Citroën DS 21 » furent officiellement proclamés vainqueurs, tandis que la « coupe des dames » revint, finalement, aux Françaises Lucette Pointet - Jacqueline Fougeray, également sur « Citroën DS 21 ».

Les Britanniques Vic Elford - David Stone, en 1968, devaient apporter à l'usine allemande « Porsche » son premier succès, tandis qu'en 1971, le Suédois Ove Andersson et Stone encore en firent de même pour « Alpine Renault ».

Curieusement d'ailleurs, les Nordiques qui avaient dominé l'épreuve depuis 1962 allaient, après Andersson, disparaître du palmarès. En attendant leur réveil !

Munari le remier

EL'Italien Sandro Munari (Lancia Fulvia) devait être le premier, en 1972, à mettre en brèche leur suprématie. L'année suivante, 12 ans après Martin-Bateau (Panhard) en 1961, on retrouvait enfin un équipage français au palmarès : Jean-Claude Andruet - « Biche », sur « Alpine Renault ».

Mais cette année 1973 restera gravée dans les annales du rallye. Tout d'abord, en raison de nombreux dispositifs de radars installés un peu partout en France, 34 équipages furent pénalisés et quatre mis hors-concours pour excès de vitesse. De plus, au col du Lorobin, à la suite d'un violent orage de grêle et de neige, les spectateurs envahirent la route, cherchant refuge. La course fut arrêtée.

144 éliminés.

Dans le parcours commun, un drame allait éclater à Burzet, un petit village perdu de l'Ardèche, qui allait devenir célèbre en quelques heures. En effet, une violente tempête de neige s'abattit, transformant la route en une véritable piste de bobsleigh. 60 concurrents seulement, dont fort heureusement la plupart des pilotes de notoriété, purent être chronométrés. Derrière, ce fut un gigantesque carambolage entre 19 voitures ! La route fut bloquée. Un vent de panique soufflait sur le rallye. La course fut interrompue pendant 4 h 30. C'était la plus grande confusion. Finalement, les organisateurs décidèrent de ne maintenir en course que les 60 ayant terminé l'épreuve de Burzet, tous les autres étant éliminés : 144 d'un coup ! Du jamais vu dans un rallye. Finalement, Andruet-Biche remportèrent cette 42me « édition » qui fera date.

Puis, ce fut l'étonnant « triplé » (1975, 1976 et 1977) de Sandro Munari et, enfin, l'an passé, le succès des Français Jean-Pierre Nicolas - Vincent Laverne, sur « Porsche », qui avaient déjà assuré leur victoire dès la deuxième « spéciale » du parcours commun.

EXPLOIT. – Dans la liste des exploits réalisés au Rallye de Monte-Carlo figure, notamment, la triple victoire de l'Italien Sandro Munari, vainqueur trois ans d'affilée : en 1975, 76 et 77. Qui fera mieux? (Keystone)

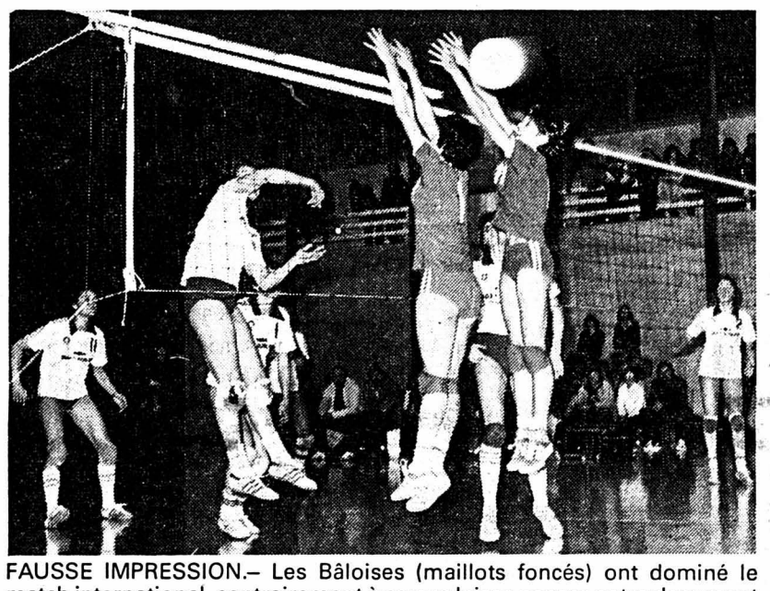

FAUSSE IMPRESSION.– Les Bâloises (maillots foncés) ont dominé le match international, contrairement à ce que laisse penser notre document où les Françaises parviennent à troubler la sérénité de leurs adversaires. (Avipress-Treuthardt

volleyball

Le week-end passé

Succès du tournoi d'Uni Neuchâtel

Le tournoi du VBC Université Neuchâtel s'est déroulé le week-end dernier. Dans le cadre de cette compétition, les organisateurs ont mis sur pied un match international amical entre Uni Bâle et ASU Lyon, deux équipes qui dominent le volleyball féminin dans leur pays respectif. Face aux Françaises, les Rhénanes n'ont guère été inquiétées puisque Monika Roduner et les siennes l'ont emporté 3-1.

Dans le tournoi proprement dit, Colombier s'est imposé, en catégorie masculine, devant Liestal et Marin, alors que chez les dames, Liestal devança Chênois. Dans le tournoi féminin régional, c'est Saint-Imier qui a remporté le challenge devant Glaronia et Savagnier.

CLASSEMENTS

Catégorie nationale-masculine : 1. Colombier, 2. Liestal, 3. Marin, 4. Glaronia, 5. Pax, 6. Lutry, 7. Pax II, 8. Savagnier. **Catégorie nationale-féminine :** 1. Liestal, 2. Chênois, 3. Minerva, 4. AVEPS. **Catégorie régionale-féminine :** 1. Saint-Imier, 2. Glaronia, 3. Savagnier et Affoltern, 5. Neuchâtel junior, 6. Lutry, 7. Meyrin.

BOXE. – L'Espagnol Roberto Castanon, champion d'Europe des poids plume, disputera le titre mondial de la catégorie le 12 mars prochain, à l'Américain Danny « Coloradito » Lopez, à Monte Carlo ou à New-York.

football

LES CHAMPIONNATS A L'ÉTRANGER

Italie : le titre pour l'AC Milan ?

Victorieux à Bologne, l'AC Milan profite, en outre, du partage concédé par Pérouse à Rome contre Lazio pour fêter, avec une semaine d'avance, le titre officieux de champion d'hiver.

Si le succès acquis par le chef de file dans la capitale de l'Emilie confirme ses bonnes dispositions actuelles, les maîtres de céans lui ayant offert une belle résistance, l'événément de cette avant-dernière journée du premier tour est constitué par la défaite de Juventus à Turin, face à Vicence. Désormais, on suppute les chances des « rouge et noir » de ramener en Lombardie un titre qui n'y a plus été fêté depuis huit ans. Si l'on s'en tient aux chiffres uniquement, l'actuel « leader » possède 63.05 % de chances (soit presque les deux tiers) de s'imposer car la statistique démontre que sur 46 champions d'hiver, 29 ont obtenu le « scudetto ».

À MOINS QUE...

A moins que, comme ce fut le cas en 1965 et en 1971, Milan le laisse échapper au profit de son rival local, ce qui n'est pas impossible puisqu'Inter a maintenu le contact en battant Avellino (2-0). Mais dans ces conditions, Turin peut prétendre également au titre puisqu'étant revenu avec deux points de son déplacement à Vérone (but de Pulici), il partage l'honneur de la troisième place avec les « bleu et noir ». Et l'on se gardera d'oublier le dauphin, Pérouse, qui, bien qu'ayant dû concéder un point le dernier week-end, demeure toujours seul invaincu, ce qui constitue tout de même une référence !

Par contre, Fiorentina, qui, jusqu'à dimanche, pouvait afficher certaines prétentions, aura vu celles-ci s'envoler à la suite de la défaite subie à Ascoli (2-1).

UN CERTAIN ROSSI

Mais revenons au revers de Juventus, après lequel un nom était sur toutes les lèvres : Paolo Rossi. L'avant-centre de la « squadra azzurra », auteur (81me) du but décisif, a fait resurgir bien des regrets. Il y a sept ans, Juventus avait acheté ce joueur pour un... morceau de pain (14 millions). Mais Rossi ayant subi trois interventions chirurgicales (opérations des ménisques), les dirigeants piémontais s'en séparèrent et, en novembre 1974, Rossi se retrouva à Côme. Il fut transféré par la suite à Vicence, où il trouva le climat de confiance nécessaire à son éclosion. Meilleur marqueur de série B, il s'octroya le même honneur en série A l'année suivante avant d'entrer dans l'équipe nationale. Ceux qui ont suivi les derniers championnats du monde en Argentine ne l'ont certainement pas oublié !

À MILAN?

Il n'est pourtant pas exclu que Rossi quitte son club à la fin de la saison. Milan le convoite. Reste à savoir si le club lombard trouvera les... milliards de lires nécessaires à son transfert...

Pour terminer, relevons qu'il n'y a désormais plus d'équipe n'ayant pas goûté aux joies de la victoire : Atalanta a comblé cette lacune en battant Rome (2-0). Ca

RFA : l'équipe de Sundermann en tête

Malgré le froid sibérien, les sportifs allemands ont repris en masse le chemin des stades. 70.900 spectateurs se sont bousculés pour trouver une place au Neckarstadion ! Motivé à un très haut degré par l'importance de l'enjeu, Stuttgart a dominé le chef de file qu'il a sévèrement battu par 3-0. Kaiserslautern a été surclassé par les hommes de Sundermann qui se sont ainsi hissés à la première place du classement, à égalité avec le vaincu. Dieter Hœness et Hansi Muller ont été les grands artisans de cette victoire historique : depuis 1973, Stuttgart n'avait plus occupé la première place du championnat.

Eintracht Francfort, le club du Suisse Rudi Elsener, a également réussi une bonne opération en battant Schalke 04 par 3-1. Hertha Berlin a logiquement dominé Darmstadt par 1-0. Tous les autres matches ont dû être annulés.

EXPLOIT D'ARSENAL

En Angleterre, Arsenal a réalisé l'exploit de battre Nottingham Forest par 2-1. Les canonniers sont venus se placer en position d'attente dans le peloton de tête. Nottingham, que l'on considérait comme invincible il y a encore quelques semaines, a ainsi subi sa deuxième défaite. Les Londoniens ont largement dominé le débat et ont mérité leur victoire. Voilà qui va redonner un peu de panache au football de la capitale.

De son côté, Tottenham n'a pu obtenir que le match nul sur le terrain gelé et malaisé de Bristol City. A la faveur du partage des points et d'un match de plus, West Bromwich Albion a pris la tête du championnat devant Liverpool et Everton. Cyrille Régis, la « perle noire » de WBA, a été une nouvelle fois un animateur extraordinaire et Fashanu, un joueur de 17 ans originaire du Nigeria, a montré les facettes d'un très grand talent au poste d'avant-centre.

À BOULETS ROUGES

En Espagne, on assiste à un regroupement des valeurs. Real Madrid conserve la tête avec une longueur d'avance sur Sporting Gijon, étonnant d'aisance et de volonté. Barcelone et Las Palmas sont à trois points. Les Catalans ont à nouveau tiré à boulets rouges, par l'intermédiaire du meilleur artificier d'Espagne sur leur adversaire du jour, Rayo Vallecano. Le « Mercenaire » autrichien Krankl a reçu la queue et les deux oreilles pour avoir marqué cinq buts au gardien adverse, sous les ovations qu'on devine ! Krankl à Bayern Munich ? Il n'en est pas question, a dit le président de Barcelone. On le comprend !

Gérald MATTHEY

Quatrième rendez-vous entre Arsenal et un club de 3me division !

Finaliste de la Coupe d'Angleterre il y a seulement neuf mois, Arsenal connaît, actuellement, un passage difficile. Le célèbre club londonien va, en effet, devoir rencontrer une... quatrième fois la formation de troisième division, Sheffield Wednesday, pour tenter d'accéder au quatrième tour de la coupe 78/79 !

Les deux équipes se sont maintenant rencontrées à trois reprises en trente-deuxièmes de finale. Elles ont fait match nul 1-1 à Sheffield, puis 1-1 à Arsenal malgré une demi-heure de prolongations. Elles se sont rencontrées une troisième fois, cette fois-ci sur terrain neutre, à Leicester, mais, après une nouvelle demi-heure de prolongations, le résultat était toujours nul, 2-2.

Maintenant, les « Canonniers » et le club dirigé par Jackie Charlton, l'ancien joueur de l'équipe d'Angleterre, devront s'affronter une quatrième fois pour décider lequel des deux rencontrera Notts County, club de deuxième division, au 4me tour.

FOOTBALL. – Independiente a remporté pour la deuxième année d'affilée le championnat d'Argentine. Dans le match décisif, Independiente a battu, sur son stade et en présence de 45.000 spectateurs, River Plate par 2-0 grâce à deux buts de Ricardo Bochini.

Les joueurs paieront leur voyage eux-mêmes

Les Xamaxiens aux Antilles

A l'instar de la quasi totalité des autres footballeurs de ligue A, ceux de Neuchâtel Xamax F.-C. s'apprêtent à faire un beau voyage dans des pays où le climat et les terrains se prêtent mieux qu'ici à la pratique de leur sport favori : la Guadeloupe et Haïti !

Précisons d'emblée que cette tournée ne chargera en rien le budget du club, les joueurs en prenant la plus grande responsabilité, le solde étant comblé par les contrats obtenus pour les divers matches joués dans les deux pays. La direction de Neuchâtel Xamax n'a donné son accord que dès l'instant où il est apparu que ce voyage ne viendrait pas augmenter les dépenses du club. Même les membres du comité et les soigneurs, qui accompagneront l'équipe, paieront leur dû. Une si unanime prise de conscience des problèmes du jour est à souligner ; elle peut, par son prolongement, laisser espérer des jours meilleurs aux « rouge et noir ».

DEUX SEMAINES

La responsabilité de l'organisation de la tournée a été confiée à l'entraîneur Erich Vogel, qui a pu obtenir le même programme que le F.-C. Bâle, que Xamax suivra de quelques jours sous les cieux antillais. A la Guadeloupe, Xamax participera à un tournoi avec deux équipes locales. La semaine suivante, il affrontera, à Haïti, le Racing-club La Violette.

Le départ de Neuchâtel est prévu pour le dimanche 28 janvier, le retour pour le dimanche 11 février. Les joueurs se trouveront donc une quinzaine de jours ensemble dans un climat de semi-détente qui peut être des plus bénéfiques à l'esprit d'équipe. Il suffit de se souvenir des bons résultats obtenus après les voyages en Arabie et en Indonésie pour se mettre à espérer que Xamax, dès le 4 mars, affichera la cohésion et l'enthousiasme qui peuvent encore lui permettre d'arracher la sixième place du classement.

LA SUITE DU PROGRAMME

A leur retour au pays, les Xamaxiens joueront d'autres matches amicaux, selon le programme que voici :

Mercredi 14 février : Aarau - Xamax ; samedi 17 février : match contre Lausanne sur un terrain à désigner ; samedi 24 février : Xamax - Bâle (demi-finale de la Coupe de la ligue). Puis Coupe de Suisse contre Bâle et reprise du championnat le 4 mars à la Maladière, contre... Bâle encore !

F. P.

échecs

NOTRE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

Un Chinois nommé Liu Wen-che

Aux Olympiades de Buenos-Aires, les Suisses, grâce à Kortchnoi, ont provoqué une surprise en se plaçant au 10me rang, devant l'Angleterre, le Canada, la Bulgarie, la Hollande et la Yougoslavie. Mais une autre surprise extraordinaire, c'est celle obtenue par la Chine qui se place au 20me rang. Voici une miniature d'un Chinois contre le Grand Maître Donner.

Blancs : Liu Wen-che - Noirs : Donner (Hollande)
PIRC

1. e4-d6 2. d4-Cf6 3. Cc3-g6 4. Fe2-Fg7 5. g4. Un coup surprenant qui va provoquer un affaiblissement.

5. ...h6? 6. h3-c5 7. d5-0-0? Il était préférable d'attendre avant de roquer.

8. h4! e6 9. g5-hxg5 10. hxg5-Ce8 11. Dd3! Aucune perte de temps. La Dame se prépare à l'attaque du roque.

11. ...exd5 12. Cxd5-Cc6 13. Dg3-Fe6.

14. Dh4-f5. Toute la défense noire est basée sur ce coup. Pourtant, il s'avère insuffisant.

15. Dh7+ Rf7.

Blancs : Re1-Dh7 ; Ta1-Th1 ; Cd5-Cg1 ; Fc1-Fe2 ; pions a2 - b2 - c2 - e4 - f2 - g5.
Noirs : Rf7-Dd8 ; Ta8-Tf8 ; Cc6-Ce8 ; Fg7-Fe6 ; pions a7 - b7 - c5 - d6 - f5 - g6.

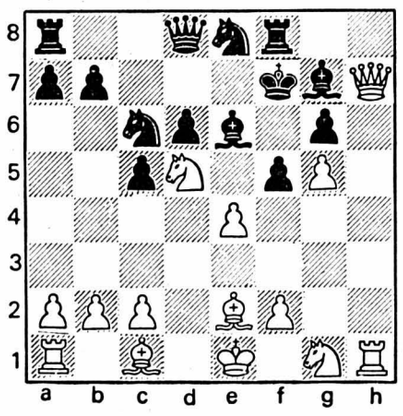

16. Dxg6+ !! Notre Chinois, tel un disciple d'ALEKHINE, sacrifie sa Dame pour l'attaque de mat.

16. ...Rxg6 17. Fh5+ Rh7 18. Ff7+ Fh6 19. g6+. La pointe. Sans ce coup intermédiaire, le mat n'est pas possible.

19. ...Rg7. Si 19. ...Rh8 20. Txh6+ Rg7 21. Th7 mat.

20. Fxh6+. Les Noirs abandonnent. Le mat est inévitable.

Tournoi international ouvert de Zurich

Voici les résultats du tournoi international « open » de Noël de Zurich (195 participants) :

1. Hug 6 points sur 7 ; 2. Schauwecker ; 3.-5. Simic G. M., Maksinovic et Dukic G. M. ; 6. Ditzler.

Le premier des Romands est Basile Batchinsky, au 21me rang avec 5 points. Plusieurs Neuchâtelois se distinguèrent, en particulier Antonin Robert et Pierre-Alain Bex, qui réalisèrent 4 points, Didier Leuba 3 ½ points et Henri Eymann 3 points.

Chronique régionale

Tournoi « blitz » de Noël (7 rondes - 22 participants). – *1. Henri Robert 5 ½ points ; *2. Fernand Morel 5 ½ points ; *3. Antonin Robert 5 ½ points ; 4. Daniel Genné junior (1964) 5 points ; 5. Eric Dubois 4 ½ points ; 6. Henri Eymann 4 ½ points ; *7. Charles Kraiko 4 points ; 8. André Juillerat 4 points ; 9. Alexandre Solca 4 points ; 10. Walter Schneider 4 points. – * = joueurs A - handicap 2 minutes.

Championnat cantonal par équipes. – Cortaillod - Peseux I 1-4 ; Peseux II - Neuchâtel I 1 ½-3 ½ ; Neuchâtel II - La Chaux-de-Fonds 1 ½-3 ½ ; Neuchâtel III - La Béroche 2-3 ; Fontaine - Le Locle 3-2.

A noter deux surprises de taille : la victoire de Lucien Glardon contre Didier Leuba et celle de Charles-Henri Matile sur Pierre-Alain Bex.

C. K.

cyclisme

Thévenet : Le Giro et le Tour

Bernard Thévenet a annoncé, à l'Alpe d'Huez, qu'il avait l'intention de participer, cette année, au Tour d'Italie ainsi qu'au Tour de France. Il se rendra, fin janvier, à l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, pour y subir de nombreux examens, mais il estime être revenu en bonne forme.

athlétisme

A Melbourne

Exploit de Ryffel

Pour sa troisième course aux Antipodes, le Suisse Markus Ryffel a établi une nouvelle meilleure performance suisse du deux miles (3218 mètres). Certes, le médaillé d'argent des championnats d'Europe a été battu par l'Australien Steve Austin dans cette course. Mais, en 8'27"3, il a amélioré de 6"4 la meilleure performance qu'il avait établie en 1976 au Letzground de Zurich. Quant à Austin, il a battu en 8'23"4 le record d'Australie.

Cette réunion, qui s'est tenue devant 11.000 spectateurs au stade olympique de Melbourne, a par ailleurs été marquée par d'autres excellents résultats : ainsi, les 23"0 sur 200 mètres de Raelene Boyd, les 51"9 sur 400 mètres de la même athlète, et les 63 m 00 au disque de la jeune Gael Mulhall (21 ans). Quant à la Norvégienne Grete Waitz, elle a été créditée de 4'07"6 au 1500 mètres. A relever également le succès de John Higham en 1'46"4 sur 800 mètres.

OFFRES D'EMPLOIS

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour renforcer l'effectif du personnel de notre Service électronique, nous cherchons à engager un

INGÉNIEUR - ÉLECTRONICIEN ETS

Notre nouveau collaborateur se verra confier les tâches suivantes :

- Il participera à l'élaboration de projets et de réalisations dans le domaine des microprocesseurs
- Il développera la conception de processus de contrôle des installations existantes
- Il s'attachera à promouvoir la formation de nos électroniciens dans ce domaine et sera à même de seconder activement le responsable du service électronique.

Pour mener à bien ces différentes activités, nous demandons :

- Plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'électronique ou électrotechnique, avec si possible la maîtrise d'un langage de programmation
- Contact humain aisé et sens pédagogique développé
- Langue maternelle française avec des connaissances approfondies en anglais, l'allemand serait un avantage supplémentaire.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A.
Service de recrutement
2003 Neuchâtel. 124139-O

FAN

GAIN ACCESSOIRE

Nous cherchons
deux

porteurs (euses) de journaux

soit une personne par localité figurant ci-après :

LE LANDERON
secteur Vieille-Ville - Gare, tournée de 1 h 30.

AUVERNIER
secteur du haut, tournée de deux heures.

Entrée en service et mise au courant le 29 janvier.
Horaire matinal. Bonne rétribution.

Adresser offres à
FAN-L'EXPRESS
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
✆ 25 65 01. 123644-O

M

MIGROS - une affaire SOLIDE !

NEUCHATEL
cherche

pour son dépt des produits laitiers à Gampelen (Champion)

MAGASINIER

d'une constitution robuste pouvant effectuer des travaux lourds et apte à prendre des responsabilités

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 43 heures
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. (038) 35 11 11,
interne 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.
123589-O

IMPORTANTE FABRIQUE D'HORLOGERIE À BIENNE
cherche pour son département des achats

un collaborateur commercial

bilingue bien au courant des commandes d'ébauches et fournitures.

Nous exigeons :
- français et allemand
- sachant taper à la machine à écrire
- habitué à travailler de manière précise et autonome.
- sens de l'organisation et esprit d'initiative

Nous offrons :
- poste intéressant et indépendant
- horaire libre
- avantages sociaux d'une entreprise moderne

Faire offres détaillées avec photo et prétentions de salaire sous chiffres L 920011 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne. 124120-O

L'HÔPITAL PSYCHO-GÉRIATRIQUE À GIMEL (VD)
cherche pour entrée à convenir

INFIRMIÈRES en psychiatrie ou soins généraux
INFIRMIÈRES-ASSISTANTES ou INFIRMIERS-ASSISTANTS
AIDES D'HÔPITAL
INFIRMIÈRES en psychiatrie ou soins généraux
au service de nuit

- rétribution selon barème de l'administration cantonale vaudoise
- studios et restaurant à disposition du personnel
- bus de l'hôpital à disposition du personnel habitant à l'extérieur

Les offres sont à adresser à la Direction de l'hôpital psycho-gériatrique, 1188 Gimel (VD).

Tous renseignements peuvent être obtenus à la même adresse, tél. (021) 74 33 33, interne 12. 124112-O

Portescap

Service du personnel

cherche, pour sa Direction de production, un

mécanicien de précision

qui, dans le cadre de notre atelier de mécanique, aura pour tâche la confection d'outillages et d'éléments de machines destinés à la fabrication de nos divers produits.
Formation : CFC mécanicien de précision ou micromécanicien.

Horaire variable.

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous auprès de M. R. NOVERRAZ à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425. 124106-O

Entreprise de routes et de génie civil
demande, pour date d'entrée à convenir

UN INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL
ou
UN CHEF DE CHANTIER EXPÉRIMENTÉ

pour la direction de chantiers importants.

Nous demandons : plusieurs années de pratique de chantier, talents d'organisation, dynamisme.

Nous offrons : place stable et bien rétribuée, assurances sociales avantageuses, climat de travail agréable.

Faire offres, par écrit, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire sous chiffres 17-500016 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg. 124116-O

Hôtel-Restaurant
Beaux Arts
P.-A. Balmelli, propr.
Neuchâtel
Tél. 24 01 51

cherche pour entrée immédiate ou à convenir un

CUISINIER

Adresser offres écrites ou téléphoner au 24 01 51 pour prendre rendez-vous. 124142-O

Hôtel de la Croix-Fédérale, Saint-Blaise, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

sommelière

Fermé le dimanche.

Tél. 33 40 40. 124325-O

Nous engageons
tout de suite
ou pour date à convenir

BOUCHER-CHARCUTIER
capable. – Bon salaire.

max Hofmann
T. 25 10 50 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 - NEUCHÂTEL
124138-O

FONDATION J & M. SANDOZ
Foyer pour adolescents

cherche

UNE CUISINIÈRE
ou
UN CUISINIER

La personne intéressée par ce poste doit être apte à assumer la préparation d'une trentaine de repas midi et soir (samedi et dimanche, 2 × par mois) et capable de collaborer avec l'équipe éducative en fonction des finalités de l'institution.
Entrée en fonctions 1er mars 1979 ou date à convenir.

Les offres de service sont à adresser par écrit à M. E. Pavillon, directeur, Grand-Rue 6, 2400 Le Locle.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés le matin entre 8 h et 9 h au (039) 31 67 01. 123900-O

MAGASINIER

ayant connaissance du bâtiment porteur d'un permis de conduire pour voitures légères et sachant éventuellement forger, serait engagé tout de suite ou date à convenir.
Place stable pour ouvrier capable, actif et sobre.
Logement à disposition.

S'adresser à Entreprise

comina mobile sa
2024 Saint-Aubin (NE)
Tél. (038) 55 27 27
123413-O

Menuiserie-Ebénisterie
Jacques Bellenot, 2054 Chézard
cherche

1 menuisier qualifié

pour la pose et l'établi, pour date à convenir.

Tél. 53 20 66 aux heures des repas. 121596-O

Nous cherchons

employée de bureau

pour la facturation et divers travaux administratifs. Bonnes notions d'allemand.

Adresser offres écrites à FS 116 au bureau du journal. 124262-O

CERCLE NATIONAL NEUCHÂTEL
cherche pour entrée immédiate
ou à convenir :

SOMMELIER (ÈRE)

connaissant le service de restauration

Congé tous les dimanches et jours fériés.
Téléphoner au (038) 24 08 22 ou se présenter. 119166-O

GARAGE DES FALAISES S.A.
NEUCHÂTEL
agent MERCEDES-BENZ et RENAULT

cherche

MÉCANICIENS QUALIFIÉS

Tél. (038) 25 02 72 pour prendre rendez-vous. 124007-O

Entreprise de la place cherche pour tout de suite ou à convenir

menuisier

capable de travailler seul, établi et pose. Place stable pour ouvrier qualifié.

Faire offres sous chiffres 28-20059 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 124102-O

Nous cherchons pour début avril

une vendeuse

capable d'assumer des responsabilités. Semaine de 5 jours.
Congé dimanches et lundis.

Faire offres à la Boulangerie A.-R. Knecht, Place du Marché, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 13 21. 123323-O

SERVEUR ou SERVEUSE

est demandé
tout de suite
ou à convenir.

S'adr. à l'Hôtel de Londres, Yverdon. Tél. (024) 21 11 60. 124121-O

Baux à loyer
au bureau du journal

Hôtel du Cygne, Chez-le-Bart
Tél. 55 28 22

cherche
pour entrée
immédiate
ou à convenir

sommelière.

124322-O

Employée maison
sachant cuisiner, avec permis travail, parlant français, est cherchée par couple domicilié quartier Tranchées. Chambre avec salle de bains et télévision. Situation stable. Bon salaire.
Adresser curriculum vitae à Ghez, 3 rue de Beaumont, Genève ou téléphoner au (022) 46 45 78. 124123-O

FONDATION CLOS-BROCHET
Home médicalisé pour personnes âgées, Neuchâtel

cherche pour le printemps

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU
qualifié (e)

connaissant parfaitement
- la correspondance
- la comptabilité (pas de bilan).

Travail intéressant et varié.
Nous demandons une personne habituée à un travail soigné et précis, intéressée par les problèmes sociaux.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à la Direction de la Fondation, Clos-Brochet, Clos-Brochet 48, 2000 Neuchâtel. 124141-O

INSTRUMENTS HAENNI MESSGERÄTE

Wir sind ein international tätiges Fabrikationsunternehmen der Mess- und Regeltechnik. Sind Sie als tüchtige junge Dame unsere neue

Sekretärin / Sachbearbeiterin

der Exportabteilung? Die selbständige und interessante Tätigkeit umfasst
- Kontakt mit unseren Auslandvertretungen
- Korrespondenz in Deutsch und Französisch
- Verkaufsstatistik
- Abwicklung von Exportaufträgen
- Kontakt mit Transportfirmen

Wir bieten Ihnen anspruchsvolle Aufgaben und ein angenehmes Arbeitsklima in kleinem Team.

Wir wünschen etwas Praxis, sehr gute Französischkenntnisse und viel Initiative.

Suchen Sie eine Aufgabe, die über die übliche Sekretärinnenarbeit hinausgeht? Dann rufen Sie doch bitte unsern Personalchef, Herrn L. Weber, an.

HAENNI & CIE. AG, 3303 Jegenstorf
Telefon (031) 96 00 11, intern 378. 124038-O

Restaurant à proximité de Neuchâtel
cherche

un commis de cuisine

travail indépendant.

Tél. 46 15 07 de 10 à 18 heures. 124316-O

Petite filiale à Bâle

d'une importante société internationale spécialisée dans les prestations de service pour le commerce international cherche

SECRÉTAIRE/EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant une bonne formation commerciale, une dactylographie rapide.

Bonnes notions d'allemand et d'anglais souhaitées.

Nous offrons un travail varié, intéressant et de bonnes prestations sociales.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres Z 03-100484 à Publicitas, 4010 Bâle. 124037-O

Fabricant d'horlogerie cherche

revendeurs

régionaux pour une exclusivité intéressante.

Adresser offres écrites à LZ 122 au bureau du journal. 121645-O

Bar au 21

cherche

sommelier
garçon d'office

123093-O

AVIS DIVERS

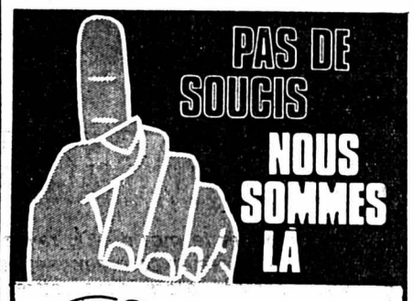

24 heures sur 25 66 69
TRANSPORTOUT
mini prix ESTAFETTE rapide 123395-B

YVES PILLER, pendulier
Tél. (038) 25 20 19
Réparation - vente - achat - restauration de pendules anciennes et modernes.
Atelier, Saars 18, Neuchâtel.
Vente, Chavannes 13, l'après-midi. 119365-B

Gypserie - Peinture
Papiers peints
Travaux extérieurs
G. CHIRIAUX
Pourtalès 1 - 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 39 32 119364-B

A. GROSS
André Gerber successeur
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Dépannage
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56 119363-B

---

elexa
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHATEL
Avenue de la Gare 12
PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Gd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26
119854-B

COMMERCES

A vendre fonds de commerce

atelier nautique

bateaux, moteurs, voiliers.
Région Neuchâtel.

Adresser offres écrites à BN 112 au bureau du journal. 121731-Q

Restaurant-Bar le Derby
Pierre-à-Mazel 11
Tél. 24 10 98

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

sommelier
ou
sommelière

Horaire de travail et congés réguliers ainsi qu'une

dame de buffet

uniquement pour le dimanche.

Veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous. 124330-O

A remettre, pour raison d'âge,

ÉBÉNISTERIE - MENUISERIE

située sur le Littoral neuchâtelois.

Bâtiments récents - Atelier bien équipé - Commandes en portefeuille.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres ER 115 au bureau du journal. 124115-Q

SUBITO

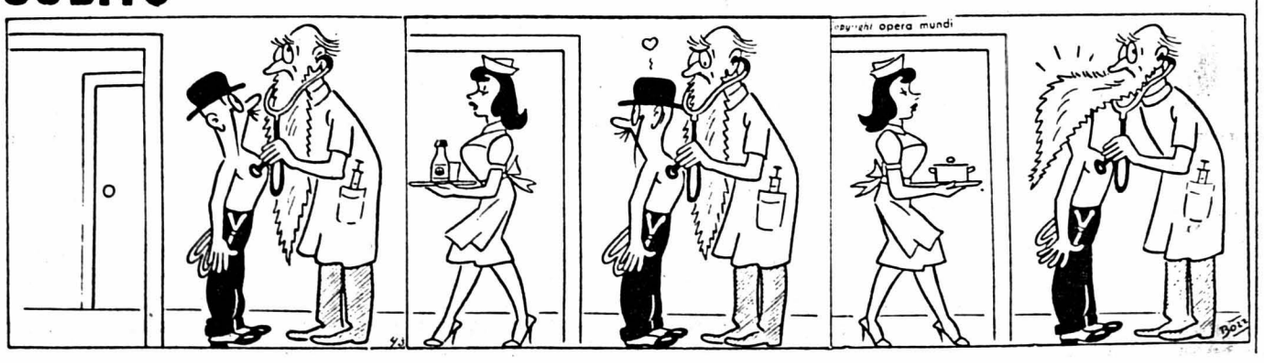

Centre de l'habitation Bevaix

A mi-chemin entre Neuchâtel et Yverdon

Directeur: Henri Piaget
Tél. (038) 46 13 93

123988-A

VENTES SPECIALES

TRÈS GROS RABAIS

Profitez de cette période de soldes pour vous meubler à des conditions exceptionnelles

Ouvert chaque jour de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 – Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

GRAND PARKING

R 1/79 FAN

TCS: PLUS DE 1000 DÉPANNAGES PAR JOUR

Durant les 7 premiers jours de 1979, le Touring Club Suisse a dépanné 7312 automobilistes!

VOTRE ATOUT, LE TOURING CLUB SUISSE

COUPON-RÉPONSE

Prière de m'envoyer une documentation complète sur le Touring Club Suisse

NOM

Prénom

Rue N°

NPA Localité

à envoyer à Touring Club Suisse, rue Pierre-Fatio 9, 1211 Genève 3.

124124-A

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

C	S	S	U	R	E	I	V	A	R	G	P	N	U	E
A	O	I	C	C	U	D	A	I	V	A	A	E	U	S
B	U	R	E	R	I	A	R	P	S	M	M	Q	D	N
L	P	B	U	T	E	O	U	S	A	E	N	F	J	E
E	L	E	P	P	M	S	E	M	S	A	R	E	T	M
T	E	Q	I	E	E	E	S	S	B	O	M	S	N	M
I	S	U	S	R	L	S	E	E	N	E	I	U	A	I
T	S	A	E	L	E	R	T	D	L	V	A	O	I	R
N	E	I	I	N	D	S	A	R	N	O	F	H	R	E
A	A	A	A	N	S	I	I	L	E	I	M	L	U	I
U	F	T	E	A	S	P	V	F	O	N	A	U	X	L
Q	A	T	N	O	L	G	L	O	N	U	A	M	U	P
L	E	T	N	U	R	I	O	M	I	O	V	I	L	U
I	E	T	M	U	E	G	N	I	L	R	C	E	N	E
S	N	E	E	T	N	E	G	R	E	S	E	R	E	P

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une presqu'île du Danemark. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Bris - Banque - Confiserie - Câble - Emeu - Eté - Ecu - Frondaison - Faim - Faille - Grue - Gravier - Immense - Ivoire - Louve - Lis - Linge - Luxuriant - Mulhouse - Main - Molesse - Maman - Nain - Natal - Ove - Père - Plume - Prairie - Passe - Pise - Peuplier - Quantité - Quai - Rome - Rupestre - Riom - Sergent - Souplesse - Santé - Tendresse - Viaduc.

(Solution en page radio)

AGENCE S.E.R.P. LOUIS CARNIEL

Sécurité Enquêtes
Renseignements Protection
Cours de défense et protection

Tél. (038) 51 30 75. 121210-A

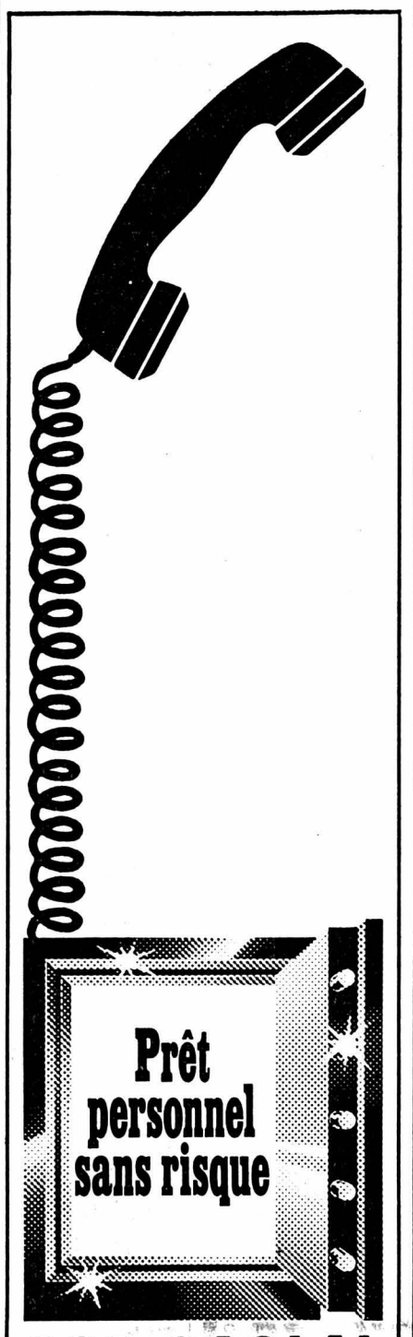

038-246141

Service personnalisé. Avantageux tarif ‹tout compris›. Service rapide, sans complications. Protection assurée en cas de maladie, accident, invalidité ou décès. Discrétion à travers le secret bancaire. **Téléphonez-nous.**

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, 9, place Pury

124122-A

VENDRE PAR CORRESPONDANCE IMPORTER

aujourd'hui à votre portée - depuis chez vous - faible investissement.
Documentation gratuite contre 1 enveloppe affranchie à
GLOBE-CONTACT S.A.
CP 137
2800 DELÉMONT 1.

123539-A

Particulier indépendant cherche

Fr. 20.000.—

intérêt élevé. Remboursement rapide.

Adresser offres écrites à JX 120 au bureau du journal. 121638-A

Machines à laver linge-vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffées, à céder avec gros rabais.

Miele - Schulthess
AEG Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.— par mois.
Réparation toutes marques

120744-A

Magic NEUCHÂTEL

Tél. (038) 41 17 96
Tél. (039) 31 15 90
Tél. (021) 36 52 12

Secours suisse d'hiver: sovez solidaires!

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

Golf GLS
automatique, modèle 1978, 6000 km.

Golf M
modèle 1976, 60.000 km.

Porsche 924
modèle 1976, 35.000 km, très soignée. Voitures expertisées.

Garage de la Croix
2205 Montmollin
Tél. 31 40 66. 123085-V

DEPUIS 2 ANS DÉJÀ

NOS OCCASIONS AVEC

12 MOIS DE GARANTIE

KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

120776-V

GARAGE HIRONDELLE SENN
GARAGE HIRONDELLE · PIERRE-À-MAZEL 25
2000 NEUCHÂTEL · TÉL (038) 24 72 72 25 94 12

Occasion unique
Toyota Corolla
Station wagon, 1972, 64.000 km. Expertisée, parfait état, Fr. 3900.—

Garage M. Bardo S.A.
Agence Alfa Romeo
Neuchâtel
Tél. (038) 24 18 42. 124137-V

Particulier vend

Simca 1100 TI
1974.
Expertisée.

Tél. (038) 42 41 72, après 18 heures. 121277-V

Dès **Fr. 200.—** par mois
Opel Record

Franco-Suisse
Tél. (038) 66 13 55. 123996-V

BMW 518
modèle 76, jantes spéciales, toit ouvrant, air conditionné, radio, stéréo.
Pneus d'été et pneus neige.
Prix intéressant.

Tél. (038) 25 30 53, entre 12 et 13 heures. 121357-V

A vendre

Peugeot 304 S
108.000 km, modèle 72, 4 ailes neuves, peinture complète. Expertisée.

Tél. 53 45 88 ou 22 34 46. 121659-V

A vendre

CHRYSLER SIMCA
1307 S
année 77.

Tél. (038) 63 19 66. 121644-V

A vendre VOILIER

SHERIFF
6 × 2,30 × 1 m, cabine 3 couchettes, coin-cuisine, W.-C. Moteur Mercury 6 cv.
Prix à discuter.

Tél. 42 48 47, repas. 121633-V

A vendre

R 4
1971, 61.000 km.
Expertisée, Fr. 2000.—.

Tél. 25 22 33, le matin. 121636-V

Dès **Fr. 100.—** par mois
Simca 1000

Franco-Suisse
Tél. (038) 66 13 55. 123997-V

A vendre

GOLF LS 76
cause départ.
52.000 km.

Tél. (039) 31 26 51. 121639-V

GARAGE DU 1er-MARS S.A.

BMW AGENCES **TOYOTA**

Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel

Samedi service de vente ouvert jusqu'à 17 h

Occasions non accidentées expertisées

TOYOTA Corolla 1200 coupé	1975	59.000 km
TOYOTA L. B. 1600 GSL	1977	14.000 km
TOYOTA Celica 2000 GT	1976	50.000 km
TOYOTA Celica ST	1977	18.000 km
TOYOTA Corolla 1800 MKI	1975	87.000 km
FORD TAUNUS 1600 XL	1974	45.000 km
SIMCA 1100 TI	1974	59.000 km
RENAULT R 12 TS	1973	64.000 km
ALFASUD TI	1975	39.000 km
MINI CLUBMAN	1974	42.000 km
BMW 3,0 S	1976	78.000 km
BMW 2002	1973	75.000 km
BMW 525 Aut.	1975	77.000 km
BMW 520 Aut.	1973	108.000 km

CRÉDIT - REPRISE - GARANTIE

Tél. (038) 24 44 24

GARAGE DU 1ER-MARS S.A. GARAGE DU 1ER-MARS S.A.

123940-V

Sportive: 66 cv un sentiment de puissance. La nouvelle 104 S

Sportive *Dans la catégorie des 1100, la nouvelle Peugeot 104 «S» est unique. Extérieurement — avec ses zones de carrosserie noires mates. Intérieurement — grâce à sa technique supérieure.* ***Son moteur robuste et sportif.*** *Robuste moteur en alu. 66 CV DIN. 1124 cm³. Arbre à cames en tête. Vilebrequin à 5 paliers.*
Son poste de conduite. *Tableau de bord complètement équipé sport: compte-tours, totalisateur journalier, volant sport. Jantes aluminium en option.*

Sûre *Suspension à 4 roues indépendantes avec barres anti-dévers — freins à disques assistés à l'avant — habitacle protégé par une carrosserie à zones déformables — phares halogènes*

Fr. 10950.-
option «sport»: Fr. 550.— (vitres teintées et roues «alu»)

Sobre *En règle générale, qui dit performance, dit forte consommation d'essence. La Peugeot 104 «S» est l'exception à la règle. Voyez plutôt la modestie de sa consommation aux 100 km:*

90 km/h	120 km/h	Ville
6,1 l	8,4 l	9,2 l

Venez donc juger du tempérament de ces 66 CV, en faisant un essai sans engagement et en demandant une offre de reprise à votre agent Peugeot.

Confortable *Dans la nouvelle Peugeot 104 «S», le caractère sportif ne va pas au détriment du confort. Au contraire: c'est un sport pour la 104 «S» que d'assurer votre confort. Sièges galbés anatomiques et appuie-tête de série. Ces sièges spéciaux, rembourrés mousse, vous soutiennent les jambes et le dos comme s'ils étaient moulés sur mesure. Les bourrelets latéraux vous maintiennent parfaitement, même dans les fortes courbes.*

Je désire recevoir une documentation sur la 104 „S"

Nom: FAN 1

Adresse:

NPA/Lieu:

A envoyer à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

PEUGEOT 104 S

124128-A

Toujours bien conseillé par le concessionnaire officiel **PEUGEOT**

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Garage du Littoral - Neuchâtel - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91

Concessionnaire depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

124129-A

LA CITÉ

LA CITÉ SOLDE

CHEMISES SPORT MESSIEURS
SOLDÉES: **12.– 13.– 15.–**

CHEMISES DE VILLE MESSIEURS
SOLDÉES: **10.– 15.– 17.90 20.–**

BLOUSONS CUIR au lieu de 69.— **42.–**
au lieu de 180.— **90.–**

JEANS valeur 39.— 25.— 20.—
SOLDÉS: **8.–**

PULLOVERS POUR MESSIEURS
SOLDÉS: **9.– 10.– 15.– 18.– 22.–**

coop La Cité

DANS CHACUN DE NOS RAYONS UNE BONNE AFFAIRE À SAISIR
autorisation officielle du 15 janvier au 3 février

124150-A

plexiglas®
EN FEUILLES, BARRES ET TUBES
DÉBITAGE — USINAGE — MOULAGE
CUVES, CANALISATIONS EN PVC, PP, etc. POUR LABORATOIRES
HOUSSES, FOURRES, ÉTUIS, DOSSIERS en plastique souple.
119249-A
plastiglas sa
2042 Valangin - P facile
Tél. 038 36 13 63 TX 35 313 fuchs ch

Epreuves internationales de ski
LE BRASSUS
VALLEE DE JOUX

XXVIIIe ÉDITION 1979
FOND

1re COUPE DU MONDE F.I.S.

VENDREDI 19 JANVIER
COUPE DU MONDE DE FOND
10 h: 10 km DAMES

SAMEDI 20 JANVIER
COUPE DU MONDE DE FOND
10 h: 15 km MESSIEURS
14 h 30: 3 × 5 km relais dames

DIMANCHE 21 JANVIER
10 h: 3 × 10 km, **relais messieurs**
14 h: **SAUT spécial**

GRAND PRIX DES NATIONS
sur le tremplin de la Chirurgienne (record 100 m).

Participation des meilleures nations avec de nombreux champions.

Entrée gratuite jusqu'à 12 ans; demi-tarif de 12 à 16 ans.

VALLÉE DE JOUX
UNE NATURE INTACTE
À REDÉCOUVRIR 123538-A

A vendre d'occasion
35 selles
pour chevaux et poneys de Fr. 90.— à Fr. 450.—.

Boutique d'équitation,
Nelly Schaulin,
rue de Neuchâtel 51, Yverdon.
Ouverture tous les après-midi, sauf mercredi. Tél. (024) 21 59 56. 124261-A

Petite
entreprise de peinture
cherche travaux - rénovations d'appartements - façades, etc.
Prix avantageux.

Tél. (038) 33 58 08 ou 33 32 17.
121612-A

NOUVEAU POUR VOUS MESDAMES
nettoyez vous-mêmes vos tapis
EN LOUANT
une machine à extraction
également pour entreprises, bureaux, etc.

Tél. (038) 24 33 50, entre 12 et 13 h, samedi toute la journée. 123376-A

alpha anglais
BBC LONDON *English course*

Apprenez l'anglais pour Fr. 8.- par semaine, sans contrainte... avec le sourire,

grâce au célèbre cours d'anglais de la BBC, qui est à nouveau en vente, dès le N° 1, chez tous les marchands de journaux.

Pour Fr. 8.— par semaine, vous aurez un cours d'anglais complet, fascicules et cassettes.
Le prix des cassettes est inclus dans le prix de Fr. 8.– par semaine. La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les quatre semaines une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.
Pour Fr. 8.– par semaine, prenez vos leçons d'anglais avec les speakers spécialisés de la BBC.
Aux trente ans d'expérience du Département d'Anglais par la Radio et la Télévision de la BBC, le cours alpha anglais ajoute 5 avantages:
- vous prenez votre leçon à l'heure qui vous convient;
- vous disposez du texte complet de chaque leçon avec le corrigé de la leçon précédente;
- les fascicules vous expliquent en français tous les points qui pourraient vous arrêter;
- vous et toute votre famille pourrez réécouter vos cassettes autant de fois que vous le jugerez nécessaire;
- vous acquérez l'excellent dictionnaire anglais-français/français-anglais Cassell sans même vous en apercevoir, en même temps que le cours.

Pas d'engagement financier à long terme.
Avec le cours alpha anglais, votre seul engagement sera celui que vous prendrez vis-à-vis de vous-même d'apprendre l'anglais de la manière la plus agréable et la plus efficace. Par l'enseignement multi-média grâce auquel on peut lire, écouter, parler et écrire l'anglais dès la 1re leçon.

Agréable et séduisant.
Feuilletez votre premier fascicule et vous comprendrez que l'étude de l'anglais est devenue un agréable passe-temps: format pratique, couverture élégante avec une photo qui vous met tout de suite dans l'ambiance, typographie claire et aérée, beaucoup d'illustrations (photos et dessins en couleurs). Et à chaque page cette touche d'humour qui fait partie de la culture britannique à laquelle vous allez vous initier.

Même surprise agréable lorsque vous écouterez votre première cassette: pas d'exposés monotones mais des dialogues vivants, quotidiens et pleins de bonne humeur, comme si vous viviez dans une famille anglaise jeune et dynamique. Ici aussi l'humour garde ses droits et ajoute à l'agrément du cours.

Pas de coûteux appareil:
vos cassettes sont utilisables sur tous les magnétophones disponibles sur le marché.

Pour Fr. 8.— par semaine seulement, vous étudiez l'anglais avec les meilleurs professeurs et cela avec une double garantie: les noms de la BBC et d'Alpha.
A la fin du cours, vous serez en mesure de passer l'examen donnant droit au «Cambridge Lower Certificate».

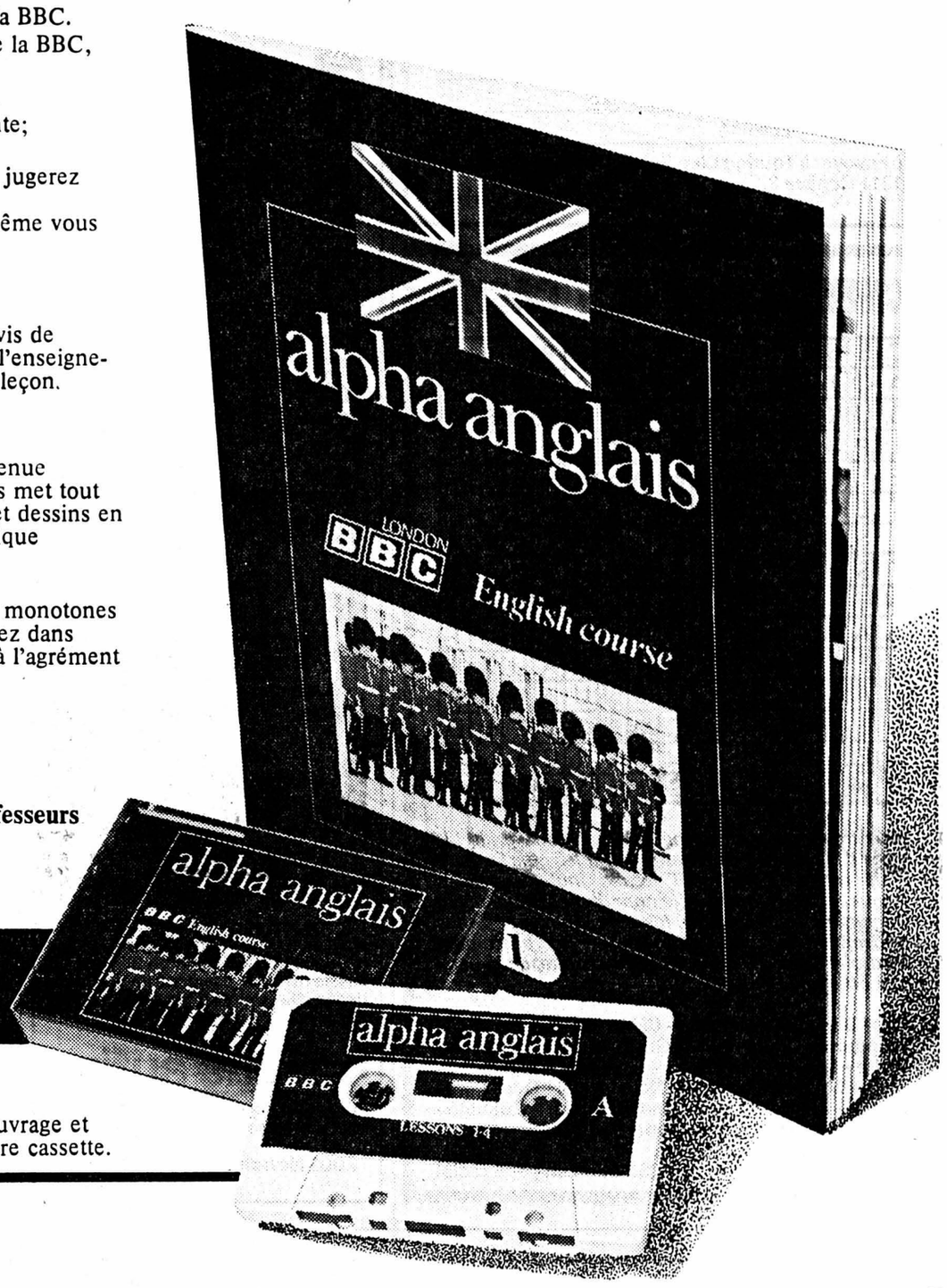

alpha anglais la manière la plus moderne et la plus agréable d'apprendre l'anglais.

Chaque mardi, chez tous les marchands de journaux
Cette semaine, mise en vente du fascicule N° 1.

Fr. 8.- par semaine

Avec le premier fascicule, vous recevrez un fascicule gratuit d'introduction à l'ouvrage et bien entendu votre première cassette.

Une production alpha en 96 fascicules
éditée par: GRAMMONT Lausanne
diffusée par: EDITIONS KISTER S.A. Genève, quai Wilson 33, téléphone 022/31 50 00

124013-A OFD conseil

Ecriteaux
en vente au bureau du journal

Pavillons à outils de jardin, serres
Grand choix, très bon marché, pour commande immédiate. Prix dérisoires pour modèles d'occasion, état de neuf. Réservez maintenant pour le printemps prochain!
Prospectus/Listes de prix Uninorm, tél. (021) 37 37 12.
117371-A

Jeune
employé de commerce
cherche place pour date à convenir.

Adresser offres écrites à GT 117 au bureau du journal. 121632-D

APPRENTISSAGES

FORTUNA
Compagnie d'Assurances sur la vie Zurich
Agence générale de Neuchâtel, rue du Seyon 6, 2000 Neuchâtel
cherche pour début août

UNE APPRENTIE

sortant de l'école secondaire.

Prière de prendre contact par écrit ou par téléphone avec M. Josef, tél. (038) 24 32 44. 124144-K

DÉMÉNAGEMENTS
Toutes directions et FRANCE
Confiez ce travail à l'homme de métier et de confiance. 19 ans d'expérience.
POLDI JAQUET
Tél. (038) 25 55 65 - NEUCHÂTEL
Travail soigné - Prix modérés. 121323-A

Schinz S.A.
NEUCHATEL
Temple-Neuf 4

(Vente autorisée du 15 janvier au 3 février)

Nous soldons plusieurs
SERVICES DE TABLE
complets pour 6 ou 12 personnes en faïence ou en porcelaine

dès Fr. 240.— le service
124103-A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Dem. d'emplois

Jeune
mécanicien-auto
cherche place
en Suisse romande pour le printemps 1979.

Tél. (033) 37 13 45.
123976-D

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 65 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

PARTICULIER CHERCHE PERSONNE pour enseigner l'anglais. Tél. 51 31 84 ou 51 49 33. 121654-J

QUI DONNERAIT leçons de soutien à écolier de 3me moderne? Tél. 24 33 78, le soir. 121651-J

A VENDRE

NICHE À CHIEN neuve, 150 fr. Tél. (024) 71 14 29. 124319-J

CHAÎNES À NEIGE 165 x 380, montage rapide, neuves. Tél. 33 34 66, dès 18 heures. 121725-J

CHAMBRE À COUCHER, prix à discuter. Tél. 31 98 45, soir. 121368-J

1 FRIGIDAIRE et 1 cuisinière électrique 4 plaques. Tél. (038) 47 13 43 - 47 12 66. 121634-J

2 FAUTEUILS, 1 canapé vert et noir. Tél. 31 41 37. 121366-J

CHIEN BERGER ALLEMAND 3 mois, 150 fr.; encyclopédie Bordas 1973 (prix à discuter); carabine à plombs. Tél. 24 43 52. 121650-J

UN DIVAN avec entourage et literie. Tél. 24 36 04. 121726-J

BERGER ALLEMAND superbe chiot 3 mois noir et feu très foncé, pure race, excellent caractère, parents pedigree, exempt de dysplasie. Prix 200 fr. Tél. (038) 31 96 68, dès 17 heures. 121656-J

REFLEX MAMIYA 1000 DTL, pulvérisateurs Birchmeyer 3 l, carreaux à l'ancienne pour entre-meuble cuisine. Bas prix. Tél. 41 32 87, le soir. 121734-J

BUFFET DE SERVICE noyer, parfait état, bas prix. Tél. 55 17 84. 124329-J

CANAPÉ NAPOLÉON III authentique. Tél. (024) 71 18 72, entre 12 et 14 heures. 124328-J

1 FRIGO INDESIT 150 litres et 1 chauffage Buta Thermix à butagaz, en parfait état. Tél. (038) 53 28 80. 121495-J

URGENT, CAUSE DÉPART, salle à manger chêne rustique, comprenant buffet, argentier, table, 6 chaises. Fr. 2500.–. Tél. (038) 57 17 39. 124060-J

2 DUPLICATEURS manuels, soit une machine à encre Rex Rotary et une autre à alcool Cito, avec fournitures. Bas prix. Tél. (038) 33 51 51, interne 41. 121356-J

DEMANDES A LOUER

INGÉNIEUR cherche tout de suite grand appartement de 1-2 pièces, centre de la ville ou côté ouest. Tél. 42 55 43. 121595-J

DAME SEULE, tranquille, cherche logement 2 pièces avec confort à Neuchâtel, préférence quartier Côte ou avenue des Alpes, pour 24 juin. Adresser offres écrites à CO 113 au bureau du journal. 121730-J

1 APPARTEMENT 4 PIÈCES à Marin, pour fin juin. Tél. 31 24 38. 121660-J

APPARTEMENT de 4 à 5 pièces, haut de la ville. Tél. 24 46 04. 121737-J

CHERCHE APPARTEMENT dans ferme, sans confort, possibilité d'avoir un chien. Région Val-de-Ruz - Rochefort. Tél. 24 37 74, heures des repas. 121352-J

APPARTEMENT 3½ - 4 PIÈCES pour le 24 mars. Région La Coudre-Hauterive. Tél. 42 36 72, dès 19 heures. 123554-J

A LOUER

95 FR. chambre-studio indépendant. Tél. 41 28 15. 124320-J

À CORCELLES, proximité du bus, studio meublé, cuisine agencée, chauffé, 230 fr. par mois, tout compris. Tél. 24 76 49. 121627-J

SPACIEUX 3½ PIÈCES, grand confort, cuisine agencée, balcon. Tél. (038) 31 17 06. 121729-J

STUDIO MEUBLÉ, centre, cuisine, douche. Tél. 24 17 74, le soir. 121733-J

BEL-AIR, 2 pièces, tout confort (terrasse), libre tout de suite. Tél. 25 10 64. 121662-J

FENIN, chambre indépendante avec douche, lavabo, possibilité de cuisiner, proximité arrêt bus. Tél. 36 12 80. 121735-J

VAL-DE-RUZ, appartement 3 pièces, chauffé, douche, jardin. Tél. 53 14 25. 121657-J

MAGNIFIQUE STUDIO avec cuisine, pièce spacieuse, W.-C.-douche, rue Chavannes, tout confort, entièrement meublé. Libre tout de suite. Tél. 53 34 08. 121477-J

DEMANDES A ACHETER

UNE ANCIENNE BOÎTE À MUSIQUE. Tél. (038) 31 16 86. 121635-J

SKIS DE FOND 180 cm, souliers N° 39. Tél. 24 62 41. 121653-J

SKIS ALPINS avec fixations 90-100 cm. Tél. 24 46 04. 121492-J

SALON EN CUIR VÉRITABLE et paroi murale moderne. Tél. (038) 24 01 71. 124145-J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME, 20 ans, cherche n'importe quel travail pour date à convenir. Adresser offres écrites à IW 119 au bureau du journal. 121631-J

DAME avec l'autorisation de l'office des mineurs, garderait des enfants. Tél. 42 32 79. 124327-J

DISPOSANT DES DIPLÔMES d'infirmière-nurse et de jardinière d'enfants, cherche à garder des enfants 0 à 4 ans, journées ou semaines. Tél. (038) 24 01 71. 124146-J

JEUNE FEMME ayant travaillé comme chef de produit et chef des achats dans la branche horlogère cherche emploi à mi-temps, éventuellement dans les professions paramédicales ou décoration-publicité. Adresser offres écrites à FN 73 au bureau du journal. 121370-J

JEUNE FILLE, 25 ans, cherche place dans manège ou chez particulier. Région Neuchâtel. Adresser offres écrites à BL 102 au bureau du journal. 121583-J

JEUNE FILLE, 25 ans, cherche place dans bureau d'assurance. Branche chose. Région Neuchâtel. Adresser offres écrites à AK 101 au bureau du journal. 121487-J

NEUCHÂTEL. Garderait enfants 0 à 4 ans, journées ou semaines. Tél. 24 49 88. 121330-J

DIVERS

DAME SEULE, 60 ANS, désire rencontrer monsieur sympathique, pour amitié, sorties, échange d'idées (Neuchâtel). Ecrire à AM 111 au bureau du journal. 121732-J

ORCHESTRE, 2 musiciens + batterie électronique, libre pour noces et soirées. Tél. 25 72 39. 121728-J

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

12.25 Ski au Hasliberg
17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiaou
17.30 Téléjournal
17.35 Objectif
18.15 L'antenne est à vous
18.35 Pour les petits
18.40 Système «D»
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.25 Le bal des adieux
22.15 Fragile
22.35 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

12.25 Ski - Coupe du monde
17.10 TV juniors
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.05 Heidi
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.20 Kinder - Enfants - Bambini
21.55 Téléjournal
22.10 Magazine mensuel
22.55 Ski - Coupe du monde

FRANCE I

11.30 C N D P
12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Visiteurs du mercredi
17.50 Sur deux roues
18.05 A la bonne heure
18.25 Pour petits et grands
18.55 L'étang de la Breure
19.10 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 C'est arrivé un jour
20.00 T F 1 actualités
20.35 La souscription
22.00 Emission médicale
23.05 T F 1 dernière

FRANCE II

12.00 Quoi de neuf?
12.15 Poigne de fer et séduction (9)
12.45 A 2 édition première
13.20 Page magazine
13.35 Magazine régional
13.50 Le pèlerinage (12)
14.05 Aujourd'hui Madame
15.05 Robinsons suisses (3)
16.10 Récré Antenne 2
18.35 C'est la vie
18.55 Chiffres et lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top Club
20.00 Antenne 2 journal
20.35 Le Muppet Show
21.10 Mi-fugue, mi-raison
22.25 Pierre Porte
23.10 Antenne 2 dernière

FRANCE III

18.30 F R 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Age d'or des provinces unies
20.00 Jeux à Perpignan
20.30 Jeunes filles en uniforme
22.05 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

12.25 Sci da Grindelwald
17.50 Telegiornale
17.55 Per i più piccoli
18.00 Per i bambini
18.15 Per i ragazzi
18.50 Telegiornale
19.05 In casa e fuori
19.35 Segni
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 Argomenti
21.35 Musicalmente
22.25 Telegiornale
22.35 Sci da Grindelwald

ALLEMAGNE I

15.45, Patenkinder. 16.30, pour les enfants. 17.20, ski alpin. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, Radieschen. 22 h, les planches qui changèrent le monde. 22.30, le fait du jour.

ALLEMAGNE II

16.15, Trickbonbons. 16.30, Pusteblume. 17 h, téléjournal. 17.10, bis ans Ende der Welt. 17.40, plaque tournante. 18.20, KO-OK. 19 h, téléjournal. 19.30, Menschen in Manhattan. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, téléjournal. 21.20, Starsky et Hutch. 22.05, Treffpunkt U-Wagen 4. 22.35, Minna von Barnhelm oder das Soldatenglück. 0.30, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de **6 h** à **23 h** (sauf à **21 h**), et à **12.30** et **23.55**. **6 h**, top-matin. **6 h, 7 h, 8 h**, informations principales. **6.20**, top-secret. **6.30**, top-régions. **6.40**, quelqu'un. **6.50**, top-sports. **7.20**, top-enfants. **7.30**, billet d'actualité. **7.45**, séquence économique. **8.05**, revue de la presse romande. **8.25**, mémento des spectacles et des concerts. **8.35**, à propos, par Catherine Michel. **8.45**, top à Benjamin Romieux, **9.05**, la puce à l'oreille. **10.30**, avec Antoine Livio. **12.05**, le coup de midi et est-ce ta fête? **12.30**, le journal de midi. **13.30**, la petite affiche. **14.05**, la pluie et le beau temps.

16.05, Colomba (8), de Prosper Mérimée. **16.15**, les nouveautés du disque. **17.05**, en questions. **18.05**, inter-régions-contact. **18.20**, soir-sports. **18.30**, le journal du soir. **19 h**, revue de la presse suisse alémanique. **19.05**, actualité-magazine. **19.20**, radio-actifs. **20.05**, masques et musique. **21 h**, mercredi sports. **22.05**, blues in the night. **24 h**, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, les titres de l'actualité. **7.05** (S), Suisse-musique. **9 h**, journal à une voix. **9.05**, le temps d'apprendre et cours d'espagnol. **9.20**, domaine espagnol. **9.30**, les voyages de Colette. **10 h**, savez-vous que... **10.30**, radio éducative. **11 h** (S), polyvalence de la musique. **12 h** (S), stéréo-balade. **12.50**, les concerts du jour. **13 h**, formule 2. **13.15** (S), vient de paraître. **14 h**, réalités. **14.45**, la courte échelle - ligne ouverte aux enfants de **14 h** à **18 h**: tél. (021) 33 33 00. **15 h** (S), Suisse-musique. **17 h** (S), hot line et rock line. **18 h**, jazz line. **18.50**, per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20**, novitads. **19.30**, journal à une voix. **19.35**, la librairie des ondes. **20 h** (S), les concerts de Genève: Orchestre de la Suisse romande, direction: Pierre Colombo. **22 h**, le temps de créer. **23 h**, informations. **23.05**, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 6.30, 7 h, 7.30, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 22 h, 23 h. 6.05**, bonjour. **8 h**, notabene. **10 h**, agenda. **11.55**, pour les consommateurs. **12.15**, félicitations. **12.40**, rendez-vous de midi. **14.05**, musique légère. **15 h**, notes et notices.

16.05, pour les aînés. **17 h**, tandem. **18.30**, sport. **18.45**, actualités. **19.30**, top class classics. **20.30**, prisme: thèmes de ce temps. **21.30**, pour les consommateurs. **22.05** à **24 h**, music-box.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

JUTLAND

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront instables, tatillons et peu hardis dans leurs entreprises.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail: Vous venez de faire preuve d'une grande énergie, en imposant franchement votre goût personnel. **Amour:** Une amitié très puissante soutient le dernier décan, en lui apportant une aide. **Santé:** De temps en temps, faites réviser votre système endocrinien. Il est très actif dans le jeune âge.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail: Ne craignez pas de faire appel à toute votre grande initiative. Vous avez de la chance dans ce domaine. **Amour:** Vos relations avec les Poissons et le Sagittaire auront une grande influence sur votre destin. **Santé:** Restez optimiste. Vous allez vers un mieux si vous consentez à vous reposer.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail: Des succès dans les carrières intellectuelles. Soutenez vos projets. **Amour:** Un caractère qui vous plaisait a cessé de vous intéresser. **Santé:** Les jambes sont actuellement votre gros point faible. Evitez toute fatigue.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail: Tout ce qui concerne l'idéal que vous avez choisi affirme sa réussite. Sachez vous servir de la chance. **Amour:** Un très grand jour si vous pensez au Scorpion, dont le dernier décan vous plaît beaucoup. **Santé:** Vous êtes souvent obligé de différer le repos qui vous est nécessaire. N'abusez cependant pas.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail: Les voyages à l'étranger sont souvent pour vous l'occasion de grands avantages financiers. **Amour:** Vous aimez à venir en aide à tous vos amis, sans former toutefois une véritable association. **Santé:** Vous supportez assez bien une vie calme, sédentaire, ne comportant pas d'exercices sportifs.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail: Si vous avez l'occasion de signer deux engagements, faites-le sans hésiter. **Amour:** Vous n'avez pas encore résolu le problème. Allez-vous aliéner votre liberté? **Santé:** Consacrez quelques instants à la marche, afin d'entretenir l'harmonie de vos mouvements.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail: Des succès dans tout ce qui est artistique. Vous savez choisir les couleurs. **Amour:** Le Taureau, le Capricorne vous assurent un entier dévouement. Ils apprécient toutes vos qualités. **Santé:** Veillez au fonctionnement de votre estomac. Ne vous abandonnez pas aux caprices.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail: La chance est entièrement avec vous. Prenez des gages pour l'avenir. **Amour:** Une rivalité va vous causer des soucis. Tranquillisez-vous, ce n'est pas grave. **Santé:** Vos pieds exigent de grands soins. Il faut en consolider la plante.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail: Un associé vous semble manquer de rapidité et surtout d'énergie. **Amour:** La vie conjugale du 1er décan bénéficie d'une chance exceptionnelle. **Santé:** Ne laissez absolument pas votre imagination amplifier vos malaises.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail: Vous pouvez traiter très utilement avec les natifs du Taureau. **Amour:** Vous pouvez compter sur la grande amitié du Scorpion. Vous l'épouserez peut-être. **Santé:** Faites examiner votre cœur, surtout à partir de 40 ans. Vous éviterez ainsi les accidents.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail: Ne prenez pas d'engagements prématurés. Evitez qu'ils ne dépassent vos possibilités. **Amour:** L'amitié du Bélier et du Capricorne reste longtemps altérée car elle a des racines profondes. **Santé:** Si vous pensez que votre cœur est trop émotif, faites-le examiner.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail: Il arrive que vous suiviez deux occupations, la seconde ayant un pouvoir de délassement. **Amour:** Le sentiment que vous inspire le Capricorne est plein d'admiration. **Santé:** Surveillez tous vos points faibles. Ne leur donnez pas une importance exagérée.

MOTS CROISÉS

Problème N° 14

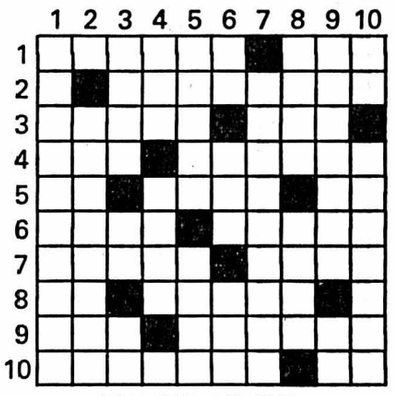

HORIZONTALEMENT

1. On le rencontre dans un bal masqué. Il relance le tourisme. 2. Abominables. 3. Il contient la doctrine islamique. Dégoûté. 4. Terme de tennis. Bornée, bouchée. 5. En Chaldée. Charge d'un grison. Début de lettre. 6. Femme fatale. Ce que bourrent des imposteurs. 7. Déroute. Ignorance. 8. Se fait par roulement. Qu'on cherche à surprendre. 9. Explosif. Flattée bassement. 10. Aimer à croire. L'original ne s'en soucie pas.

VERTICALEMENT

1. On y part en explorant. 2. Ils emportent tout. 3. Cause de ruine. Possessif. Lettres de trop. 4. Montagnes de Crète. Rude. 5. Une belle du XVIIe s. Barre servant à fermer une porte. 6. Points opposés. Fâcheux point de chute. Poisson. 7. Qui est au-delà. 8. Un trop gourmand benêt. Il rend service au forgeron. 9. Fragments irréguliers d'objets en verre. Possédé. 10. Vieux mot. Elles mettent de l'animation dans la rue.

Solution du N° 13

HORIZONTALEMENT: 1. Farce. Frac. – 2. Or. Lumière. – 3. Rage. En-cas. – 4. Tue. Crêt. – 5. Eclair. Age. – 6. PA. Stable. – 7. Ire. Aïe. Ne. – 8. Aîné. Navet. – 9. Natte. Tape. – 10. Ecureuil.

VERTICALEMENT: 1. Forte-piano. – 2. Araucaria. – 3. Gel. Ente. – 4. Clé. As. Etc. – 5. Eu. Cita. Eu. – 6. Merrain. – 7. Fine. Béate. – 8. Rectal. Vau. – 9. Ara. Génépi. – 10. Ceste. Etel.

DESTINS HORS SÉRIE: MARIA CHAPDELAINE

d'après le célèbre roman de Louis Hémon

RÉSUMÉ: Maria Chapdelaine vit avec ses parents dans une ferme isolée au fond des bois du Canada. Sa mère meurt presque sans secours. Maria, dégoûtée du pays, envisage de le quitter en épousant Lorenzo Surprenant qui a émigré aux Etats-Unis. Mais les voix ancestrales s'éveillent en elle, la retenant au bord de sa décision.

65. ÉCOUTERA-T-ELLE LES VOIX?

1. Alors, au dernier moment, quand Maria se sent acculée à un choix définitif, une autre voix s'élève du fond d'elle-même. Et cette fois, ce n'est plus sa mère, ses ancêtres, mais tout le pays qui lui lance un vibrant appel, comme un chant de cloche qui s'ébranle. C'est toute l'âme de la province qui parle, la religion qui plante ses racines vivaces au cœur des Canadiens, et la splendide force barbare d'un pays neuf, où une racine ancienne a retrouvé l'adolescence. Et cette voix dit: « Nous sommes venus, il y a trois cents ans et nous sommes restés. Nous nous sommes cramponnés au pays. Nous y avons amené nos prières et nos chansons. Ceux qui nous ont menés ici pourraient y revenir sans honte et sans chagrin. Ils nous retrouveraient tous à notre poste. »

2. Ce sont les Canadiens qui ont marqué le plan du continent nouveau de Gaspé à Montréal, de Saint-Jean d'Iverville à l'Ungava. Ils ont proclamé: « Ici, toutes les choses que nous avons apportées, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses seront des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin. » Les étrangers ne sont venus qu'après. Pour les Canadiens, ils resteront des Barbares. Ils ont pris presque tout le pouvoir. Ils ont acquis presque tout l'argent, mais rien n'a changé au pays de Québec. Et la ville s'élève fièrement elle-même comme un témoignage. Le monde entier, bien longtemps encore, dira en regardant avec respect ses clochers et ses écoles françaises: « Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir. »

3. Maria s'est agenouillée, vaincue par la grande voix qui murmure maintenant tout bas, contre son oreille: « Voilà les vraies raisons qui doivent te forcer à rester, ma fille. Tu ne quitteras pas la province de tes pères, tu vivras comme ils y ont vécu, tu obéiras aux mêmes commandements et plus tard, tu transmettras tout cela à de nombreux enfants. Ecoute une dernière fois; au pays de Québec, rien ne doit mourir et rien ne doit changer. »

A SUIVRI

4. L'immense nappe grise qui cachait le ciel s'est faite plus opaque et plus épaisse et soudain, la pluie recommence à tomber. Elle s'attaque à nouveau à la neige et rapproche l'époque bénie de la terre nue et des rivières. Samuel Chapdelaine dort toujours, le menton sur la poitrine, comme un vieil homme qui est las de la lutte et aspire à se reposer. Les flammes des chandelles vacillent sous la brise tiède et font danser des ombres sur le visage de la morte, dont les lèvres semblent remuer pour murmurer des prières ou chuchoter une dernière recommandation. Maria Chapdelaine sort de son long rêve et regarde autour d'elle. « Alors je vais rester ici... de même! » murmure-t-elle simplement. Lorenzo Surprenant va bientôt revenir des Etats chercher sa réponse. Il lui reparlera des beaux magasins, des villes et des spectacles. Mais la jeune fille lui répondra: « Non ».

Demain: Maria reste dans son pays

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage crème de riz
Gigot façon chevreuil
Flageolets
Pommes nature
Tartelettes aux pommes

LE PLAT DU JOUR:

Gigot façon chevreuil (à préparer la veille)

Un gigot de mouton. Marinade: ½ litre de vin rouge, 2 rondelles d'oignon, 2 brins de thym, 1 feuille de laurier, un bouquet de persil, 2 clous de girofle, 4 baies de genévrier écrasées, 6 grains de poivre, sel, 50 g de lardon, 2 éclats d'ail, 75 g de beurre, 100 g de crème.

Amenez à ébullition tous les éléments de la marinade, laissez refroidir et mettez-y mariner le gigot à four chaud, dans le beurre en comptant 12 minutes de cuisson par 500 g de viande et en arrosant fréquemment avec quelques cuillerées de la marinade passée.

Servez le gigot sur le plat de service chauffé, avec une garniture au choix cresson ou flageolets ou purée de pommes de terre et de céleri.

Ajoutez un peu de marinade à la cuisson, puis la crème et servez à part.

Bananes flambées

Prenez 6 bananes.

Roulez-les dans du sucre semoule. Faites fondre dans votre poêle 100 g de beurre et faites dorer les bananes sur tous les côtés.

Ajouter 4 cuillerées de Bénédictine.

Disposez les bananes sur un plat chauffé, arrosez bien avec le jus et flambez.

Blanc: les matières vedette

Le coton est toujours le grand favori dans certains domaines, qu'il soit écru ou blanchi, parce que d'un prix très abordable.

Le lin très solide, frais et agréable au toucher, d'un aspect brillant et soyeux est encore assez cher à l'achat.

L'association «lin-coton» mélangés à d'autres fibres apporte, en plus des qualités de solidité et de légèreté, à la maîtresse de maison des facilités d'entretien non négligeables (lavage, repassage, détachage, entre autres).

Enfin, tous les polyesters, chlorifibres, acryliques et autres polyamides se taillent une part très importante que ce soit dans le coutchage ou le nappage.

Entretien

Conseils pour le lavage des rideaux

Avant de laver vos rideaux, enlevez les agrafes et autres objets métalliques. Secouez les rideaux afin d'éliminer la plus grosse partie de la poussière. Faites tremper dans l'eau pure et froide pendant quinze minutes. Sortez les rideaux de ce bain en plaçant les mains en-dessous de la masse et en soulevant les rideaux en une seule fois, afin d'éviter qu'ils ne se déchirent à cause du poids de l'eau (n'oubliez pas que les rayons du soleil attaquent certains rideaux et les rendent plus fragiles).

Immergez ensuite les rideaux dans l'eau chaude (quatre cuillerées à soupe de poudre pour fine lessive dans dix litres d'eau) et pressez doucement. Recommencez si nécessaire et rincez abondamment. Essorez de préférence dans une serviette éponge, repassez les rideaux de coton avec un fer modérément chaud et les autres avec un fer tiède.

Si les tissus ne déteignent absolument pas, vous pouvez les laver à la machine sans danger. Pour que le repassage soit plus facile, tendez bien sur la corde à linge. Les rideaux de dentelle ou les filets de coton et de lin ne se repassent pas; il faut les sécher sur des tendeurs spéciaux.

Le conseil du chef: avec le poisson

Le poisson a beaucoup de mal à se débarrasser de son éternelle compagne, la pomme vapeur!

Il est vrai que la neutralité de celle-ci respecte le goût du poisson, mais cela n'a rien de très original.

Pour changer un peu, beaucoup essayent le riz nature, rarement les coquillettes ou les macaronis.

Pourquoi ne pas essayer les pâtes à la tomate, du maïs pour un poisson grillé, une purée de pois cassé, un riz aromatisé au safran?

La nouvelle cuisine nous sort un peu de l'ordinaire. On connaissait le poisson à l'oseille, on le découvre maintenant avec des purées de céleri, des fenouils et des laitues braisées, et même, pour certains poissons avec de la choucroute!

A méditer

L'honnêteté est au-dessus des lois mêmes.
MENANDRE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Cité universitaire: 20 h 30, conférence, **bilan de l'accident de Vaumarcus** au sujet de la faune.
EXPOSITIONS. – Musée d'ethnographie.
Musée d'histoire naturelle.
Musée cantonal d'archéologie.
Galerie Ditesheim: Gravures de Friedländer.
Centre culturel neuchâtelois: Exposition du groupe 2016.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Rex: 15 h, 20 h 45, **La cage aux folles.** 16 ans. 4me semaine.
Studio: 15 h, **Cendrillon.** Enfants admis. 21 h, **Vestiaire pour filles.** 16 ans. 18 h 45, **La strada** (Sélection).
Bio: 15 h, 20 h 45, **Midnight Express.** 18 ans. 5me semaine. 18 h 40, **Les sorciers de la guerre.** 16 ans. **Apollo:** 15 h, 20 h 30, **La malédiction de la panthère rose.** 12 ans. 17 h 45, **Love story.** 12 ans.
Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, **Les bronzés.** 3me semaine.
Arcades: 15 h, 20 h 30, **Girlfriends.** 16 ans.
CONCERT. – Jazzland: Willie Little Field, Denis Progin.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30, La folle équipe.

PESEUX
Cinéma de La Côte: 20 h 30, Brigade mondaine.

BIBLIOGRAPHIE

Jacques Lenaire

Amoureux à Gex en hiver

(Editions de L'Œuf)

Un amour comme il y en a tant dans la réalité. On hésite, on revient en arrière, on a peur, on repart de l'avant, et quand enfin on croit s'être bien trompé, soudain on est au but. Un récit tout en finesses et en demi-teintes.

NOTRE FEUILLETON

Une ombre sur la mer

par Ginette Briant

45 *PRESSES DE LA CITÉ*

Malgré les efforts qu'elle faisait, Sherry n'arrivait pas à prêter une oreille attentive aux propos que l'on tenait autour d'elle. Ce visage à peine contemplé et déjà perdu lui ôtait tout espoir, et jusqu'au goût de vivre... Elle s'apercevait, au milieu de tous ces gens, combien était grande sa solitude. Tandis que la marquise Poldani entraînait ses hôtes au salon, la jeune femme aurait aimé se rapprocher d'Hilary, trouver auprès de lui le réconfort dont elle avait besoin. Mais son orgueil, plus vigilant que sa rancune, lui interdisait tout élan. Et Lord Webbs ne faisait rien pour lui tendre une main secourable, pour l'arracher à ce chagrin que ses nerfs seuls contenaient à grand-peine, et qui montait en elle comme une houle... Etait-ce tellement sur le sort tragique de Gianni Borosa qu'elle pleurait ou sur l'inutilité de sa propre existence?... Pour la première fois, Sherry se rendait compte qu'aucun but ne régissait sa vie. Sans doute s'était-elle égarée sur le chemin du bonheur, le jour où Frank s'en était écarté...

– Vous ne viendrez plus à Turin, vous ne parlerez plus de Turin sans évoquer ce pauvre jeune homme dont vous aviez fait un ami... murmura la marquise en prenant Lady Webbs par le bras. Je l'aimais beaucoup, moi aussi...

Elle soupira et abaissa son face-à-main. Le regard de la vieille dame contenait une petite lueur que Sherry ne put définir. Sa soudaine sollicitude cachait-elle un piège? L'Anglaise voyait dans son apitoiement une invite à ces «confidences de femmes» qu'elle avait en horreur.

– Je quitte Turin après-demain, continua la marquise sans paraître remarquer ses réticences. Pourquoi ne viendriez-vous pas avec moi? Je vais en France, à Paris. Lord Webbs ne vous refuserait pas, j'en suis sûre, un changement d'air tout à fait salutaire...

– Non, dit Sherry. Je vous remercie... D'ailleurs si la situation s'arrange comme vos compatriotes l'espèrent, nous ne tarderons pas à regagner Londres...

– Dommage! Ma proposition était quelque peu égoïste, mon enfant, avoua la vieille dame en souriant. Votre jeunesse m'aurait insufflé cet entrain dont je suis bien privée à présent!

Sherry balbutia quelques mots de regret.

Il était presque trois heures du matin, quand Lord et Lady Webbs regagnèrent le palazzo.

D'un ton sec, Sherry souhaita le bonsoir à son mari. A peine avait-elle regagné sa chambre que Mélinda se présenta:

– Milady a-t-elle besoin de moi?

– Il ne fallait pas m'attendre, dit Sherry en hochant la tête. Je vous aurai privée de sommeil sans le vouloir...

– Que Votre Seigneurie ne s'inquiète pas de cela...

Prestement, elle aida la jeune femme à se déshabiller. Puis elle attendit qu'elle eût revêtu son peignoir pour s'armer de la brosse, grâce à laquelle la chevelure de Sherry resplendissait. Lady Webbs l'arrêta d'un geste:

– Non pas ce soir, Mélinda... Je ne pourrais pas le supporter.

– Milady est-elle fatiguée? s'inquiéta la femme de chambre.

– Oui, très fatiguée...

– Your Ladyship désire-t-elle autre chose?

– Non... Bonsoir Mélinda. – Elle ajouta avec un pauvre sourire: – Je devrais dire «Bonjour!»...

Ce dernier mot se figea sur ses lèvres, car Lord Webbs venait de pénétrer dans la chambre. Il avait une mine si sombre que Mélinda recula instinctivement.

– Vous pouvez vous retirer, dit le duc.

– Bien, Votre Grâce.

La femme de chambre ne se le fit pas répéter deux fois. Quand elle eut disparu, Lord Webbs s'avança dans la pièce.

– Que venez-vous faire ici? demanda Sherry avec hauteur. Je vous prie de me laisser seule.

Joignant le geste à la parole, la jeune femme alla vers la porte, l'ouvrit, invitant le duc à en franchir le seuil dans l'autre sens.

Le regard d'Hilary étincela.

– Est-ce pour mieux rêver au baron Borosa que vous vous enfermez chaque soir dans votre chambre?

Par crainte que la voix de son mari ne résonnât dans le couloir, Sherry repoussa le battant:

– Vos stupides suppositions ne m'atteignent pas.

D'un air dégagé, elle gagna sa coiffeuse, s'installa sur le tabouret de satin, et se mit à dérouler ses longs cheveux coiffés en bandeaux.

– Je ne vous laisserai pas installer une ombre entre nous!

– Une ombre? reprit Sherry ironiquement. Ce sont «des ombres» que vous devriez dire! Elles ont creusé le fossé qui nous sépare... A vos yeux, sont-elles moins redoutables que le souvenir de cet homme brillant que j'admirais?

Le menton levé, le regard plein de larmes soudain, elle fit face au duc.

– Prenez garde! gronda ce dernier. Ne me poussez pas à bout!

– Aurais-je enfin vaincu votre flegme, ce flegme que je vous ai, je le reconnais, tant de fois envié?

Il la contempla longuement, d'un œil morne où peu à peu le désir allumait des reflets... Sous ce regard, Lady Webbs se sentit frémir. Mal à l'aise, elle se détourna. En deux enjambées, il l'eut rejointe:

– Sherry... dit-il d'une voix rauque, ne pouvons-nous oublier...?

L'épaule dénudée était tentante comme un fruit défendu. Il y posa ses lèvres avec passion. Au contact de ce baiser, la jeune femme se redressa, renversant, dans sa précipitation, le flacon dont elle allait se servir. Une odeur de jasmin flatta les narines du duc.

– J'aime votre parfum... Il m'enivre... *(A suivre)*

Profitez Economisez

Prix choc

5000 mètres

de tissus pour

blouses, chemises, etc...

le mètre, Fr. **3.50**

FOULARDS COTON

65 × 65 cm

la pièce, Fr. **3.–**

123992-A

Prix choc

vraiment pas cher!

textiles ambiance sa

Passage Max.-Meuron 4, Neuchâtel (038) 24 24 30

VOLVO BREAKS 245 ET 265. LES ROBUSTES ET PRODIGIEUX COMBIS FAMILLE – LOISIRS – TRAVAIL. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

Sécurité dynamique, deux mots qui expriment déjà les aptitudes performantes des nouvelles Volvo breaks. Avec toutes leurs caractéristiques nouvelles et éprouvées: nouvelle calandre pour la 245, moteurs plus puissants, tenue de route encore supérieure, overdrive (vitesse économique) et servodirection sur certains breaks. Faites un essai de conduite et de charge – vous serez émerveillé de leurs prodigieuses capacités routières et de transport!

Volvo break 245 DL, 97 ch DIN, fr. 19 400.–
Volvo break 245 GL, 107 ch DIN, fr. 20 600.–*
Volvo break 245 GLI, 123 ch DIN, fr. 22 200.–*
Volvo break 265 GL, moteur à injection V6 CI, 2664 cm³, 148 ch DIN, équipement exclusif, fr. 28 500.–*
* Servodirection de série

Hejsa!

VOLVO
La voiture pour la Suisse.

SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

2001 Neuchâtel: Garage M. Schenker, Hauterive, tél. (038) 33 13 45.
2105 Travers: Garage Touring, S. Antifora, tél. (038) 63 13 32.

123931-A

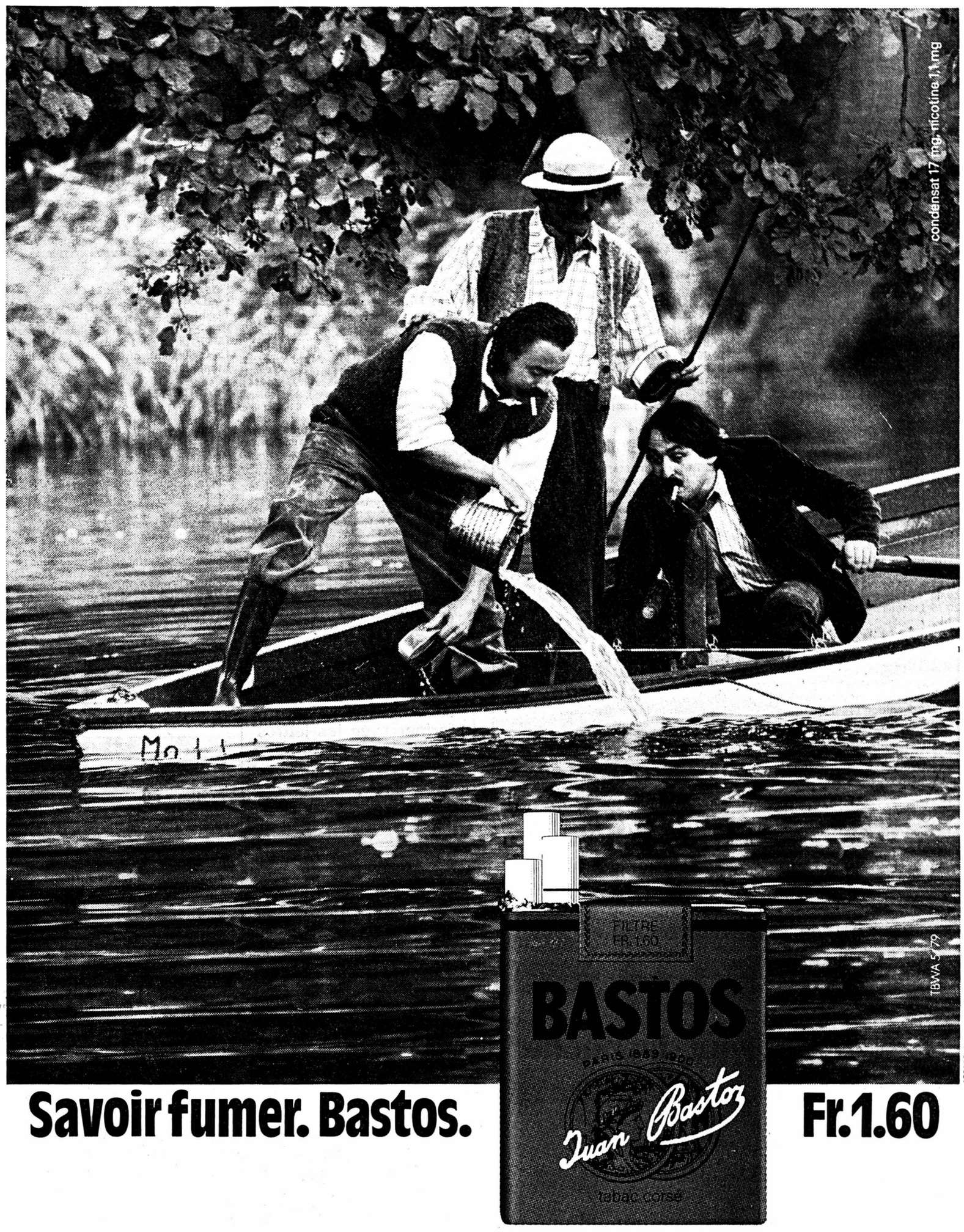

Savoir fumer. Bastos. **Fr.1.60**

Français pour étrangers

NOUVEAUX COURS Janvier 1979

Matin, après-midi ou soir
TOUS LES DEGRÉS
Certificat et diplôme

Bénédict

ruelle Vaucher, tél. 25 29 81.
116838-A

Fausses dents
adhèreront mieux grâce à DENTOFIX!

Dentofix forme un coussin moelleux et protecteur. Il fait adhérer les prothèses dentaires plus solidement, plus sûrement et plus agréablement. Pour manger, rire, éternuer et parler, vous ne ressentirez plus la moindre gêne et, dans bien des cas, vous serez aussi à l'aise qu'avec des dents naturelles.

Avec la poudre spéciale **Dentofix**, vous éviterez non seulement de vous blesser le palais, mais encore vous craindrez moins que votre prothèse ne se déchausse, ne bouge ou ne glisse. **Dentofix** protège aussi de la mauvaise haleine. 123535-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

telemo UNITEL **Ruelle du Lac - SAINT-BLAISE**
Téléphone 33 55 22

SOLDES SENSATIONNELS
10% - 20% - 30% - 40%- -50%
de rabais

Sur tous nos articles de radios, téléviseurs, Hi-Fi, tables TV, racks, etc.

Vente autorisée du 15 janvier au 3 février 1979.

124048-A

De l'argent comptant immédiat
spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!:

Le crédit fair-play

1. Coûts de crédit bas **2.** Assurance pour mensualités et solde de dette comprise **3.** Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions **4.** Discrétion absolue assurée par le secret bancaire **5.** Compréhension en cas de situation difficile involontaire

Télécrédit
Genève **022/28 07 55**

Téléphonez aujourd'hui et commandez le crédit! Votre argent comptant arrive tout de suite. C'est simple et pourtant vous jouez à coup sûr, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste! A 391

Nom .....
Prenom .....
Rue/No .....
NPA, Lieu .....

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR 120599-A

PLUS GRANDE EXPOSITION DE MEUBLES DE JUBILE EN SUISSE CHEZ MEUBLES-LANG OUVERTE AUSSI LE JEUDI SOIR! 40 m DE VITRINES, CITY-CENTER, BIENNE

AVBI-26 124119-A

FRIBOURG

Route de Montsoflo: une expérience regrettable

De notre correspondant:

Le Grand conseil fribourgeois devra voter, en février, un décret de subventionnement pour la route La Roche - Montsoflo - le Brand. Il en coûtera 377.600 francs au canton, après une première subvention de 540.000 francs accordée en 1974. En fait, cette route devisée à 3,5 millions de francs en 1974 a coûté, effectivement, 7,5 millions de francs. On a passé du simple à plus du double.

Le message distribué aux députés refait l'historique des avanies survenues. En février 1975, un grave glissement de terrains avait causé d'importants dégâts. 50.000 à 70.000 mètres carrés de terrain s'étaient mis en branle. Et le Conseil d'Etat de conclure: «Les surprises et les difficultés rencontrées en cours de construction, aggravées par les conditions météorologiques et les exigences contractuelles, notamment quant au délai de réalisation de la route, ont entraîné des frais supplémentaires considérables». Devant l'ampleur du dépassement, la direction des travaux publics a demandé une expertise. Sous son égide, la commune de La Roche, l'ingénieur, le géologue et l'entrepreneur ont passé une convention. M. Gérold Schnitter, professeur retraité de l'EPF à Zurich, spécialiste des travaux de fondation, notamment, a livré ses conclusions finales dans deux rapports, en 1977 et 1978. On y apprend notamment que le devis initial, s'il avait tenu compte de tous les éléments rendant complexe la construction d'une route à la Berra, aurait dû se situer entre 6,5 et 7 millions de francs. Dans de telles conditions, des études préalables suffisantes auraient «peut-être remis en question l'exécution de la route». Nonobstant ce point de départ, d'autres études plus sérieuses auraient pu être faites, en cours de travaux. Le Conseil d'Etat a stabilisé à 750.000 francs cette part non subventionnable, qui devra être supportée par «les responsables», «qu'il s'agisse du maître de l'œuvre, de l'ingénieur, du géologue et de l'entrepreneur».

Comme le canton n'avait subventionné qu'une surlageur de la route forestière, au titre de route communale touristique, il se contente, bien sûr, de proposer une «rallonge» uniquement sur cette surlargeur. A 40%, d'un montant de 944.000 francs, ça fait tout de même 377.600 francs. Le solde sera à la charge de la commune, du syndicat de chemin d'améliorations foncières – deux parties qui ont encore un contentieux juridique à régler... –, l'ingénieur, le géologue et l'entrepreneur... pour autant qu'ils puissent s'entendre sur les responsabilités à assumer, à l'amiable ou par la voie judiciaire.

Qui va porter le chapeau?

L'étonnant, dans cette affaire qui lèse le contribuable fribourgeois, c'est que les conséquences financières étaient prévisibles. On ne sait toujours pas, en revanche, qui va porter le chapeau. Car l'embrouillamini existe dès le départ. La commune de La Roche s'était substituée au syndicat d'améliorations foncières et avait obtenu une garantie légale de construire la route au moment où le Grand conseil eut à débattre du dossier. On était en 1974. Un chiffre synonyme de récession... Le Conseiller d'Etat socialiste Jean Riesen n'avait pas fait mystère des «tas de problèmes» posés par le tracé de la route. On avait aussi parlé des «très fortes pressions» exercées sur le Conseil d'Etat par la Société des remontées mécaniques de La Berra, par la commune de La Roche et par l'entreprise à qui l'on adjugea les travaux. ET M. Riesen de corriger l'image par un filtre à couleur sociale: «l'investissement a un caractère nettement populaire et social (...) car il permettra la pratique du ski à frais limités». Il n'en fallut pas plus pour que l'objet passe comme une lettre à la poste. Route cantonale de Moléson-Village, route «surlarge» financièrement de La Berra: le tourisme fribourgeois a l'habitude d'être «sous pression».

Pierre THOMAS

Routes cantonales: mise à jour attendue

De notre correspondant :

Le Grand conseil, en février, devra se prononcer sur un décret portant sur le classement et le déclassement de routes cantonales. Dans son message, le Conseil d'Etat voit un assainissement du réseau routier cantonal, même si la modification ne porte que sur un peu plus de 13 km. au total.

Les routes agitent souvent la conscience politique des députés. Le Conseil d'Etat s'était fait une raison : n'augmenter le kilomètrage des routes cantonales en aucun cas, mais compenser les adjonctions de tronçons par une soustraction ailleurs. Bref, le système était inapplicable... au-delà du statu quo. Le Conseil d'Etat non seulement précise la définition des routes cantonales, mais a établi une hiérarchie claire. Les routes cantonales principales totalisent 243.5 km. les secondaires, 376,5 kilomètres. Dans l'évolution future, le Conseil d'Etat souhaite qu'on tienne compte du visage du canton donné par le réseau à la charge de l'Etat et qui, actuellement, fait converger les routes sur Fribourg.

Les nouveaux tronçons de routes cantonales relient Estavayer-le-Lac à Payerne (4 km). Villeneuve à Lucens (2.2 km) et Marly à Tinterin (3 km). Les Broyards demandaient un tel classement depuis dix ans, à l'instar des Sarinois et Singinois... En revanche, les routes d'accès aux gares et aux débarcadères vont perdre leur statut de route cantonales. Cette mesure touche dix communes, pour un kilométrage de 4.2 km seulement. Vauderens et Wunnewil-Flamatt se sont opposées à ce transfert de charges. Vu sous l'angle financier, le projet du Conseil d'Etat, pourtant, semble équilibré. D'un part, aucune des nouvelles routes cantonales n'est « malade », d'autre part, le canton veillera à rendre aux communes des routes « en bonne santé ». Il a même prévu de subventionner les trottoirs de ces routes déclassées au même pourcentage que pour les routes cantonales... Le réseau cantonal, au bilan, est augmenté de 5095 mètres. De nouvelles propositions seront faites, vraisemblablement cette année encore, a fin de poursuivre cet assainissement.

Projet de loi sur la pêche

FRIBOURG (ATS). — Dans un message adopté en séance du 9 janvier et publié mardi, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg présente un projet de loi sur la pêche. Conçu comme un instrument d'application de la loi fédérale de 1973, ce projet reprend, en améliorant souvent leur formulation, les dispositions demeurées satisfaisantes de la loi de 1961 et fait droit aux propositions des milieux de la pêche, dans la mesure où elles sont conciliables avec l'intérêt général. En outre, le projet rend aisée la coordination souhaitée par les cantons romands.

Tous les cantons devant se préoccuper de l'application de la loi fédérale, Fribourg a abordé les autorités compétentes de Vaud, du Valais, de Neuchâtel et de Genève en vue d'harmoniser, sur le plan romand, les normes cantonales susceptibles de l'être. Cette coordination, indique le message, devrait servir les intérêts des pêcheurs qui sont souvent amenés à pratiquer leur art hors de leur canton de domicile.

Le projet contient huit chapitres. Il est rappelé, dans les dispositions générales, que le droit de pêche dans le canton est un droit régalien, c'est-à-dire un droit qui, par tradition, appartient à l'Etat et dont ce dernier peut, en principe, disposer souverainement. Une conséquence de cette situation est la discrimination faite entre les pêcheurs domiciliés dans le canton et les autres en ce qui concerne le montant exigé pour l'obtention d'un permis. Le nouvelle loi prévoit que 30 % au moins du produit de la pêche à la ligne doit être affecté au repeuplement piscicole. Cette disposition vise à satisfaire les vœux des milieux de la pêche inquiets de savoir que le « fonds cantonal de repeuplement » allait être dissous.

Décès d'une personnalité

FRIBOURG (ATS). – M. Pierre Blancpain, ancien administrateur et directeur de la brasserie du cardinal Fribourg S.A. est décédé lundi à Nonan (Fr) dans sa 76me année.

Né à Fribourg en 1903, M. Pierre Blancpain a fréquenté le collège à Genève. Il a ensuite fait des études de droit à l'université de Fribourg où il obtint son doctorat. Après des stages en Allemagne et aux Etats-Unis, il entra, vers 1930, dans la brasserie familiale. Au cours des années, il contribua à développer cette entreprise dont il devint le directeur et l'administrateur. M. Pierre Blancpain a été vice-président de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie et membre du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. Il a également siégé au comité de la Société des brasseurs suisses.

Le gaz naturel en ville: premier préavis positif

(c) Il a fallu trois séances à la commission spéciale du Conseil général de Fribourg (législatif) pour étudier les documents remis par le Conseil communal au sujet de l'amenée du gaz naturel en ville de Fribourg. Sous la présidence de M. Gérard Ducarroz, directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie qui a établi une enquête sur les besoins du Grand-Fribourg en gaz naturel, et en présence de MM. Lucien Nussbaumer, syndic et François Nordmann, conseiller communal responsable des services industriels et de M. François Liaudat, directeur des services industriels, la commission a décidé, à l'unanimité, de recommander au Conseil général un «oui» à l'amenée du gaz naturel. Ainsi, les services industriels deviendraient actionnaires majoritaires de la société Frigaz. Le législatif se réunira le 7 février.

VAUD

Payerne a perdu son doyen et centenaire

De notre correspondant :

A Payerne, est décédé, à l'âge de cent ans, M. Conrad Werndli. Il était le doyen de la commune.

Né à Thoune le 8 mars 1879, le défunt vivait retiré dans sa maison familiale des Invuardes, entouré des soins attentifs et de la chaude affection de sa fille, Mlle Nelly Werndli, et de son fils, M. Walter Werndli.

Diplômé du technicum de Bienne, M. Conrad Werndli avait fait quelques stages en Suisse alémanique, comme chef monteur en électricité. Il était arrivé à Payerne en 1909, venant de Romont, et avait été nommé en qualité de chef du réseau électrique, exploité alors par la Société hydroélectrique de Montbovon. Le réseau de Payerne fut ensuite racheté par les Entreprises électriques fribourgeoises, en 1916. Après une belle carrière bien remplie, Conrad Werndli avait pris sa retraite le 1er janvier 1949, à l'âge de 70 ans.

En dehors de son activité professionnelle, Conrad Werndli fut le dévoué président, durant plus d'un demi-siècle, du Conseil de la paroisse réformée de langue allemande. Durant une cinquantaine d'années également, il chanta à l'Harmonie et cette société l'avait proclamé membre honoraire. Au cours de la guerre de 1914-1918, il fut aussi le fondateur et le président de la Société de patinage et de pisciculture de Payerne, actuellement dissoute, dont il s'est occupé pendant plus de 50 ans. Cette société élevait des milliers de carpes, de tanches et de poissons d'agrément, qui étaient vendus dans toute la Suisse et même jusqu'en Angleterre. Il fit également durant de longues années partie du comité central de la Société suisse des pêcheurs en rivière.

C'est toute une vie de devoir et de dévouement qui disparaît avec la mort de Conrad Werndli, qui laissera un souvenir durable dans la population de la région, où il était bien connu.

Les «surprises de la neige...»

(c) Jeudi dernier, les artistes associés de Lausanne devaient présenter, à la salle des fêtes de Payerne, la comédie gaie en trois actes d'André Bisson et A. Mars. Quelque deux cent cinquante personnes de la région se trouvaient dans la salle et se réjouissaient de passer une bonne soirée de détente. Malheureusement, un des acteurs principaux est resté pris dans la tempête de neige, quelque part dans le canton, et n'a pu arriver dans la cité de la reine Berthe que vers 21 h 30... les spectateurs, faisant preuve de patience, ont bien voulu attendre jusqu'au-delà de 21 heures, mais ils sont ensuite rentrés chez eux, l'acteur en panne étant arrivé trop tard.

Cette soirée manquée a pu se dérouler normalement et avec un grand succès, lundi soir.

Yverdon: la première...

(c) Le premier-né 1979 s'est quelque peu fait attendre, ce n'est que le 7 janvier 1979 qu'une petite fille d'origine italienne a vu le jour à Yverdon. Elle s'appelle Cinzia Allocco, elle est née à 9 h 18, elle mesure 48 cm, et pèse 2 kg 600. Les parents de la petite Cinzia habitent Yverdon depuis 15 ans. La mère et l'enfant se portent bien.

INFORMATIONS SUISSES

Tunnel de la Furka: Berne veut continuer

La commission du National se prononcera en février

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée de l'affaire du tunnel de la Furka a décidé mardi qu'elle se prononcerait sur la continuation ou non des travaux le 26 février prochain. Pour l'instant, elle a examiné et mis en discussion les informations complémentaires qu'elle avait demandées après avoir, le 14 décembre dernier, pris connaissance du rapport de l'Office fédéral des transports constatant que le second crédit supplémentaire de 18 millions, proposé au parlement dans un message de septembre 1977, ne suffisait plus. De 18 millions, on passait à 83 millions, ce qui portait le coût global de 70 millions (premier crédit de 1971) à 242 millions. La commission estime avoir été bien informée, mardi, sur la situation au tunnel. Des spécialistes de la société du chemin de fer Furka-Oberalp ont fait le point sur l'état des travaux et des finances, ainsi que sur les conditions géologiques qui demeurent à maîtriser. La distance de ce qui reste à percer est de 2.8 km. soit 18 % de l'ensemble (15.3 km). Le nouveau profil que l'on a dû choisir est un peu plus long que l'ancien, mais il ne présentera plus de difficultés géologiques quasi insurmontables. Il faudra toutefois encore s'attendre à des problèmes de friabilité de la roche. Il faudra environ 9 millions de plus — donc en tout 92 millions au lieu de 83 — pour payer le maintien prolongé des installations et les nouveaux travaux de consolidation nécessaires, ainsi que pour disposer d'une ultime réserve suffisante.

Pour l'instant, la commission, que préside le conseiller national Hans-Peter Fischer (UDC/TI), n'a rien décidé quant au fond du problème. Elle a pris connaissance, de la bouche du conseiller fédéral Ritschard, de l'avis du gouvernement. Celui-ci présentera un rapport aux Chambres avant la session de mars sur toute l'affaire. Ce document sera discuté par les deux Conseils au cours de la même session. Le Conseil fédéral propose que le parlement prenne acte de ce rapport et que les travaux au tunnel de la Furka se poursuivent. Un message sera alors préparé pour demander l'octroi du nouveau crédit (92 millions), l'ancien message consacré à la rallonge de 18 millions étant retiré. Le nouveau crédit pourra ensuite être débattu durant la session d'hiver, si les Chambres, bien entendu, auront accepté cette procédure et la poursuite des travaux. Il est bon, a estimé la commission, vu l'ampleur de ce dépassement de crédits inadmissible que les chambres aient la possibilité de délibérer de l'affaire le plus rapidement possible, soit au mois de mars. Il est impossible de préparer le message sur le nouveau crédit supplémentaire pour le printemps, car l'évaluation des coûts prendra du temps. Mais le rapport du Conseil fédéral permettra une prise de position du parlement au mois de mars. Celui-ci pourra décider alors en toute liberté si les travaux doivent se poursuivre. Quant à la commission, elle décidera donc de la recommandation à faire au plénum à ce sujet le 26 février prochain, ayant en main le rapport du Conseil fédéral.

Offices des chèques postaux

BERNE (ATS). – Les 25 offices de chèques postaux que comprend notre pays semblent avoir une bonne chance de survie. Le projet retenu dans les années septante d'aménager un office central des chèques postaux à Fribourg, fut enterré en 1976 déjà par les Chambres fédérales pour des raisons de sécurité de l'emploi. Le projet permettait en effet de réduire de quelque 1500 personnes l'effectif affecté à ce secteur. A la demande de la direction générale des PTT, le conseil d'administration de cet organisme a décidé à la fin de l'an dernier de retarder également temporairement la création de trois à douze centres automatisés. Le chef de presse des PTT, M. Robert Neun, a déclaré que l'on pouvait dès lors envisager d'installer de petits ordinateurs dans tous les offices de chèques postaux. Au cours de l'an dernier, tous les 25 gouvernements cantonaux ont demandé aus PTT soit de maintenir les offices postaux actuellement en service, soit de les retenir pour une éventuelle concentration en plusieurs centrales. La solution en faveur d'une centrale unique à Fribourg n'avait tout d'abord suscité pratiquement aucune réaction défavorable, car la situation économique était totalement différente. Plus tard, on proposa le projet comprenant neuf centre des chèques postaux, conformément à l'«image CH 73» et qui divisait la Suisse en neuf régions économiques. Mais le statu quo connait de plus en plus de faveur: il a pour avantage de correspondre à l'évolution sur le marché des ordinateurs. Quant au terrain déjà acquis (pour 16,5 millions de francs) en prévision du projet d'un office central à Fribourg, «il ne constitue aucunement un investissement inutile», a-t-on déclaré aux PTT: l'Etat de Fribourg pourrait le racheter en partie, et il est en partie également loué, par exemple, sous la forme de jardins familiaux.

VALAIS

Tribunal de Sion: double jugement

De notre correspondant :

Deux jugements ont été rendus hier par le tribunal de Sion dans des affaires dont nous nous sommes fait l'écho dans ces colonnes. Le premier touche M. André Luisier, directeur et rédacteur en chef de notre confrère le « Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais ». L'affaire est si ancienne qu'on l'avait déjà oubliée. Un entrepreneur de Sion, M. Giorgetti s'estimait lésé à la suite d'un article publié sous la signature « NF » par le quotidien valaisan il y a une année environ. Dans cet article, le journal revenant sur des propos tenus au Grand conseil par le député Rossier avait, selon l'avocat François Mudry, jeté le discrédit sur l'entrepreneur. Le tribunal n'a retenu aucune charge contre M. Luisier, qui, défendu par Me Jean-Charles Haenni, s'était surtout retranché derrière les propos du député qui bénéficie lui de l'immunité parlementaire. M. Luisier a été acquitté. Un recours, nous assure-t-on, sera déposé au tribunal cantonal.

DROGUE : 20 MOIS

L'autre jugement rendu hier également touche le jeune Sédunois dont nous avons, dans notre édition de mardi, conté les mésaventures sur les sentiers de la drogue. Le tribunal, placé sous la présidence de M. Christian Jacquod, n'a suivi ni la défense ni le procureur. Il a condamné à vingt mois de prison, prison ferme, le jeune Valaisan de 26 ans pour trafic de stupéfiants. Celui-ci paiera d'autre part la somme de 5000 fr. à l'Etat du Valais pour s'être livré à ce commerce illicite.

La défense avait plaidé le sursis (le jeune refaisant surface de façon satisfaisante) tandis que le procureur M. Pierre Antonioli, qui reste impitoyable — selon son propre terme — au chapitre de la drogue, avait requis deux ans de prison.

M. F.

Le bilan du «Journal du Valais» est déposé

SION (ATS). – Les responsables du «Journal du Valais», le jeune quotidien valaisan qui a cessé de paraître en décembre 1978, après quelques mois d'existence, ont été contraints de déposer le bilan. Du même coup, les craintes grandissent du côté des créanciers, notamment la trentaine d'employés et de rédacteurs, qui auront de la peine à obtenir leur dû.

Les juristes et les experts-comptables tentent de liquider actuellement ce dossier.

A TRAVERS LE MONDE

Six hommes armés détournent un avion libanais entre Beyrouth et Amman

Il y a 73 passagers à bord — Les négociations continuent

BEYROUTH (AP). — Six hommes armés ont détourné hier un avion de ligne libanaise transportant 73 personnes à son bord alors qu'il effectuait un vol régulier entre Beyrouth et Amman. Selon un porte-parole de l'aéroport de la capitale libanaise, ils ont déclaré qu'ils voulaient ainsi protester contre la disparition de l'imam chiite Moussa al Sadr, dont on ignore le sort depuis un voyage en Libye, au mois d'octobre dernier.

Les hommes avaient tout d'abord annoncé qu'ils étaient Palestiniens. Mais ils ont affirmé par la suite être Libanais et appartenir à l'organisation « Amal » (espoir), fondée par l'imam disparu en 1975, au moment du déclenchement de la guerre civile au Liban.

L'avion, détourné 50 minutes après avoir décollé de Beyrouth, a d'abord mis le cap sur Chypre et la Turquie, mais il est ensuite revenu se poser sur l'aéroport de Beyrouth où il a été aussitôt encerclé par la police. Ce n'est qu'après l'atterrissage que les pirates de l'air ont révélé leur nationalité.

Les pirates de l'air étaient passés à l'action peu avant que le « Boeing 707 » ne se pose à Amman. Ils avaient donné l'ordre au pilote de mettre le cap sur Chypre et l'appareil a tourné en rond pendant plus d'une heure au-dessus de l'île. Ils avaient ensuite annoncé leur intention de gagner Ankara. Mais l'autorisation d'atterrir leur a été refusée aussi bien par les autorités chypriotes que par le gouvernement turc.

Le « Boeing 707 » a alors regagné Beyrouth où il a été encerclé par la police dès son atterrissage.

Le ministre libanais de l'intérieur, M. Salah Salman, et le ministre de la santé publique, M. Ibrahim Sheito, ont engagé des négociations avec les auteurs du détournement pour obtenir la libération des passagers et des membres de l'équipage.

Les pirates de l'air ont exigé que le plein de carburant soit fait et ont déclaré aux représentants du gouvernement : « Nous voulons faire entendre notre voix dans le monde. Nous sommes des Sadristes et nous voulons que l'imam revienne ».

L'imam Sadr a disparu alors qu'il s'était rendu en Libye, il y a trois mois, pour assister à l'anniversaire du coup d'état qui renversa la monarchie et porta au pouvoir le colonel Moammar el Kadhafi.

Bien que les autorités libyennes aient affirmé que l'imam avait quitté Tripoli une semaine après son arrivée, les dirigeants chiites demeurent convaincus qu'il est retenu prisonnier en Libye. De nombreux chefs d'Etat arabes ainsi que le « leader » palestinien Yasser Arafat ont vainement tenté des démarches auprès de la Libye pour obtenir des éclaircissements sur son sort.

Les pirates de l'air auraient déclaré au ministre de l'intérieur libanais qu'ils comptaient se rendre avec l'avion détourné en Libye pour exiger « la libération de notre imam bien-aimé ».

Toutefois, un porte-parole de l'aéroport a indiqué que les hommes semblaient devoir céder aux arguments de M. Salman, qui les a invités à libérer les occupants de l'appareil et à se rendre.

Les pirates de l'air se sont engagés à ne faire aucun mal aux occupants de l'avion si l'un d'eux est autorisé à tenir une conférence de presse à l'intérieur de l'aéroport en présence de tous les ambassadeurs arabes en poste au Liban.

Tous les passagers libérés

Les musulmans chiites libanais ont libéré dans la soirée la totalité des passagers, a-t-on appris de source proche de l'aéroport de Beyrouth où l'appareil était immobilisé.

Les six pirates de l'air – ils étaient bel et bien six – qui avaient auparavant relâché dix-huit femmes, enfants et vieillards, ont autorisé les 55 autres occupants à quitter l'avion au cours de la nuit, après que le chef des pirates eut tenu une brève conférence de presse.

Les auteurs du détournement ont été arrêtés par les forces de sécurité libanaises.

Deux accidents d'autocars en Amérique du Sud: 60 morts...

CARACAS (AFP/REUTER). – Au moins 30 personnes ont péri dans une collision entre un autobus et un camion, sur la route joignant le centre à l'ouest du Venezuela, à 400 km à l'ouest de Caracas.

Les véhicules ont pris feu à la suite du choc et la plupart des victimes sont mortes carbonisées.

ET SUR UNE AUTOROUTE EN ARGENTINE...

Deux autocars sont entrés en collision de plein fouet mardi sur l'autoroute Buenos-Aires - Mar del Plata.

L'accident a fait 30 morts et 56 blessés. Selon la police, un des pneus de l'un des véhicules avait éclaté, précipitant l'autocar sur celui qui roulait en sens inverse.

DERNIÈRE MINUTE

Tremblement de terre en Iran: 129 morts

Un nouveau tremblement de terre se serait produit mardi dans la province de Khorassan, dont la capitale est Machad (nord-est de l'Iran), a annoncé la radio iranienne. Le bilan provisoire des victimes serait de 129 personnes, a annoncé mardi soir Radio Téhéran.

Le COE reste à Genève

GENÈVE (ATS). – Comme le confirme le service de presse protestant dans son dernier bulletin, le comité central du conseil œcuménique des Eglises (COE), dont la session vient de prendre fin à Kingston (Jamaïque), a décidé le maintien à Genève, malgré les difficultés financières, du siège du COE.

Une étude comparative a été faite dans l'hypothèse fictive de quatre années d'existence à Londres, capitale qui offre des avantages comparables à Genève. Il apparaît que, même si les coûts d'exploitation étaient sensiblement inférieurs sur les bords de la Tamise, les frais et les investissements dus au déménagement ainsi que l'inflation en Grande-Bretagne, observée pendant la période de 1973 à 1977, compensent très largement cet avantage.

Néanmoins, le comité a décidé de réaliser des économies de 6 millions de francs au moins sur un total de dépenses de 30 millions prévues jusqu'en 1981.

Les conditions de l'emprunt américain

ZURICH (ATS). — Les conditions auxquelles le gouvernement américain empruntera 2 milliards de francs environ, contre cession de reconnaissances de dettes (« notes »), ont été fixées par celui-ci ainsi que par la Banque nationale suisse, intervenant en tant qu'agent. Selon un communiqué de la BNS, ces conditions sont les suivantes :

Pour les « notes » d'une durée de 4 ans, le taux d'intérêt brut est de 2,65 % et le prix d'émission de 100.

Pour les « notes » d'une durée de 2 ½ ans, le taux d'intérêt brut est de 2,35 % et le prix d'émission de 100.

Enfin, contrairement à ce qui avait été prévu initialement, les banques pourront mettre les « notes » en pension à chaque échéance trimestrielle. les détails seront communiqués ultérieurement.

Les Républicains résolument opposés à la TVA

ZURICH (ATS). — Le mouvement républicain suisse considère que c'est faire un affront au peuple suisse que de lui soumettre un nouveau projet de taxe à la valeur ajoutée (TVA) après son refus massif de juin 1977. La seule différence par rapport au premier projet, lit-on dans un communiqué publié mardi, consiste en une diminution initiale de 2 % du taux de la TVA. « En conséquence, poursuit le mouvement, on n'est pas près de voir la fin du déficit des finances fédérales ».

Après le départ de l'empereur d'Iran la situation paraît tendue à Téhéran

ASSOUAN (AP). – Venant de Téhéran, le shah d'Iran est arrivé mardi à Assouan, en Haute-Egypte, où l'attendait le président Sadate. Tous deux ont gagné en voiture un hôtel situé dans une île du Nil.

D'après l'agence du Moyen-Orient, le souverain iranien resterait quelques jours «en visite dans la République arabe d'Egypte». La plupart des observateurs pensent que le shah se rendra par la suite aux Etats-Unis.

Trois appartements comprenant chacun deux chambres avaient été réservés dans l'hôtel «Oberoi» à l'intention du souverain iranien et de sa suite. Des fleurs, des chocolats et des fruits avaient été disposés dans les chambres, dont le mobilier n'avait cependant pas été modifié pour la circonstance. Le shah résidera au quatrième étage tandis que les appartements réservés au président Sadate se trouvent au deuxième étage.

Dans les milieux égyptiens, on laisse entendre que le shah rencontrera jeudi l'ancien président américain Gerald Ford.

SOURIRES

Le shah, vêtu d'un costume bleu, a retiré les lunettes noires qui dissimulaient ses yeux lorsque le président Sadate lui a donné l'accolade. Il paraissait assez tendu.

L'impératrice Farah a semblé mieux contenir son émotion. Elle était impassible lorsqu'elle a fait face avec Mme Sadate aux journalistes et aux photographes présents à l'aéroport.

Le couple impérial iranien a souri pendant la cérémonie officielle, lorsque deux jeunes enfants sont venus remettre un bouquet de fleurs.

Aucune déclaration n'a été faite en public, mais les deux chefs d'Etat se sont brièvement entretenus dans les salons de l'aérogare.

Une foule importante s'était massée tout le long des dix kilomètres de route séparant l'aéroport de la ville. Une haute personnalité égyptienne a souligné que «le shah et le président Sadate entretiennent d'excellentes relations personnelles d'amitié et on a bien besoin d'avoir des amis dans de tels moments». Il a indiqué cependant que la chaleur de l'accueil réservé au souverain iranien ne signifie pas que l'Egypte souhaite prendre parti dans la crise iranienne.

TÉHÉRAN

En Iran si des scènes de fraternisation entre l'armée et les manifestants se sont répétées mardi à Téhéran, on a rapporté de sources diplomatiques que des soldats avaient tiré sur des manifestants et avaient brisé des vitres dans le nord de la capitale.

Le général Rhimi Larijani, gouverneur militaire de Téhéran, a annoncé que l'armée interviendra si la situation dégénère.

A la tombée de la nuit, les manifestants avaient renversé quatre statues du shah et de son père, fondateur de la dynastie des Pahlavi. «Ce n'est que le début de notre mouvement», a lancé un jeune manifestant. «Nous ne serons satisfaits qu'avec la mort du shah», a renchéri sa compagne.

La famille impériale d'Iran aux jours heureux de Saint-Moritz. (Téléphoto AP)

Exécution?

TÉHÉRAN (AFP). – Le chef des conseillers militaires américains en Iran, le colonel Arthur W. Heinhott, a été trouvé pendu dans sa maison de Téhéran, annonce mardi le journal du soir à grand tirage «Etelaat». Une enquête a été ouverte pour savoir si le colonel s'est suicidé ou s'il a été tué, ajoute le journal.

Un empereur entre deux exils

BERNE (ATS). – Il y a un peu plus de 25 ans, en août 1953, une crise politique grave obligeait déjà le shah d'Iran à quitter son pays pour s'exiler à Rome. Les raisons de cet exil de jadis ne sont pas sans ressembler à l'exil actuel bien qu'il soit probable que celui-ci durera plus de trois jours comme en 1953.

C'est en juillet 1952 que le shah connut les premières difficultés en politique intérieure: le premier ministre Mossadegh, soutenu par les intellectuels et le clergé, tentait de réduire les pouvoirs impériaux en proposant une série de lois à cet effet. Comme il le fit récemment, le shah avait aussi annoncé, le 28 février 1953, qu'il désirait se reposer à l'étranger un certain temps pour raisons de santé. A cette époque déjà, un Conseil de régence avait été instauré. Prisonnier dans son palais, mais ne pouvant se résoudre à l'exil, le shah avait fait quitter le pays à l'impératrice d'alors: Soraya.

Dans la nuit du 15 au 16 août 1953, un coup d'Etat contre Mossadegh, fomenté par la garde impériale et soutenu par une partie de l'armée, échoua. Le shah qui était en vacances au bord de la mer Caspienne s'enfuit à Bagdad. Un deuxième coup d'Etat eut lieu le 19 août, sous la conduite du général Zahedi. Après neuf heures de combats de rues à Téhéran, Mossadegh fut renversé et le général Zahedi prit le pouvoir au nom du shah. On sait que la CIA prit une part active à ce putsch et que, sans elle, il n'eût certainement pas abouti. Reza Pahlevi qui, entretemps, avait quitté Bagdad pour Rome, regagna triomphalement l'Iran le 21 août. Mossadegh à qui le shah avait promis la vie sauve s'il se constituait prisonnier, fut condamné à trois ans de prison.

La deuxième crise interne à laquelle se heurta le shah eut lieu en 1963. Le programme de modernisation de l'Iran qu'il avait mis en route fut vivement contesté par le clergé chiite et, en particulier, par l'ayatollah Khomeiny qui vivait dans la ville sainte de Gom. Avant qu'il ne l'envoie en exil, le shah rencontra l'ayatollah Khomeiny. On raconte que, durant cet entretien, le shah aurait proposé 20 millions de toman (monnaie alors en vigueur) à l'ayatollah, s'il quittait le pays. Ce dernier aurait alors rétorqué: «Majesté, moi je vous en offre 40, si c'est vous qui partez».

C'était au temps de Soraya et de l'exil à Rome. (Téléphoto AP)

Les juifs qui vivent en Iran...

TEL-AVIV (AFP). – Le départ du shah d'Iran cause de vives préoccupations en Israël pour l'avenir des juifs vivant en Iran, préoccupations accompagnées d'un sentiment d'irritation exaspérée face à ce que les spécialistes de l'agence juive appellent «le refus des juifs d'Iran de voir les réalités en face».

Le président de l'agence juive, M. Dulszin, interrogé à ce sujet par la télévision israélienne, a condamné «cette politique de l'autruche.

»Il est difficile de décrire l'immensité des efforts de persuasion entrepris pour convaincre les juifs d'Iran de partir alors qu'il est encore temps», a-t-il dit. «Au lieu de mettre la communauté face à ses responsabilités, les dirigeants juifs de ce pays nous pressent de nous taire et de ne pas provoquer d'inquiétudes parmi les juifs», a ajouté M. Dulszin.

Les spécialistes estiment à 60.000 le nombre de juifs vivant en Iran, dix pour cent d'entre eux étant très aisés, et quelques centaines de familles «multimillionnaires». Quelques milliers de juifs d'Iran sont venus en Israël en qualité de touristes depuis que la situation en Iran a commencé à empirer. Malgré les efforts de l'agence juive, seules quelques dizaines d'entre eux ont annoncé leur intention de s'établir en Israël.

Toute la Grande-Bretagne au ralenti

LONDRES (AFP). – La Grande-Bretagne s'apprête à vivre au ralenti jusqu'à jeudi prochain au moins. Les 28.000 conducteurs de trains des chemins de fer britanniques ont cessé le travail pour une grève générale de vingt-quatre heures qui sera répétée jeudi. D'importantes perturbations dans le trafic ferroviaire sont également attendues mercredi et il n'est pas exclu que d'autres débrayages interviennent la semaine prochaine.

La capitale britannique a connu mardi de gigantesques embouteillages. Parallèlement, la grève des camionneurs empêchait toujours les livraisons de denrées alimentaires et paralysait l'industrie.

Sur le plan politique, le parti travailliste de M. Callaghan a fait l'objet de violentes critiques de la part du parti conservateur au cours d'un débat à la Chambre des communes.

Toutefois, malgré les conflits sociaux, la livre est restée stable sur les marchés des changes.

Le gouvernement a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de déclarer l'état d'urgence. «Nous contrôlons la situation et nous ne sommes pas au seuil d'une crise», a déclaré M. Merlyn Rees, ministre de l'intérieur.

Mise à part une ruée sur les marchandises et les magasins de produits surgelés, la vie de l'homme de la rue n'a pas été trop bouleversée par les conflits sociaux, du moins jusqu'à la grève des cheminots, mardi.

Mais, les responsables du gouvernement sont d'accord pour dire avec les dirigeants patronaux qu'un million de salariés seront en chômage forcé d'ici à la fin de la semaine à cause de la grève des camionneurs.

Bien que moins d'un quart des 400.000 camionneurs anglais soient en grève, les piquets de grève paralysent la plupart des grandes industries, les docks et les entrepôts de denrées alimentaires.

Autres conséquences de la grève, les journaux réduisent de plus en plus leur nombre de pages par manque de papier.

Dans plusieurs comtés, les écoles ont cessé de servir les repas de midi. Des supermarchés rationnent leurs clients. La production d'acier devrait diminuer de 25% cette semaine.

Quand le shah...

PARIS (AP). – Tout au long de son règne, le shah Mohamed Reza Pahlavi a cherché à faire de son pays riche en pétrole une puissance mondiale moderne qui brillerait de tout l'éclat de l'ancien empire perse.

Les sommes extraordinaires gagnées grâce au pétrole, le shah les a dépensées pour acheter des équipements militaires afin d'assurer la sécurité de son royaume. Des millions de dollars ont aussi été investis pour créer une infrastructure industrielle qui devait permettre à l'Iran de devenir le Japon du Proche-Orient.

«A la fin du siècle, l'Iran pourrait devenir la cinquième puissance non nucléaire du monde», a-t-il dit dans une interview.

Téhéran qui, lors de sa naissance, le 26 octobre 1919, était une cité ceinte de murailles de terre doublées d'un fossé, est aujourd'hui une capitale moderne, chère, hérissée de gratte-ciel. Mais, dans le sud de la ville, subsistent encore des quartiers de taudis de terre et de paille.

C'est la Sibérie de Chicago

CHICAGO (Illinois) (AFP). – Au moins 53 personnes sont mortes dans le Middle-west depuis le début du week-end des suites du froid ou de la tempête, alors que de nouvelles chutes de neige sont prévues.

Dans la seule ville de Chicago, enfouie mardi matin sous une couche de neige de 65 cm, 17 personnes sont mortes au cours de la même période. Des milliers de voyageurs sont bloqués dans la ville qui connaît le plus terrible blizzard depuis 1967, et l'aéroport O'Hare de Chicago, dont le trafic aérien est le plus important au monde, compte rouvrir une deuxième piste mardi.

Une seule piste est en service depuis lundi, après une fermeture totale au trafic – la sixième dans l'histoire de cet aéroport – samedi et dimanche.

Les banlieusards – ils sont 2, millions à Chicago – ont tenté mardi matin de rejoindre leur travail malgré les autobus bloqués par la neige et le verglas. Une dizaine de centimètres de neige supplémentaires étaient attendus mardi dans l'Etat de l'Illinois, où le coût du déblaiement, pour la seule journée de lundi, a atteint 3,4 millions de dollars. L'état d'urgence a été décrété, lundi, dans 22 comtés de l'Etat.

Une rue de la grande cité américaine. (Téléphoto AP)

Cambodge: veto soviétique à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP-AP). – L'Union soviétique a opposé son veto au Conseil de sécurité à une résolution proposée par les pays non alignés qui lançaient un appel pour un cessez-le-feu au Cambodge et le retrait des «forces étrangères» engagées dans ce pays.

La Tchécoslovaquie s'est associée au vote négatif de l'Union soviétique. Les treize autres membres du Conseil ont tous voté en faveur de cette résolution. Auparavant, la Chine avait retiré le texte qu'elle avait proposé au Conseil mercredi dernier.

Les Khmers rouges ont repris Kompong-som, l'unique port cambodgien en eau profonde, contre lequel l'aviation vietnamienne a effectué de violents raids, apprend-on dans les milieux bien informés de Bangkok.

Dans ces milieux, où l'on a confirmé que le port avait été repris lundi, après de violents combats, on était toutefois dans l'impossibilité de dire qui tenait Kompong-som mardi.

Kompong-som se trouve à 220 km au sud-est de Pnom-penh, sur le golfe du Siam.

On fait également état, dans ces milieux, de violents engagements navals aux abords de plusieurs îles de la région de Kompong-som et d'une attaque vietnamienne contre la plus grande de ces îles – celle de Kong – qui, depuis plusieurs jours, dit-on, était le centre d'une intense activité de la part des Khmers rouges tentant d'établir de base de guerilla et d'entreprendre une action anti-vietnamienne.

Les combats dans la région côtière paraissent confirmer l'analyse des observateurs, d'après lesquels ce qui reste de l'armée du gouvernement Pol-pot s'est replié dans le sud-est du pays, une région montagneuse, afin d'engager une guerre de partisans.

C'est par Kompong-som, l'ex-Sihanoukville, qu'arrivait le gros du matériel chinois. Plusieurs bateaux chinois ont quitté ce port peu avant ou au moment même de la prise de Pnom-penh, le 7 janvier.

Liban: coup de main israélien

TEL-AVIV (AP). – Un commando israélien a débarqué mardi matin sur la côte libanaise et a fait sauter un bâtiment utilisé par des combattants palestiniens, alors que des canonnières tiraient sur la côte, a annoncé l'armée.

L'opération a eu lieu à Ras-el-Ain, à trois kilomètres au sud du port de Tyr et à vingt kilomètres au nord de la frontière israélienne. Le porte-parole de l'armée a déclaré qu'il n'y avait pas eu de victimes du côté israélien.

L'armée n'a pas indiqué si des Palestiniens se trouvaient dans le bâtiment au moment de l'attaque ou si il y a eu des combats. On ignore également qu'elle était l'importance du commando.

C'est la première opération israélienne depuis l'attaque de fedayins dimanche contre la ville israélienne de Maalot. Cette attaque avait fait un mort et trois blessés.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

AMÉRIQUE

Invitation

WASHINGTON (AP). – L'ancien président américain, M. Nixon, sera de retour à la Maison-Blanche le 29 janvier, sur l'invitation du président Carter, à l'occasion de la visite officielle du vice-premier ministre chinois.

EUROPE

Trois morts

PARIS (AFP). – Trois personnes sont mortes et deux autres ont été grièvement blessées dans l'incendie d'un hôtel à Paris dans le XIIe arrondissement ou habitent de nombreux travailleurs étrangers.

Inculpations

MADRID (AFP). – Six dirigeants et techniciens des entreprises espagnoles «Cisternas reunidas» et «Enpetrol», responsables présumés de la catastrophe du camping Los-Alfaques, qui avait fait plus de 200 morts le 11 juillet 1978, ont été inculpés de «délit d'imprudence à caractère professionnel».

Franc suisse

BERNE (ATS). – Le franc suisse a enregistré une légère hausse, mardi, sur les marchés des changes internationaux, alors que le dollar est redescendu.

La «belle»

CHÂLONS-SUR-MARNE (AFP). – Un détenu français de 27 ans, Michel Vaujour, spécialiste de l'évasion, s'est échappé à Châlons-sur-Marne (est de la France), du cabinet d'un juge d'instruction après s'être servi de ce dernier, une jeune femme de 27 ans, comme otage.

AFRIQUE

Condamnés à mort

PRETORIA (AFP). – Un total de 132 condamnés à mort – un Blanc, 26 métis et 105 Africains – ont été pendus en Afrique du sud l'an dernier, a annoncé un porte-parole du département sud africain des prisons à Pretoria. La première exécution de l'année a eu lieu lundi à la prison centrale de Pretoria, où un Africain a été pendu. Plusieurs dizaines de condamnés à mort attendent actuellement une éventuelle grâce de dernière minute.

UN FAIT PAR JOUR

Le chômage en France

D'après les chiffres officiels, on dénombre actuellement un peu plus de 1,3 million de demandeurs d'emplois en France. Sans doute, ceux-ci ne sont pas en totalité des «chômeurs», certains ayant quitté volontairement un emploi pour en chercher un autre. Mais par ailleurs, les autorités maquillent les statistiques ou l'impression qui s'en dégage. En effet, toutes les mesures de préretraite et de garantie de ressources accordées à partir de 58 ans, parfois même avant, ne sont en fait qu'une couverture de chômage qui ne dit pas son nom.

Si d'après la statistique les «demandeurs d'emploi» se situent au niveau d'un peu plus de 5% de la population active, le total des victimes de la récession, y compris les salariés écartés du marché de l'emploi au moyen de licenciements «en douceur», pourrait bien atteindre voire dépasser les 8%. (Notons qu'en Suisse, le chômage officiel est de 0,4%). Enfin, on parle peu du sort des travailleurs étrangers, mais il n'est guère enviable. Depuis l'automne 1974, l'immigration des pays extérieurs de la Communauté européenne est pratiquement fermée. Les familles des immigrants n'ont plus, d'office, droit de cité. Une aide au rapatriement pouvant aller jusqu'à dix mille francs est offerte aux étrangers disposés à retourner définitivement dans leur pays.

Ce sont là des données d'un problème qui n'est malheureusement pas propre à la France. Dans toute l'Europe occidentale et même dans l'ensemble des pays de l'OCDE il est posé. On y compte actuellement quelque seize millions de chômeurs. Les chances de voir cette situation se changer en mieux sont généralement considérées comme minimes par les experts, tout au moins à court et à moyen terme. De plus en plus, on évoque même le danger d'une dégradation de l'emploi consécutive à l'introduction de l'électronique dans les services (banques et assurances par exemple).

Le chômage est le plus redoutable des fléaux que l'activité économique puisse produire. Cela tient à la dégradation et à l'avilissement de l'être humain qu'il porte en lui. Si le sort de ceux qui en sont frappés est dramatique, il fait régner en plus une incertitude angoissante sur nombre d'emplois occupés. Il n'est probablement pas exagéré d'estimer à vingt pour cent le nombre des salariés privés qui, en France, craignent plus ou moins pour leur emploi à court et moyen terme.

Dans la région du Nord de la France, dans le Pas-de-Calais, dans la Lorraine et dans les Vosges – ce qui fut autrefois la zone hautement industrialisée du pays – les charbonnages, les mines de fer, la sidérurgie, le textile... donc la totalité des grands secteurs d'activité sont en crise. Dans certaines villes, le nombre de chômeurs atteint le tiers de la population active. Le commerce, les services et l'artisanat local sont frappés à leur tour. Aux licenciements et suppressions d'emplois dans les secteurs-clef succèdent les effets indirects dans les entreprises de transports, chez les commerçants, dans l'immobilier puis le bâtiment. A mille suppressions d'emplois dans la sidérurgie correspondent peut-être deux mille ou trois mille suppressions d'emplois chez les sous-traitants et dans les entreprises situées en amont et en aval de la production de fer.

En pareille circonstance, les Français ont l'habitude de faire le procès de leur gouvernement auquel ils reprochent ce qu'il a fait ou omis de faire. Mais ils n'ont que partiellement raison. D'une part, ce n'est pas l'action ou l'inaction du gouvernement français qui est à l'origine de l'actuelle récession. D'autre part, c'est incontestablement le manque d'initiative patronale, et le manque de patrons tout court, qui a abouti au dépérissement de toute une région.

N'est-il pas vrai que par rapport à la population, le nombre de chefs d'entreprise est deux ou trois fois plus faible en France que dans le reste de l'Europe occidentale? On objectera, il est facile de s'en convaincre, que les syndicats et l'administration ont tout fait pour décourager la vocation et l'initiative patronales. Si tel est le cas, le prix que les Français paient sous forme de chômage est élevé. Et surtout: tous les efforts financiers demeurent vains sans initiative rénovatrice et si les hommes capables et disposés à en prendre le risque font défaut. En réalité, la France ne souffre pas seulement de la récession et de l'incertitude, elle souffre aussi d'avoir «tué le patron».

Paul KELLER